

Beaudoin-Dobbie: une entente fragile

Les libéraux expriment de nombreuses dissidences; le NPD fait accepter sa charte des droits sociaux

**PHILIPPE DUBUISSON
et GILLES PAQUIN**
du bureau de La Presse
OTTAWA

À la onzième heure hier soir, les membres des trois partis politiques fédéraux du comité Beaudoin-Dobbie sont convenus de déposer un rapport unanime sur la réforme de la constitution, mais avec de nombreux points de dissidence provenant principalement des libéraux de Jean Chrétien.

«C'est un rapport qui, à mon avis, est très bien fait et qui va répondre aux be-

soins du Canada tout entier», a déclaré le co-président du comité, M. Gérald Beaudoin, à quelques heures de l'échéance fixée par le Parlement pour le dépôt de ce document.

Le texte du rapport ne sera disponible qu'aujourd'hui, les conseillers juridiques du comité ayant apporté des modifications aux textes jusqu'à la dernière minute. Mais selon les informations obtenues, les trois formations ont dégagé un consensus sur une déclaration d'union éco-

nomique, l'inclusion d'une charte des droits sociaux et la reconnaissance des droits inhérents des autochtones.

Sur la question du partage des pouvoirs et de la réforme du Sénat, conservateurs et néo-démocrates en sont arrivés à une entente à laquelle les libéraux ont refusé de souscrire. Le rapport recommandera ainsi de reconnaître au Québec et à toute autre province qui le souhaitera, une compétence exclusive en

matière de culture, de développement régional et d'énergie.

Les libéraux ont refusé d'entériner cette recommandation visant à offrir davantage de pouvoirs au Québec, proposant plutôt un pouvoir partagé entre Ottawa et les provinces dans ces domaines. Le député néo-démocrate Ian Waddell a pour sa part signé un addenda pour souligner son désaccord avec la dévolution de pouvoirs fédéraux en matière de développement régional et d'énergie.

Le seul pouvoir additionnel proposé aux provinces dans le projet de réforme constitutionnelle du gouvernement Mulroney publié en septembre dernier était la formation de la main-d'œuvre. «Nous avons fait beaucoup de progrès», a dit le député conservateur de Jonquière, Jean-Pierre Blackburn.

En ce qui a trait au Sénat, conservateurs et néo-démocrates proposent d'en faire une chambre élue, mais ayant peu de nouveaux pouvoirs. Les libéraux ont encore là indiqué leur dissidence en proposant de doter le Sénat d'un droit de

VOIR ENTENTE EN A 2

■ Québec fait un accueil favorable au rapport / page C 1

Hydro retient son chèque

Les Mohawks n'ont pas respecté l'entente sur les arrérages

PIERRE GINGRAS

Hydro-Québec n'a pas versé la somme de 50 000\$ au conseil de bande d'Akwesasne tel qu'il était prévu aux termes d'une entente signée le 28 octobre entre les Mohawks de cette réserve et la société d'État.

Selon le porte-parole d'Hydro, Jean-Marie Pelletier, le chèque est retenu puisque l'accord sur la perception des arrérages dans la réserve n'a pas été entièrement respecté par le conseil. Selon l'entente, la somme devait être versée à la communauté mohawk au plus tard le 28 février pour être ensuite offerte à des oeuvres de bienfaisance ou des organismes sans but lucratif. Un montant additionnel de 40 000\$ doit aussi être remis au conseil l'an prochain.

Hydro-Québec se dit toutefois toujours confiante que l'arrangement sera finalement respecté par les Mohawks.

Par ailleurs, Hydro-Québec a confirmé hier qu'un chèque de 300\$ avait été remis à 234 abonnés d'Akwesasne tel que convenu dans l'entente d'octobre. Ces abonnés ont reçu ce montant depuis un bon moment puisque le délai pour en faire la réclamation se terminait le 31 janvier.

Une bonne affaire

La convention stipule que le conseil de bande doit recommander par écrit à ses membres de régler leurs arrérages par une entente avec les préposés de la société. Ces efforts de recouvrement doivent aussi être soutenus même s'il faut interrompre le courant. Quelques abonnés n'auraient toujours acquitté leur compte d'électricité.

En échange de ces services, Hydro s'engage à donner un chèque de 300\$ aux 234 abonnés qui avaient réglé leurs factures régulièrement entre janvier 1984 et juin 1985, une période 18 mois

VOIR HYDRO EN A 2



PHOTO BERNARD BRAULT, La Presse

Le week-end a commencé de façon brusque hier après-midi pour les Montréalais et les banlieusards qui ont dû affronter la neige, le vent et le froid pour rentrer à la maison. Des carambolages se sont produits sur les voies rapides ceinturant la métropole, notamment sur l'autoroute Métropolitaine où la circulation a été interrompue pendant un long moment. Nos informations en page A 3.

Une culture qui frise parfois l'ignorance

MICHÈLE OUMET

1. ■ Ils sont jeunes. Ils ont entre 20 et 25 ans. Certains croient que Jean Lesage est une autoroute entre Montréal et Québec tandis que d'autres ne comprennent toujours pas la règle de l'accord du participe passé.

Dans peu de temps, ils enseigneront aux jeunes des écoles primaires et secondaires. Pour l'instant, ils sont toujours sur les bancs d'école, dans les facultés des sciences de l'éducation, à l'université.

D'ici la fin du siècle, le Québec devra recruter environ 3000 enseignants par année. Une relève importante qui remplacera graduellement un personnel vieillissant dont la moyenne d'âge est actuellement de 44 ans. Mais, selon la plupart des professeurs



interrogés par La Presse, les étudiants qui arrivent à l'université ont des lacunes importantes qu'une formation de trois ans pourra difficilement combler.

La culture... Quelle culture?
La majorité des étudiants ont une culture générale étonnamment réduite, qui frise parfois l'ignorance.

«La Méditerranée? Ils ne savent où elle est, explique un pro-

■ La Presse publie à partir d'aujourd'hui une série d'articles sur les professeurs de la relève, qui n'est pas sans soulever quelques inquiétudes dans le monde de l'éducation. On constatera qu'on est loin du gratin.

fesseur de l'Université de Montréal de Jacqueline Lamothe, directrice de la famille des lettres et communications à l'UQAM. Tout est relatif. Chaque génération a sa culture. J'ai une formation classi-

que mais, pour les étudiants d'aujourd'hui, ça ne leur dit rien.»

«L'Expo 67, par exemple, poursuit Mme Lamothe. Ils me demandent: 'C'est quoi ça, c'était où?' Ou encore, les racines latines et grecques pour expliquer un mot. Certains étudiants disent: 'Mais qu'est-ce qu'elle raconte! De quoi elle parle?' La Crise d'octobre? Ils ne savent pas trop. En général, ils sont nés vers 1970.»

«Ils ne connaissent ni Hubert Aquin ni Judith Jasmin, affirme de son côté, Jocelyne De Repentigny, chargée de cours au module d'enseignement des langues et des lettres à l'UQAM depuis plusieurs années. Et pourtant, ce sont de futurs professeurs de français. Une étudiante, mère de fa-

VOIR CULTURE EN A 2

■ Autres textes en B 7

Le pays retombe dans la récession

MAURICE JANNARD

Le Canada a terminé l'année 1991 sur un très mauvais pied, à un point tel que le pays est menacé de retomber en récession au cours des prochains mois.

Statistique Canada avait en effet hier des nouvelles de nature déprimante à annoncer. Au quatrième trimestre de 1991, la production intérieure brute en termes réels (PIB) a diminué de 0,2 p. cent par rapport aux trois mois précédents. Pour l'ensemble de l'année 1991, le PIB réel (qui tient compte de l'inflation) a baissé de 1,5 p. cent, comparativement au niveau de l'année précédente.

Le PIB sert à mesurer la production des biens et services dans un territoire.

En 1991, l'activité économique au Canada s'est déroulée en dents de scie. Après avoir connu un déclin dans les premiers mois de l'année, l'activité a progressé au printemps et durant l'été pour finir l'année sur un recul.

Si le PIB réel devait diminuer à nouveau au premier trimestre de 1992, le Canada se verrait alors officiellement rechuter en récession, ce que les économistes appellent dans le jargon français le «double-dip». Techniquement, une récession est définie comme étant une période où la production nationale est en baisse durant deux trimestres consécutifs.

L'agence fédérale souligne que l'activité économique à la fin de 1991 est inférieure de 1,9 p. cent au niveau atteint avant le début de la récession de 1990. En d'autres termes, les Canadiens produisent actuellement moins de biens et services qu'il y a deux ans, moment où le pays a amorcé son présent déclin.

Hier, Statistique Canada a rapporté également que le Canada a connu en 1991 un déficit record dans ses transactions internationales. En 1991, le déficit du compte courant se chiffre à 26,8 milliards en raison d'un surplus de 7,4 milliards dans le secteur du commerce des marchandises et

VOIR RECESSION EN A 2

MÉTÉO

Aujourd'hui: Poudrière. Devenant ensoleillé.
Max. -14 Min. -22
Demain: passages nuageux
Détails en page D 18

VACANCES/VOYAGE

Bahamas: L'île de Green Turtle Cay dans l'archipel des Bahamas est un des lieux des Antilles où l'on peut constater jusqu'à quel point le phénomène des mariages dans le Sud a pris de l'ampleur. **page 11**

CINÉMA

L'homme invisible: Avec «Mémoires of an Invisible Man», son premier roman, Harry F. Saint s'attire en 1990 les faveurs de la critique et du public. Il fallait beaucoup d'imagination et de créativité pour arriver à représenter l'homme invisible au grand écran... Sans être parfait, le résultat des efforts combinés du réalisateur, des laboratoires d'effets spéciaux et du jeu inspiré de Chevy est remarquable, sinon impeccable. **Page D 1**

SPORTS

Henri Richard: L'homme aux 11 Coupes Stanley fête ses 14 ans aujourd'hui, car il est né un 29 février. Henri Richard a réalisé les trois ambitions de sa vie: jouer avec le Canadien en compagnie de son frère Maurice, épouser Lise, et être propriétaire d'une taverne, privilège que Duplessis avait refusé à son frère. **Page G 1**

HABITAT

Bâtir une maison: Denis Dion raconte dans une série d'articles comment il a réussi à construire sa maison en procédant à une planification soignée et avec l'aide précieuse de membres de sa famille et de celles de sa femme, un de ses beaux-frères étant le grand spécialiste. **Page L 1**

ARTS ET SPECTACLES

DONG

L'humour: Les humoristes ont été pour les années 1980 ce que les chansonniers furent pour les années 60 et 70... avant de disparaître après le référendum. Faut-il croire que les comiques disparaîtront en vrac après l'autre référendum promis pour octobre? Claude Meunier, de Ding et Dong, est convaincu que les bons vont rester. **Page E 1**

SOMMAIRE

Annonces classées
immobilier..... D12 à D17, H5 à H8
marchandises..... H8 à H12
emplois..... H8 à H12
automobiles..... H13 et H14
propositions d'affaires..... F2

Arts..... Cahiers E
cinéma..... D8
télé-horaires..... E15
télévision..... E2

Bandes dessinées..... L10
Bridge, échecs, philatélie..... I12
Cinéma..... Cahier D
Décès..... H15
Encans..... H16
Êtes-vous observateur?..... D12
Feuilleton..... H4
Horoscope..... H4
Le monde..... H1 et H2
Loteries..... A9
Mots croisés..... H13
Mot mystère..... H6
Restaurants/Vins..... E15 et E16

SPEC Électronique Dumoulin

NOUVEAU BAS PRIX 1992 SANS DOUANE

PRIX 1991: 599\$

499\$

Vidéo VHS - HQ HiFi

4 têtes * Télécommande * Programmation à l'écran

À ce prix-là, ce sont les Américains qui viendront magasiner chez-nous!

DIMANCHE DANS LA PRESSE



ROGER LEMELIN RACONTE: Demain, dans le cahier des Livres, Roger Lemelin raconte à Réginald Martel sa lutte contre le cancer dont voici un extrait: «Quand les médecins m'ont annoncé la nouvelle, ce qui est monté en moi ce n'est pas la panique, c'est la colère. Contre l'écoeuvant de cancer. Et c'était l'attitude saine à prendre. Parce que le danger qui menace les cancéreux, c'est de penser qu'ils vont charmer le cancer et qu'il va être gentil pour eux. Or, c'est la maladie la plus hypocrite et la plus haineuse de toutes. Le cancer ne te donne aucune chance. Il faut lui faire face, et qu'il le sache. Si tu deviens son complice, il en profite pour t'avoir. Il faut le tuer...»

Pressez-vous, c'est la fin des REER!

RUDY LECOURES

Encore quelques heures et il sera trop tard pour faire votre contribution à un Régime enregistré d'épargne-retraite, familièrement appelé un REER, déductible dans votre déclaration de revenu 1991.

Si vous faites partie des retardataires, n'oubliez pas que les règles du jeu ont changé cette année. La hauteur du montant auquel vous avez droit de souscrire est établie d'après un facteur d'équivalence. Ce facteur d'équivalence a été calculé par le gouvernement fédéral qui vous l'a fait parvenir l'automne dernier par la poste.

Les banques et autres institutions financières qui profitent de cette moisson d'épargne pour se gorger de fonds, sont pour la plupart ouvertes aujourd'hui. Ainsi, toutes les succursales de la Banque Laurentienne seront ouvertes jusqu'à 18h; celles de la Banque de Montréal jusqu'à 17h et celles de CIBC jusqu'à 16h.

La presque totalité des caisses populaires ouvriront exceptionnellement aussi, certaines jusqu'à 16h, d'autres jusqu'à

15h seulement. À la Banque Nationale, la situation est fort semblable. On offre aussi un service d'achat par téléphone, deux circuits ayant été mis sur pied à cette fin.

À la Banque Royale, 39 des 127 succursales de la région métropolitaine seront ouvertes, soit 14 de plus qu'en temps normal les samedis. Les heures d'ouverture varient selon les districts.

À la Toronto-Dominion, 30 succursales sur 80 attendront la clientèle jusqu'à 15h tandis que 37 des 99 succursales portant l'enseigne Scotia offriront leurs services jusqu'à 14 heures.

La plupart des fiducies ouvriront leurs comptoirs quelques heures également.

Enfin, les quatre bureaux métropolitains du Fonds de solidarité resteront ouverts jusqu'à 17h. Petite précision, la loi constitutive du Fonds ne permet pas que le montant d'argent qu'y est investi dans le cadre d'un REER serve à l'achat d'une propriété comme l'autorise maintenant le gouvernement fédéral pour toutes les contributions à un REER faites dans une banque, une caisse populaire ou d'autres institutions financières.

La Quotidienne
tirage d'hier

à trois chiffres
à quatre chiffres

359
7492

ABONNEMENT	285-6911	RÉDACTION	285-7070
Le service des abonnements est ouvert du lundi au vendredi de 7 h à 17 h 30, samedi et dimanche de 7 h à 11 h		ANNONCES CLASSEES	285-7111
PROMOTION	285-7100	Commandes ou corrections lundi au vendredi de 8 h 30 à 17 h 30	
COMPTABILITÉ	285-6892	GRANDES ANNONCES	285-7202
Grandes annonces	285-6900	Détailants	285-7306
Annonces classées	285-6900	National, Télé+	285-7265
		Vacances, Voyages	285-7320
		Carrières et professions, nominations	

La Presse

LA PRESSE est publiée par LA PRESSE L.TÉE, 7, rue Saint-Jacques, Montréal H2Y 1K9. Seule la Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de LA PRESSE et celles des services de la Presse Associée et de Reuter. Tous droits de reproduction des informations particulières à LA PRESSE sont également réservés. «Courrier de la deuxième classe».

Enregistrement: numéro 1400-Port de retour garanti. (USPS005692) Champlain N.Y. 12919-1518.

RENSEIGNEMENTS 285-7272



SAMEDI
29 FÉVRIER 1992

09-6-01

SUITE DE LA UNE

ENTENTE

Beaudoin-Dobbie:
une entente fragile

veto absolu sur les projets de loi non financiers de la Chambre des communes et d'un veto suspensif sur les projets de loi financiers.

Les néo-démocrates étaient en fureur devant les nombreux points de dissidence des libéraux, ajoutés à la dernière minute. «Ceci devait être un rapport bâti sur des compromis, non pas un document dans lequel on devait retrouver les lignes de partis», a souligné un conseiller néo-démocrate.

Devant l'attitude des libéraux, le NDP y est aussi allé d'un addenda pour indiquer leur volonté de soustraire l'article de la Charte des droits sur les minorités de l'application de la clause «nonobstant». Cette clause permet au Parlement ou aux Assemblées législatives de soustraire une loi de l'application de la Charte canadienne des droits.

L'enchaînement dans la constitution d'une charte des droits sociaux et d'une déclaration d'union économique sera aussi recommandé par le comité parlementaire. La Charte des droits soulignera que le Canada est engagé envers l'assurance-santé, le logement social et l'éducation tandis que la déclaration d'union économique inclura le plein-emploi, le bien-être et la mobilité de la main-d'oeuvre.

En outre, l'article 121 de la constitution sera amendé pour garantir la libre circulation des biens, des services, des personnes et des capitaux tout en protégeant les activités des sociétés d'État, tels qu'Hydro-Québec et les offices de commercialisation agricoles. Contrairement aux propositions fédérales, ce sera un tribunal commercial et non les cours de justice qui seront appelées à trancher les litiges.

Au départ le rapport devait être déposé vers midi, mais d'heure en heure la réunion de clôture du comité était reportée en raison des divergences trop marquées entre les partis et au sein même des caucus. Au terme de plusieurs heures de tractations, un déblocage est finalement survenu en fin d'après-midi lorsque les représentants des trois partis au sein du comité ont reconnu qu'il ne servait à rien de continuer à rechercher l'unanimité.

Les néo-démocrates ont toutefois réussi à faire accepter en soirée par les conservateurs un renforcement de la charte sociale. C'est une grande victoire pour nous, affirmait tout souriant le critique constitutionnel néo-démocrate Lorne Nystrom, peu avant minuit. Les libéraux n'ont toutefois pas bougé sur la question du partage des pouvoirs et du Sénat, ce qui a empêché un rapport unanime en tout point.

Le va-et-vient des porte-parole des trois formations en soirée et la réunion du comité à peine une

heure avant l'heure fatidique de minuit a pris des allures de cirque, selon les termes employés par la députée néo-démocrate Lynn Hunter. «Tout cela semble ridicule, mais si c'est un mal nécessaire pour sauver le pays, ce n'est rien de très grave.»

Interrogé sur l'absence d'unanimité au sein du comité hier après-midi, le premier ministre Brian Mulroney a soutenu que de telles divergences étaient tout à fait normales dans l'arène politique. Il a pris ses distances face au rapport, s'efforçant même d'en minimiser l'importance devant l'ensemble de la démarche constitutionnelle du gouvernement.

«Ce ne sont pas des offres fédérales, ce ne sont même pas des propositions, c'est le rapport d'une commission parlementaire qui, par étapes, sera considéré par le gouvernement canadien, par les ministres des Affaires constitutionnelles, ensuite par le premier ministre et le Parlement canadien. Les vrais offres du gouvernement viendront vers le 15 avril», a dit M. Mulroney.

Conscient que toutes ces manœuvres partisanes risquaient de miner la confiance du public face au processus de réforme constitutionnel, M. Mulroney a lancé: «Vous êtes entourés de politiciens, ça ne devrait pas vous offusquer outre mesure. C'est la réalité.» □

HYDRO

Hydro retient son chèque

durant laquelle les employés de la société ne pouvaient se rendre dans la réserve pour faire la lecture des compteurs car ils craignaient pour leur sécurité. Hydro s'est engagé en outre à donner au conseil de bande une somme de 90 000 \$ en deux versements.

Hydro-Québec considère que du point de vue administratif, il s'agit-là d'un règlement honorable et avantageux. «En août dernier, les abonnés de la réserve nous devaient un million. Le versement de 160 200 \$ nous a donc permis de récupérer la presque totalité des arriérés. Il ne reste que 100 000 \$ en suspens, des comptes courants», explique M. Pelletier.

L'arrangement a aussi permis de sauver des frais d'avocats considérables en plus d'effacer une poursuite de 600 000 \$. En effet, à la suite de la période perturbée de 18 mois, Hydro avait radié des comptes impayés d'une valeur de 150 000 \$, soulevant cette fois l'ire des «bons payeurs» qui avaient alors menacé Hydro d'une poursuite de 600 000 \$ pour être traités avec équité.

Jusqu'à maintenant 240 000 abonnés ont protesté par écrit contre l'entente avec les Mohawks et ont réclame, eux aussi, un chèque de 300 \$. Le traitement de ce volumineux courrier aura coûté plus de 700 000 \$ à Hydro.

M. Pelletier a par ailleurs mentionné que la dette des Mohawks

de Kahnawake depuis cinq ans atteignait 1,8 million, mais qu'il n'était pas question d'intervenir dans la réserve «tant que la sécurité du personnel et des biens était menacée».

«Nous tenons à ce que tous nos clients soient traités sur le même pied. Mais ce n'est pas à Hydro-Québec de régler le contentieux entre le gouvernement et les Mohawks», a-t-il lancé.

Dans un communiqué émis en fin d'après-midi hier, le conseil de bande de Kahnawake affirme que le problème des comptes impayés était lié au fait que les compteurs n'avaient pas été lus. Mais selon ce communiqué, «les compteurs ont été lus d'une façon régulière depuis septembre 1990, sans menaces ni intimidation envers les employés d'Hydro».

Les dirigeants d'Hydro ont amélioré leur service à la clientèle de Kahnawake et «cela se traduit par de meilleures relations», affirment encore les représentants du conseil de bande.

Requête en recours collectif

D'autre part, un avocat de Québec, Richard Marois, a déposé hier en Cour une requête pour obtenir l'autorisation d'intenter un recours collectif afin d'obliger Hydro-Québec à verser une somme de 300 \$ à chacun de ses abonnés qui paie ses factures dans les délais requis.

La demande formulée au nom de Michel Gaudreau, un gardien de sécurité de la Vieille Capitale, fait valoir qu'il y a eu discrimination de la part d'Hydro-Québec lorsque la société d'État a donné un cadeau de 300 \$ seulement aux «bons payeurs» Mohawks de la réserve d'Akwesasne. Selon le procureur, en vertu de la Charte québécoise des droits et libertés, chaque abonné résidentiel d'Hydro devrait avoir droit à la même somme s'il a acquitté ses factures normalement.

La requête ne sera débattue que le 30 avril. En effet, on croit qu'entre temps, on aura obtenu des nouvelles de la demande déposée au Fonds d'aide aux recours collectifs. La réclamation est de 20 000 \$, dont la moitié servirait à défrayer les services de Me Marois. Le reste de la somme permettrait de payer les frais inhérents à la cause, ainsi que le travail d'un avocat-conseil, le constitutionnaliste bien connu de l'université Laval, le professeur Henri Brun. □

RÉCESSION

Le pays retombe dans la récession

d'un déficit combiné de 34,2 milliards dans le secteur des transferts de capitaux et des voyages.

Ainsi, en 1991, à lui seul le déficit au titre des voyages atteint le niveau record de 7,1 milliards, dont 5,6 milliards avec les États-Unis et 1,5 milliards avec les autres pays.

Pour sa part, le département du Commerce américain a indiqué hier que le PIB des États-Unis après révision au quatrième trimestre, a augmenté de 0,8 p. cent ce qui est plus élevé que les projections initiales des économistes.

Une relance américaine aura des effets salutaires sur l'économie canadienne.

Toutefois, décembre 1991 a été au Canada à l'image de toute l'année puisque le PIB réel a baissé de 0,4 p. cent.

Le conseiller économique principal de la Banque Nationale, M. Clément Gignac, emploie une expression imagée pour décrire l'état actuel: «Notre patient qui était dans la chambre de convalescence a dû retourner aux soins intensifs.»

Selon cet analyste, si on ne tient pas compte de l'accumulation des inventaires au quatrième trimestre de 1991, le PIB réel a diminué de 1,6 p. cent sur une base annuelle.

D'après M. Gignac, il est curieux de dire que la récession de 1990-91 est moins sévère que celle de 1982. «La rentabilité des entreprises canadiennes est tombée à un niveau plus bas, soit 4,5 p. cent du PIB, comparativement à celui de la récession de 1982 qui était de 7,4 p. cent.»

En effet, les bénéfices des entreprises s'élevaient à 30 milliards pour 1991, soit une baisse de 32 p. cent par rapport à l'année précédente. Depuis 1989, les profits des sociétés sont en baisse continue.

Ce facteur, combiné à d'autres éléments négatifs, explique les nombreux licenciements au cours de la dernière année. «Devant la pression accrue de la concurrence des biens et services importés et des perspectives de la demande, les entreprises réduisent leurs effectifs de 2,2 p. cent», souligne Statistique Canada dans son Bulletin quotidien.

Les milliers de pertes d'emploi sont responsables du fait que le revenu du travail n'a progressé que de 2,5 p. cent l'an dernier.

Les bonnes nouvelles dans le comportement actuel de l'économie, on les retrouve dans les éléments suivants. Statistique Canada a rapporté la semaine dernière que l'inflation, telle que mesurée par l'indice des prix à la consommation, ne s'est accrue que de 1,6 p. cent entre janvier 1992 et janvier de l'an passé.

De même, selon Clément Gignac, l'investissement est un signe positif pour l'avenir. Les nouveaux investissements en machines et outillages par les entreprises atteignent un niveau de huit p. cent du PIB en 1991 tandis que durant la récession de 1982 ce taux était de six p. cent.

«Les entreprises se restructurent et changent leurs méthodes de production, ce qui augmentera leurs chances d'être plus concurrentielles avec le secteur étranger quand la reprise viendra.» □

CULTURE

Une culture qui frise parfois l'ignorance

mille, a déjà dit à ses confrères en classe: «Si un jour je savais que vous alliez enseigner à mon enfant, je le retirerais de l'école.»

En 1988, l'Université du Québec à Trois-Rivières a fait passer un test de connaissances minimales à 167 étudiants qui voulaient s'inscrire en sciences de l'éducation. Environ les deux tiers d'entre eux n'ont pas répondu correctement à plus de la moitié des questions (voir examen).

Les résultats sont d'ailleurs troublants. Par exemple, 72 p. cent des étudiants ont été incapables de donner le nom de trois océans, 36 p. cent ont répondu qu'en été le soleil passe entre la terre et la lune et seulement la moitié des répondants ont été capables de diviser correctement 2/3 par 1/2.

Les français? Hum...

En 1986, la Conférence des recteurs et des principaux des universités du Québec écrivait:

«La qualité de langue écrite et parlée chez les étudiants est insuffisante et révèle des carences préjudiciables à la poursuite de leurs études, voire même à l'exercice de leur future profession: tel est le constat global que dressent enseignants, responsables de programmes et directions pédagogiques des universités. (...) Au-delà du système de règles qui forment la grammaire (...) ces carences affectent la capacité d'exprimer clairement des idées et de les organiser en un tout cohérent.»

Les futurs enseignants font de nombreuses fautes d'orthographe et de ponctuation, mais c'est surtout leur syntaxe qui est déficiente.

Voici quelques exemples de travaux effectués par des étudiants inscrits en première année à l'université. Ils ont pu utiliser une grammaire et un dictionnaire pour rédiger leur copie.

«Les enseignants: leurs attitudes envers l'introduction, dans les écoles, de l'ordinateur peut se résumer en trois catégories. Les appréciateurs: Ils pensent qu'ils doivent être ouvert aux innovations qui pourraient améliorer l'enseignement.»

«La raison pour laquelle les enseignants sont hostiles envers l'ordinateur est parce qu'ils ont eu une mauvaise expérience avec l'ordinateur ou bien ils ont une peur des ordinateurs.»

«Puisque la technologie avance très rapidement, il y a de nouveaux ordinateurs sur le marché à tous les ans; de plus performantes et des moins chères. Alors, lorsque les écoles veulent sans procurer, il y a tellement de choix, qu'ils ne savent plus quel choisir.»

«À la fin de leurs activités, ils imprimèrent leurs travail qui sont fiers de montrer. Après ils se réunissent tous en cercle et parle de ce qu'ils ont fait.»

«En conclusion, nous pouvons dire qu'il y aurait peut-être l'existence d'un problème dans la relation entre les professeurs et les étudiants mais que celui-ci reste encore anonyme puisqu'il est très difficile d'en décerner ses facteurs.»

«Prenons l'Allemagne pour exemple, on a beau dire qu'elle a le tort d'avoir commencé les deux grandes guerres mondiales mais elle a quand même le mérite d'avoir eu le courage et la détermination. Et, malgré, ces deux défaites, bien qu'il s'en ait fallu de peu la deuxième fois, ils sont redevenus l'une des grandes puissances mondiales, ils ont su se relever. (...) Revenons-en avec notre Québec et les langues.»

Comment expliquer qu'il y ait autant de fautes?

«Nos étudiants n'ont pas fait de grammaire au cégep et très peu au secondaire, explique Francine Campeau, chargée de cours à l'UQAM en enseignement du français. Ils ont oublié des règles aussi élémentaires que l'accord du participe passé.»

«Parfois je demande à mes étudiants s'ils ont fait de l'analyse grammaticale à l'école, raconte Jocelyne De Repentigny. Ils me répondent: «Non. On a parlé et on a fait du théâtre.» Je me dis qu'avec trois ans seulement à l'université, ils ne s'en sortent pas.»

On resserre

Les universités ont réagi. Elles ont décidé d'imposer des tests de français.

À l'Université de Montréal, ceux qui s'inscrivent en sciences de l'éducation doivent non seulement passer l'examen de français — à l'exemple de tous les étudiants de n'importe quelle faculté — mais aussi réussir une dictée et un test de mathématiques. Ceux qui sont inscrits au programme du certificat, c'est-à-dire les futurs enseignants du secondaire, doivent d'abord subir avec succès une épreuve de français (écrire un texte de 500 mots) avant d'obtenir leur diplôme.

À l'UQAM aussi l'état se resserre autour des étudiants en sciences de l'éducation. Non seulement doivent-ils réussir un test de français à l'entrée mais l'université imposera probablement un examen de sortie très exigeant, une sorte de mégatest qui évaluera les capacités en écriture, en lecture et en communication orale des futurs diplômés.

Le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Science a également décidé d'y aller de son propre test. Dès le 15 mai, les cégépiens — du moins ceux qui s'inscrivent dans une université francophone — devront passer un examen de français en rédigeant un texte de 500 mots. Mais si l'étudiant échoue, il obtiendra tout de même son diplôme.

Alors, pourquoi imposer ce test? «Nous pourrions évaluer ce qui se passe au collégial et cela nous permettrait, éventuellement, d'apporter des mesures correctives», répond Pierre Villeneuve, l'attaché de presse de la ministre de l'Enseignement supérieur.

Plusieurs commissions scolaires exigent aussi que leurs futurs employés réussissent un examen de français avant d'être embauchés. La CECM impose un test depuis 1987. Le jeune diplômé doit écrire un texte de deux pages sur un sujet lié à sa formation.

Le sujet du plus récent examen était le suivant: «Dans le cadre de la démarche que vous faites en vue d'obtenir un poste d'enseignant à la CECM, nous vous demandons de réfléchir à certaines de vos aptitudes acquises. Identifiez trois éléments de votre formation actuelle qui seront d'un apport significatif pour la tâche d'enseignant que vous envisagez. Démontrez en quoi chacun de ces éléments est utile dans le contact quotidien avec un groupe d'élèves.»

En général, 12 à 14 candidats sur 20 passent l'épreuve avec succès. La note de passage est de 75 p. cent.

Les erreurs les plus fréquentes sont les fautes d'orthographe, la syntaxe, la ponctuation et la concordance des temps. «Certains candidats, explique une des correctrices, écrivent des textes qui n'ont aucun sens. Tout est sens dessus dessous. On ne pige rien. Il y a cinq ou six fautes d'orthographe par ligne. Au bout d'un paragraphe, on ne comprend plus rien. Si c'est le niveau d'expression qu'ils ont à l'écrit, qu'est-ce que ça doit être à l'oral?»

Au fait, comment ont-ils fait pour décrocher leur diplôme universitaire? □

DEMAIN: «Je ne fais pas beaucoup de fautes»

La Presse	Livres	Automobile	Mode	Consommation	Design et art de vivre
DEMAIN	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	
VOUS OFFRE	«Roger Lemelin: à l'heure du grand combat...»	«Pontiac Grand-Am et Buick Skylark: un duo homogène»	«La collégienne»	«La Presse à la foire du jouet de New York»	«Deux modes de vie pour 95 000 \$» (Une belle histoire de rénovation)
SEMAINE	Un texte de Réginald Martel	Un texte de Denis Duquet	Un texte de Viviane Roy	Un texte de Danielle Bonneau	Un texte de Raymond Bernatchez

Le gendre de Malenfant rachète le Fort Garry

VALÉRIE BEAUREGARD

■ Le gendre de Raymond Malenfant, Me Benoit Paradis, de Québec, a racheté hier l'hôtel-casino Fort Garry, de Winnipeg, que son beau-père avait dû céder à la Banque Laurentienne il y a six semaines.

L'entente entre la Banque Laurentienne et Raymond Malenfant permettait à ce dernier de céder son droit de rachat à des personnes qui lui sont liées. M. Paradis s'est porté acquéreur du Fort Garry par le biais d'une société à numéros.

Pour réussir la transaction, la famille Malenfant a convaincu des amis d'avancer les fonds. La totalité de la transaction a été financée par des fonds provenant des Quincailleries Laberge Inc., propriété de la famille Laberge, de Beauport.

M. Michel Brunet, vice-président aux Affaires commerciales de la Banque Laurentienne, a confirmé la nouvelle hier mais n'a pas voulu préciser le montant

de la transaction qui entrerait en vigueur hier.

Alain Malenfant, le fils de Raymond, a déclaré en janvier que le droit de rachat du Fort Garry, un hôtel de 240 chambres, s'établissait entre sept et huit millions.

La Banque Laurentienne détenait une hypothèque de 9,2 millions sur l'immeuble. La banque, qui a déjà un chèque visé en main, se dit toutefois satisfaite des derniers événements et ce, même si le montant de la transaction paraît inférieur à ce qui était dû sur l'immeuble.

On n'a pu joindre Bernard Paradis hier car il prenait l'avion en fin de journée pour visiter sa nouvelle acquisition.

Joint à ses bureaux hier après-midi, M. Jean Laberge, le porte-parole de la famille, s'est refusé à tout commentaire. On ne sait pas sous quelles conditions les Laberge ont accepté de financer le rachat de l'hôtel.

La Banque Laurentienne administre toujours le Complexe Jacques-Gagnon à Alma, deux édifices à bureaux à Rimouski et un hôtel à Pompano, en Floride. Ces quatre immeubles ainsi que le Fort Garry lui ont été rétrocédés à la mi-janvier au même moment où M. Malenfant obtenait un sursis de ses créanciers.

La banque a également pris possession du Manoir des Sables, à Orford, conjointement avec la Banque Toronto-Dominion.

Le projet de casino...

La famille Malenfant tenait sérieusement à racheter l'hôtel Fort Garry d'autant plus qu'elle s'accroche toujours à son projet de casino au Québec. C'est d'ailleurs le seul des six immeubles pour lequel elle avait demandé un droit de rachat.

Alain Malenfant déclarait il y a quelques semaines: «Si On perd le casino du

Manitoba, ça nous enlèvera des chances». Par le biais de son avocat, Raymond Malenfant a avisé la Banque Laurentienne la semaine dernière qu'il avait l'intention de racheter l'hôtel de Winnipeg. Son délai expirait hier à 17 h.

L'homme d'affaires de Québec a payé cet hôtel un million il y a trois ans et il a investi une dizaine d'autres millions en rénovations, selon ses propres calculs.

Raymond Malenfant doit toujours 150 millions à ses créanciers, dont quelque dix millions à ses créanciers ordinaires. Le 17 janvier, ses créanciers, réunis en assemblée, ont approuvé à 99 p. cent une proposition de règlement.

Dans un autre dossier, la Banque Laurentienne est sur le point d'entreprendre des procédures judiciaires pour contraindre Raymond Malenfant à payer les montants qu'il doit sur deux centres de congrès, un à Chicoutimi et l'autre à Rivière-du-Loup.

Des centaines d'autos prises dans des carambolages

RAYMOND GERVAIS

■ Le blizzard qui s'est abattu sur la région de Montréal hier après-midi et en début de soirée a causé plusieurs carambolages.

Les autoroutes de la région métropolitaine étaient de véritables cauchemars pour les automobilistes.

Le plus spectaculaire accident est survenu sur l'autoroute 40 ouest entre les sorties Saint-Jean-Baptiste et Henri-Bourassa, où une centaine de véhicules ont été impliqués dans un gigantesque carambolage s'étendant entre les deux sorties.

Plusieurs personnes ont été blessées dans cet accident qui a entraîné la fermeture de la voie rapide dans les deux sens pour plusieurs heures.

Les policiers de la Sûreté du Québec ont dû demander l'aide des pompiers de Montréal pour évacuer les nombreux automobilistes prisonniers de leurs véhicules immobilisés dans la circulation ou qui avaient été remorqués sur l'accotement. La police ne rapporte que des blessures légères.

Un peu plus tôt en après-midi, un autre carambolage a nécessité la fermeture de la 40 est à la hauteur de la rue Roi-René à Anjou. A cet endroit, les policiers de la SQ ont dû frayer un passage vers l'hôpital à deux femmes enceintes, coincées dans la circulation.

La région ouest du boulevard Métropolitain n'a pas été épargnée et le pont de l'île aux Tourtes qui enjambe le lac des Deux-Montagnes a été fermé à la suite d'un autre carambolage impliquant, cette fois, une cinquantaine d'automobiles. Plusieurs personnes ont été blessées légèrement dans cet accident.

Le début de la tempête a été mortel dans les Laurentides. Au kilomètre 62 de l'autoroute 15 nord, près de Mont-Rolland, vers 13h40, M. René Saint-Louis, 69 ans, de Montréal, a perdu la maîtrise de sa voiture, qui a fauché un lampadaire avant de chuter 25 mètres plus bas, dans la rivière à Simon. M. Saint-Louis a succombé plus tard à ses blessures tandis que sa femme demeure sous observation à l'hôpital.

Sur l'autoroute 15 en direction de Napierville, la circulation se faisait difficilement à cause de la poudrière et la route était bloquée par endroits.

Les autoroutes des Laurentides et de l'Estrie étaient glacées et la visibilité était de passable à nulle.

À Montréal même, la circulation s'effectuait péniblement en fin d'après-midi. Les piétons devaient lutter à la fois contre la neige, le vent et le froid, tandis que les automobilistes ont dû faire face à d'interminables bouchons de circulation.

Par ailleurs, le coroner en chef Jean Grenier a ordonné la tenue d'une enquête publique afin de préciser la cause et les circonstances de la mort de deux personnes au cours d'un carambolage survenu, plus tôt cette semaine, à l'entrée du tronçon ouest sur l'autoroute 40, à la hauteur de Sainte-Geneviève-de-Bastion.

Les deux victimes sont: Mme Françoise Dubé, 42 ans, de Québec, et Jason Pulford, un garçonnet de Repentigny âgé de neuf ans, qui a succombé dans la voiture de ses parents écrasée sous un chargement d'engrais chimique après le renversement d'un camion-remorque.

À Dorval, quelque 9 cm de neige sont tombés, tandis que Sainte-Agathe-de-Monts s'est retrouvé sous 21 cm et que 12 cm sont tombés à Saint-Hubert. Jusqu'à maintenant, la région de Montréal a reçu 165 cm depuis le début de l'hiver, soit 10 cm de plus que l'an dernier à la même époque.

Mais comme l'a précisé un météorologue hier, toute cette neige est tombée presque uniquement depuis le début du mois de février, ce qui donne l'impression que nous avons dépassé de beaucoup les normales saisonnières.

Le ministère des Transports du Québec décrivait hier soir les routes de la région comme excessivement glissantes, enneigées et non recommandables. La visibilité variant de passable à nulle pour la grande majorité des secteurs.

Environnement Canada prévoit que la neige fera place au soleil aujourd'hui, mais le mercure restera sous les normales saisonnières. Il fera froid à Montréal; les températures devraient osciller entre -14 et -20.

Officiellement, il ne reste qu'une vingtaine de jours d'hiver...

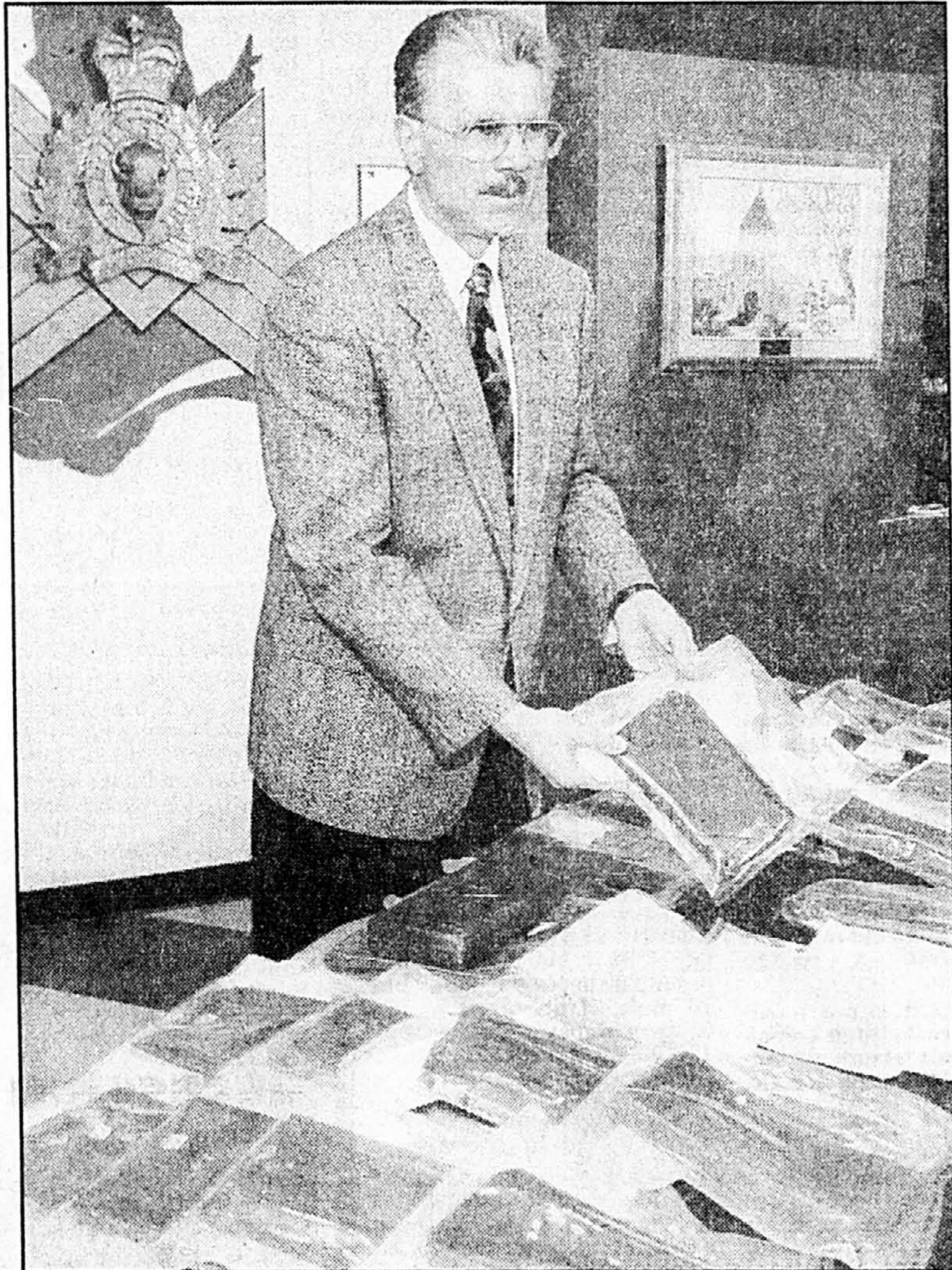


PHOTO BERNARD BRAULT, La Presse

Le sergent d'état-major de la GRC, Denis Dumas, a présenté hier une partie des 819 kilos de haschisch saisis à Halifax, au Québec et en Ontario. Vingt-deux personnes ont pour le moment été appréhendées dans le cadre de cette affaire.

Vingt-deux arrestations au cours d'une importante saisie de drogue

MARIE-FRANCE LÉGER

■ Un permanent du groupe Alliance Québec figure au nombre des 22 personnes appréhendées dans le cadre d'une importante saisie de 819 kilos de haschisch et de 2,2 kilos de cocaïne, évalués à 9 millions, effectuée par la GRC au terme d'une longue enquête.

Jeremy Hayes, 32 ans, d'Aylmer, fait face depuis hier à trois chefs d'accusation de blanchiment d'argent de la drogue et une accusation de conspiration. Selon le sergent d'état-major Denis Dumas, de la GRC, M. Hayes aurait ainsi «recyclé» pour environ un million.

Des perquisitions ont eu lieu à la résidence de M. Hayes ainsi qu'aux bureaux d'Alliance Québec. M. Dumas ne pouvait pas indiquer hier de quelle façon cet argent avait été blanchi. «L'argent ne venait pas et ne retournerait pas à Alliance Québec», a-t-il bien précisé.

Le directeur général du groupe de pression anglophone, M. David Birnbaum, a confirmé de son côté que M. Hayes travaillait pour Alliance Québec depuis décembre 1990. «C'était le directeur de notre programme d'éducation. Ce n'est pas très plaisant (toute cette histoire). On va maintenant essayer de poursuivre notre travail», a-t-il fait savoir.

L'itinéraire

L'enquête menée par la Gendarmerie Royale a débuté fin 90. Elle a débouché sur la mise au jour d'un réseau qui opérait depuis le Liban, avec des ramifications en Ontario et au Québec. En octobre dernier, la GRC apprenait que le réseau préparait l'entrée au pays, via Halifax, d'une importante cargaison de drogue.

Le haschisch a quitté la Syrie à l'inté-

rieur d'un conteneur à bord du *Ville D'Orient*. Le navire a effectué plusieurs escales avant d'arriver en France. La cargaison a ensuite été chargée à bord du *Cristoforo Colombo*. Les autorités françaises, italiennes et espagnoles ont co-opéré avec la GRC.

La drogue a pu être saisie le 3 décembre, à Halifax, à l'arrivée du navire. La GRC a d'abord arrêté 12 personnes. Outre M. Hayes, il s'agit de Georges Karam, 47 ans, d'Ottawa, le présumé chef du réseau pour le Canada; Paul Jarema, 48 ans, de Morin Heights; Phillip McCully, 37 ans, de Pointe-Claire; André Romanos, 30 ans, de Laval; Nelly Kassouf, 31 ans, d'Ottawa; Richard Kassouf, 43 ans, d'Ottawa; Karine Skaff, 55 ans, d'Ottawa; Joseph Ayoub, 34 ans, d'Ottawa; Mike Brown, 33 ans, d'Ottawa; Howard Flemming, 28 ans, d'Ottawa.

Autre coup de filet

Un second coup de filet a été effectué fin janvier, relié à la même opération. Il s'agit de Gilles Poirier, 51 ans, de Saint-Sauveur; Hugues Pascis, 49 ans, de Pointe-Claire; Marcel Vadeboncoeur, 47 ans, de Montréal; Bruno Vincent, 39 ans, de Montréal; Richard Levebvre, 29 ans, d'Aylmer; Peter Van Zeland, 31 ans, de Stouffville en Ontario; Nicole Fortin, 35 ans, de Montréal.

Cinq autres personnes ont aussi été arrêtées par le détachement de la GRC de Mississauga. Quatre hommes sont toujours recherchés dans cette affaire. Il s'agit de Pierre Romanos, 36 ans, du Liban; Normand Denault, 29 ans, d'Ottawa; Gino Constantini, 36 ans, de Montréal; et Maurice Soupras, 40 ans, de Magog.

Les personnes arrêtées seront accusées, à divers degrés, d'importation, de trafic et de complot pour trafic de stupéfiants. Certaines feront face à des accusations de blanchiment.

La Brasserie 750 et les Noirs Le propriétaire s'excuse, le serveur est congédié

MARIE-FRANCE LÉGER

■ Le propriétaire de la Brasserie 750, rue Gilford, a réagi promptement hier pour s'excuser de «l'incident regrettable», survenu mercredi soir, au cours duquel un serveur a refusé de servir des clients d'origine africaine.

M. Jean-Noël Lanctôt a congédié le serveur qui a eu, selon lui, «un comportement inadmissible». M. Lanctôt a fait faire cette mise au point par son avocat dans une lettre d'excuses adressée à toute la communauté noire.

Me Jacques Lamoureux a expliqué à *La Presse* que le serveur en question venait d'être engagé lundi dernier. «Nous le congédions parce que nous ne voulons pas que ça se reproduise. Ce serveur manquait visiblement d'expérience. Il a peut-être eu un geste d'autodéfense en voyant une caméra de télévision. Je ne sais pas ce qui a pu

faire monter la tension», a souligné l'avocat.

La lettre souligne que: «La direction, le propriétaire et le personnel se sont toujours efforcés de traiter leurs clients d'une manière courtoise sans égard à leur couleur, race et religion.»

Et plus loin: «Nos clients regrettent l'incident survenu mercredi dernier, offrent leurs excuses à la communauté noire de Montréal et l'assurent qu'ils prendront les mesures nécessaires pour que de tels incidents ne se reproduisent plus.»

M. Lamoureux a aussi précisé qu'aucune directive n'avait été transmise aux employés du bar selon laquelle les Noirs étaient jugés persona non grata dans l'établissement. Il a également indiqué que la Commission des droits de la personne, qui vient d'ouvrir une enquête, n'était jamais entrée en contact avec le propriétaire à ce sujet. «Mon client n'a pas reçu de plainte», a-t-il dit.

L'idée de grève fait son chemin chez les employés d'entretien de la STCUM

MARTIN PELCHAT

■ Les employés d'entretien de la STCUM pourraient être appelés à donner dès demain à leurs dirigeants syndicaux un mandat de grève générale.

Une assemblée générale spéciale a été convoquée pour 9 h et ainsi que le répète le président du syndicat, Normand Lamoureux, les employés pourraient être appelés à voter l'intensification des moyens de pression, par des arrêts de travail limités ou une grève générale.

«Tout est possible», de dire M. Lamoureux. «L'objectif du syndicat, ajoutait-il, n'est pas d'aller en grève, mais on va être obligé de passer aux actes s'il ne se passe pas des choses.»

Le président, qui avait déclaré en février qu'un mandat de grève pourrait être exécuté «le lendemain même», continue de laisser entendre que son syndicat ne s'embarrassera pas des délais habituels. «Qu'on envoie un avis ou non, on est toujours illégal», dit-il.

Mises à pied et caisse de retraite

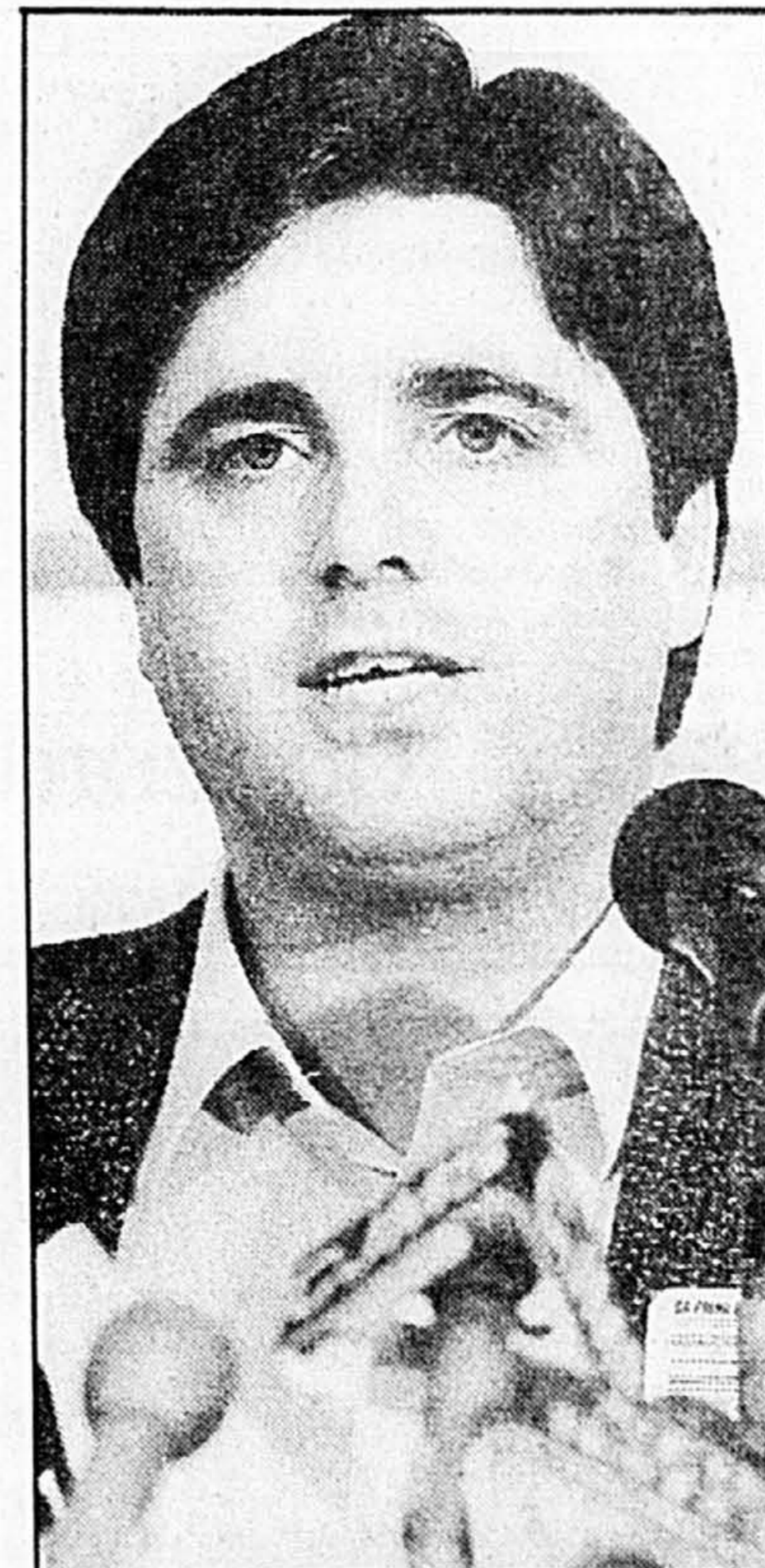
Le syndicat réclame encore que les 93 mises à pied décrétées par la Société de transport soient remplacées par des mises à la retraite. Il s'oppose par ailleurs à la scission — entérinée par la Régie des rentes — de la caisse de retraite des employés afin d'en créer une distincte pour l'entretien. Ces deux mesures sont les conséquences du refus du syndicat de l'entretien d'adhérer au plan de relance accepté par les autres syndicats (FTQ).

Au terme de son assemblée générale du 9 février dernier, le syndicat de l'entretien, affilié à la CSN, avait donné à la partie patronale jusqu'au premier mars pour régler ces dossiers à sa satisfaction. Mais une seule rencontre a eu lieu depuis et elle n'a pas apaisé les leaders syndicaux.

Il n'y aura «aucune entente spécifique possible» en dehors des ententes conclues avec les autres syndicats, rappelle hier le directeur des communications de la STCUM, Jean-Yves Duthel.

Ce dernier continue d'espérer que l'assemblée de dimanche ne donne pas lieu à une escalade. La consigne syndicale de refus du temps supplémentaire, en vigueur depuis le 20 octobre, force déjà la société à confier à l'entreprise privée l'entretien de six à sept autobus par jour, dit-il.

Grâce à cette mesure, il n'y a cependant pas plus de véhicules immobilisés qu'en temps normal, selon M. Duthel.



Normand Lamoureux, le président du syndicat.

D'autre part, six contremaitres «temporaires» viennent d'être embauchés dans les ateliers pour pallier au refus de syndiqués d'accomplir la tâche de chefs d'équipes.

Le syndicat s'attend par ailleurs à une décision arbitrale le 5 mars concernant la contestation de la procédure utilisée par la STCUM pour mettre à pied les 93 employés d'entretien.

Selon M. Lamoureux, une décision favorable au syndicat pourrait coûter à la société de transport un million de dollars, soit le remboursement des salaires de ces syndiqués depuis leur congédiement en janvier. Si le syndicat a gain de cause, la STCUM devra reprendre à zéro le processus de mise à pied.

Le syndicat tentera également la semaine prochaine de convaincre la Régie des rentes de revenir sur le feu vert donné à la scission de la caisse de retraite.

EUROPE 92

Journée d'information VOYAGE chez Ulysse, la librairie du voyage 4176, rue St-Denis, 843-9447 (angle Rachel).

la FRANCE dimanche 1er mars 1992 de 11h à 16h

Concours Supersonique, gagnez un voyage promotionnel de deux heures en (*)

CONCORDE

Jet-tours ULYSSE

* Tous les détails du concours sur l'invitation Europe 1992 disponible dans toutes les agences de Voyages Viau Marlin. 954-0155

Six candidats briguent la mairie de Lachine

Six candidats se feront la lutte pour devenir maire de Lachine lors de l'élection partielle du 22 mars.

La période de mise en candidature se terminait hier à 14 h. Pour sa part, Marie Deguire-Descary, l'épouse de l'ex-maire Guy Descary décédé en novembre dernier, a décidé de relever le défi et tentera de remplacer celui qui a dirigé la ville durant 18 ans.

Conseiller de Lachine du-

rant 16 ans et candidat à la mairie en 1989, Guy Dicaire a décidé une fois de plus de se lancer dans la course. Une candidate qui s'était elle aussi présentée à la mairie à la dernière élection, Réjeanne St-Michel-Piper, a également posé sa candidature.

S'ajoutent à la liste des candidats le commerçant Jacques Nadeau et deux autres personnes, peu connues à l'hôtel de ville, Kenneth Fitzgerald et Bernard Tisseur.

28 établissements reconnus coupables: le MAPAQ ne badine pas avec la propreté

Les inspecteurs du ministère visitent aussi bien les fermes que les restaurants

RAYMOND GERVAIS

Du 21 octobre au 18 décembre dernier, pas moins de 28 établissements d'alimentation de la grande région de Montréal ont été condamnés par des juges de la Cour du Québec à des amendes totalisant 16 725 \$, pour avoir enfreint les règlements d'hygiène les plus élémentaires du ministère de l'Agriculture des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec.



Parmi ces établissements, il y a le restaurant Le Vieux Terrebonne Enr., sis au 855, rue Saint-Pierre à Terrebonne, qui a été condamné à une amende de 3000 \$ pour une infraction commise le 24 janvier 1991.

Selon le rapport des inspecteurs qui a été déposé à la Cour, les appareils de cuisson dans l'aire de préparation étaient encroûtés et sales. La hotte de ventilation était graisseuse et les équipements étaient noirâtres. Les murs et les plafonds étaient jaunis et gras. Au sous-sol, la situation n'était guère plus reluisante. Il y avait de la poussière et des couilles blanchâtres coulaient le long des appareils.

Selon le M.A.P.A.Q., la situation est maintenant corrigée.

Par ailleurs, un autre restaurant, Chez Lien, sis au 1216, boulevard Curé-Labelle à Laval, a été condamné pour sa part d'un total de 1000 \$ d'amende après avoir été reconnu coupable de malpropreté et d'avoir eu des rongeurs.

L'infraction remonte également en janvier 1991 et selon le Ministère, la situation n'était que partiellement corrigée lors du jugement.

On reprochait notamment au restaurateur d'avoir eu des excréments de rongeurs dans la cuisine, derrière les appareils de cuisson. De plus, la hotte de ventilation était graisseuse et les tables de préparation étaient sales. La vaisselle était entreposée sur des étagères en bois sales et collantes.

Poisson par terre

Un distributeur de produits marins et de fruits de mer, Fruit de mer Starboard Inc., situé au 2800, chemin Bates à Montréal, a été condamné pour sa part à une amende de 3000 \$ pour avoir exploité un établissement dont les locaux et le matériel étaient malpropres.

Selon le rapport des inspecteurs gouvernementaux, les portes de différents congélateurs étaient rouillées et des bacs de poissons étaient déposés directement sur le sol dans les chambres froides. Les planchers étaient sales et il y avait des écailles et des résidus de poissons collés.

Dans la salle de toilette, il y avait des cernes dans et autour des appareils sanitaires. Il n'y avait pas de papier pour s'essuyer les mains.

Même s'il s'agit d'une première infraction, le commerce avait reçu au préalable deux avis de la part de fonctionnaires gouvernementaux. Au moment où le jugement a été rendu, la situation n'était corrigée qu'à 50 p. cent.

Par ailleurs, une boulangerie et pâtisserie, La Pâtisserie de Laval, sise au 2100, boulevard Le Corbusier à Laval, a été condamnée à une amende de 750 \$ après avoir été reconnue coupable de malpropreté.

Lors de la visite des inspecteurs du ministère, ces derniers ont remarqué qu'il y avait des moisissures dans l'aire de préparation des aliments et que de nombreux équipements étaient encroûtés. Sur les murs, il y avait des traces de glaçage et de la graisse.

Producteurs laitiers

L'établissement a été vendu depuis le moment de l'infraction et la situation s'est par le fait même corrigée.

Finalement, le M.A.P.A.Q. qui a aussi la charge d'inspecter les laiteries des producteurs laitiers, a porté des accusations contre Mme Blanche Saint-Pierre qui opérait une ferme laitière au 650, rang Magenta à l'Ange-Gardien, dans le comté de Rouville.

Lors de leur visite les fonctionnaires ont remarqué qu'il y avait de nombreux débris dans la laiterie ainsi que du fumier et des mouches sur le plancher. Il y avait aussi des chats à l'intérieur du local. Ces animaux peuvent contaminer le lait à la suite de la transmission de microorganismes et de matières étrangères sur les appareils servant au transvidage.

Les infractions remontent au 29 novembre 1991 et la situation a été corrigée à la suite de la vente de la ferme au fils de la propriétaire, La Cour a imposé un total de 1250 \$ d'amende.

Ce producteur laitier avait déjà

écopé d'une amende de 250 \$ en 1988; de 300 \$ en 1989 et de 2000 \$ en 1990.

Un autre producteur laitier qui s'est vu retirer son quota de lait à cause de la piètre qualité de son produit, a été condamné à une amende de 500 \$ après avoir été reconnu coupable d'avoir eu un nombre trop élevé de cellules somatiques (leucocytes et cellules épithéliales) dans le lait. Selon les inspecteurs, ces cellules somatiques dénotent un problème de stress ou d'infection du pis de la vache.

Ces leucocytes peuvent notamment donner un lait de moins bonne qualité et occasionner des difficultés au fabricant de fromage qui utiliserait un tel lait dans la fabrication de son produit.

Le producteur en question était M. Christian Benjamin, également de l'Ange-Gardien. Ce producteur en était à sa seconde condamnation en deux ans.

Cours de langues Anglais - Français

Depuis plus de quinze ans, l'Institut des langues de l'éducation permanente offre des programmes d'enseignement de l'anglais et du français, langues secondes, dans un contexte universitaire. Tous les professeurs sont spécialisés et fournissent un enseignement de haute qualité, grâce à des techniques innovatrices.

avril 1992

Anglais

Cours intensif

Journée complète
• Du 30 mars au 5 juin
Du lundi au jeudi
9 h - 15 h
Vendredi
9 h - 13 h
10 semaines/240 heures
1 100 \$

Conversation générale

Soir
• Du 30 mars au 3 juin
Lundi et mercredi
18 h - 20 h
10 semaines/40 heures - 145 \$

Conversation générale

Samedi
• Du 4 avril au 6 juin
10 h - 14 h
10 semaines/40 heures - 145 \$

Ateliers de rédaction

Samedi
• Du 4 avril au 6 juin
10 h - 14 h
10 semaines/40 heures - 190 \$

Préparation à l'épreuve TOEFL

• Du 13 avril au 20 mai
Lundi et mercredi
15 h 30 - 18 h
6 semaines/30 heures - 150 \$

Français

Cours général

Matin
• Du 7 avril au 11 juin
Mardi et jeudi
9 h - 12 h
10 semaines/60 heures - 190 \$

Au Campus Loyola seulement.
Service gratuit de navette entre les deux campus.

Conversation niveau avancé seulement

• Du 7 avril au 11 juin
Mardi et jeudi
10 h - 12 h
10 semaines/40 heures - 190 \$

Cours général

Soir
• Du 7 avril au 11 juin
Mardi et jeudi
18 h - 20 h
10 semaines/40 heures - 145 \$

Cours général

Samedi
• Du 11 avril au 13 juin
10 h - 14 h
10 semaines/40 heures - 145 \$

Langue des affaires ou rédaction

• Du 7 avril au 11 juin
Mardi et jeudi
18 h - 20 h
10 semaines/40 heures - 190 \$

Inscription en personne avant le 7 mars 1992.
Test de classement sur rendez-vous seulement.

Renseignements : 1822, boul. de Maisonneuve ouest
848-3608/3609/3614

Frais d'inscription (non remboursables) :

- Anglais intensif 50 \$
- Autre cours, anglais ou français 10 \$

Paiement par chèque visé, mandat à l'ordre de l'Université Concordia ou par Visa/Mastercard.



UNIVERSITÉ
Concordia

Centre de l'éducation permanent

ON VOUS PRÉPARE POUR LE MONDE

SEULE... MAIS PAS TOUTE SEULE

TOUS LES SOINS ET SERVICES IMPORTANTS SUR PLACE, SOINS INFIRMIERS 24 HEURES

Promotion spéciale de location INFORMEZ-VOUS!

Laval 1000, boul. Chomedey (entre Notre-Dame et St-Martin) 682-6686	St-Laurent 775, rue Muir (près de Côte-Vertu) 748-1396
---	--

LES RÉSIDENCES
Manoir Le Corbusier

Pour personnes retraitées ou semi-retraitées
SERVICES SPÉCIALISÉS POUR GENS EN PERTE D'AUTONOMIE À LAVAL

Qui part gagne!

• Au départ de Montréal à	à partir de
• NEW YORK du 20 mars au 15 mai	148 \$
• CHICAGO du 20 mars au 15 mai	189 \$
• MIAMI du 20 mars au 30 avril	279 \$

• Au départ de Montréal à	à partir de
• NASSAU du 21 mars au 26 avril	389 \$
• FREEPORT du 21 mars au 26 avril	389 \$
• MONTEGO BAY du 12 mars au 19 avril	399 \$
• BARBADE du 15 mars au 20 avril	469 \$

Aux 62 ans et plus

• Comme l'Air Canada, obtenez 10% de réduction sur tous les tarifs de nos vols internationaux en Amérique du Nord et les vols domestiques. Plus vous voyagez, plus vous économisez. Les tarifs sont en dollars canadiens.

Stonehaven Stage II — Prix 71 490\$. Prix pour acheteur précoce 58 635 \$ F.O.B. Montréal

UNE REMISE DE 10 000 \$ VOUS AIDERAIT-ELLE À TRANSFORMER EN RÉALITÉ LA MAISON VICEROY DE VOS RÊVES?

Notre vente annuelle des acheteurs précoces bat son plein. En effet, si vous réservez dès maintenant votre maison Viceroy hors-série, au complet avec l'ensemble Stage II ou l'ensemble du Président, vous recevrez une remise au comptant pouvant atteindre 10 000 \$. Appelez dès aujourd'hui pour plus de détails.

VOYEZ LA DIFFÉRENCE VICEROY:

- ✓ Des prix plus étudiés que jamais.
- ✓ Une qualité insurpassable.
- ✓ Un service exceptionnel à la clientèle.
- ✓ La propre garantie imbattable de Viceroy 2-10-25 ans.

395, YVON-BERGER, STE-ROSE, LAVAL H7L 2B9
Téléphone: 622-3185 • Ouvert le soir et la fin de semaine.

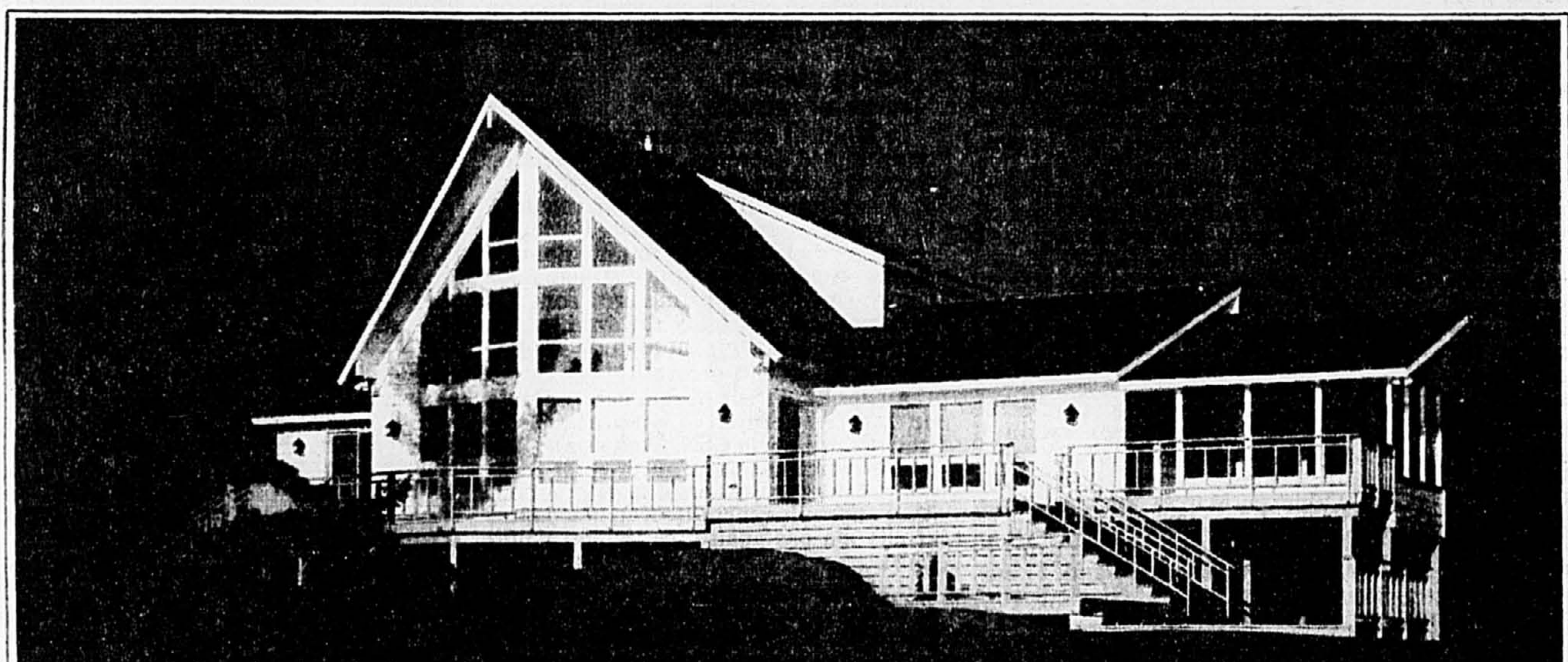
• Veuillez m'envoyer votre catalogue de 152 pages. (15\$)

NOM _____
ADRESSE _____
VILLE/PROVINCE/CODE _____ TÉLÉPHONE _____
EMPLACEMENT DU TERRAIN _____

Viceroy
LES PLUS BELLES MAISONS.

DISTRIBUÉ INDÉPENDAMMENT PAR:	JOLIETTE Entreprise M. G. Décarie 2457, Route 125, Ste-Julienne (514) 834-3015	WATERLOO Jules Légaré 2110, Clark Hill, Waterloo (514) 539-3429	BEAUXHARNOIS 500, Gestion Partagone 5670, boul. Hébert E., St-Timothée (514) 371-5553	LAURENTIDES Immobilier La Calaca 42, ch. La Calaca, St-Sauveur (514) 226-6666	LACHUTE - ST-JOVITE - MONT-TREMBLANT Maisons Rocco (514) 562-1800	HABITABERT INC. Hawkesbury (613) 675-2923
--------------------------------------	--	---	---	---	--	--

Air Canada



Loomis: en grève depuis sept mois...

Le nombre de conflits à son niveau le plus bas depuis 1981

FRANÇOIS BERGER

Malgré la récession qui étire le cortège des chômeurs, il y a encore des travailleurs qui n'hésitent pas à soutenir des arrêts de travail de longue durée au Québec.

La centaine d'employés de la compagnie Service de courrier Loomis, à Saint-Laurent, sont en grève depuis sept mois et ils sont disposés à rester «dehors» encore longtemps si l'employeur continue de vouloir leur imposer la sous-traitance.

«Nous resterons en grève une autre année s'il le faut», dit le conseiller syndical Alain De Granpré. Le syndicat des Teamsters «va débloquent d'autres fonds si nécessaire», affirme-t-il. Les grévistes de Loomis reçoivent une prestation de grève de 200 dollars par semaine.

Étant donné que l'entreprise se trouve sous la juridiction fédérale en matière de relations de travail (industrie du transport), Loomis peut embaucher des employés de remplacement, communément appelés bri-seurs de grève ou scabs. Le Code canadien du travail n'interdit pas leur utilisation, contrairement à la législation québécoise. Loomis a donc remplacé une partie de ses chauffeurs, le tiers selon le syndicat.

Mais les syndicats semblent déterminés à poursuivre leur grève afin

de limiter la sous-traitance que le transporteur veut élargir. Ils craignent que le recours à des travailleurs externes finisse par mettre en péril leur emploi. Ils réclament également des augmentations annuelles de salaire de cinq p. cent de 1989 à 1993, tandis que l'employeur offre 3 p. cent en 1989, 1990 et 1991 et 4 p. cent en 1992 et 1993.

Les employés syndiqués de Loomis n'ont cependant pas tous eu la détermination des grévistes de Saint-Laurent. Ailleurs au Québec, une soixantaine d'employés de l'entreprise, membres du même syndicat, ont préféré rentrer au travail.

Peu de conflits

La situation économique difficile a fait diminuer le nombre de conflits de travail à son niveau le plus bas depuis 1981, selon les statistiques du ministère du Travail du Québec.

Actuellement, seulement 25 conflits ont cours, tandis qu'il y en avait 39 en février 1991. L'an dernier, le Québec a connu seulement 134 conflits qui ont impliqué quelque 40 000 travailleurs, chiffres les plus bas en une décennie (il y a eu en moyenne plus de 200 conflits par année au cours des années 1980).

Outre chez Loomis, cinq autres conflits durent depuis maintenant plus de six mois au Québec, impliquant au total 500 travailleurs. La

moitié de ces conflits sont des lock-out, les entreprises ayant choisi de mettre la clé dans la porte.

Il n'y a donc que trois grèves qui durent maintenant depuis plus de six mois. Chez Loomis, chez les 130 travailleurs de VLC, un fabricant de produits électriques de Berthierville fermé depuis sept mois, et à la Société des gestion des activités communautaires de l'Île Notre-Dame, où les 15 employés sont en grève depuis un an.

Les lock-outs de longue durée se trouvent à l'aluminerie Reynolds, dans les Basses-Laurentides, où les 125 travailleurs sont en conflit de

puis huit mois; chez le fabricant de produits alimentaires Lomex, à Montréal, dont les 100 employés ont maintenant passé neuf mois «dehors»; et chez Powermatic, dont les 21 travailleurs du métal battent le pavé depuis six mois et demi.

De ces six conflits de longue durée, seul celui de Loomis est sous la juridiction fédérale qui permet l'emploi de briseurs de grève. Il semble ainsi que la possibilité de poursuivre les opérations légalement, en situation de grève ou de lock-out, ne suffise pas à expliquer la longue durée de certains conflits...

Mises à pied chez Donohue

Presse Canadienne
SAINT-HILARION

La papetière Donohue procédera, en fin de semaine, à la mise à pied de 32 travailleurs de son usine de Clermont, dans la région de Charlevoix, mettant ainsi à exécution un plan de rationalisation visant à réduire de 30 dollars la tonne le coût de production de son papier.

La nature de cette rationalisation est liée au fait qu'au début de février, les travailleurs syndiqués ont refusé, dans une proportion de 93 pour cent, des demandes patronales proposant le gel des salaires, le travail à temps partagé et huit mises à

pied. Le syndicat a alors accusé la direction de tenter de récupérer sur le dos des employés des pertes de plus de 50 millions de dollars encourues par la fermeture de l'usine de Matane.

La direction de l'usine de Clermont allègue cependant que la situation dans le secteur du papier est telle que les 40 mises à pied qui seront effectuées à l'usine d'ici la fin de mars ne pourront garantir une année sans fermeture temporaire.

Depuis la mise en place, en avril 1991, d'un régime de retraite anticipée à l'usine de Clermont, le nombre d'employés de la compagnie dans Charlevoix est passé de 500 à 370.



Pierre Foglia

Un cadavre sur la langue

Rôle de dossier-poutine sur la langue l'autre jour à Scully en direct. Comme si l'animateur et ses chercheurs avaient voulu, non pas éclairer le débat, mais seulement illustrer la division entre les différents camps linguistiques, en réunissant sur le plateau les nouilles les plus caricaturales de chacun de ces camps.

Il y avait là une étudiante en communication de l'UQAM, martyre du secondaire, pauvre petite qui avait manqué de tout, ah comme elle avait souffert, ah comme elle avait faim de grammaire aujourd'hui...

Il y avait là un fonctionnaire bouc-émissaire qui a passé la soirée à recevoir des briques sur le coin de la gueule.

Il y avait là Miss Brébeuf, insupportable bête à concours d'orthographe et colporteuse de dictionnaires.

Il y avait là une maman inquiète — vous la connaissez peut-être: la maman de Youri — inquiète de l'appauvrissement de la langue et de la culture comme si elle-même n'y contribuait pas un peu tous les matins de la semaine. En plus du samedi après-midi.

Il y avait là aussi un Lucien Francoeur presque sympathique, en tout cas d'une inhabituelle discrétion, c'est dire s'il était abasourdi... Il a bien essayé, au début, de sortir le débat du piège à con de la grammaire, en disant oui oui, c'est vrai, il faut revenir à un enseignement plus rigoureux de la règle, mais pas pour sanctifier une culture fossile, pour aborder, et vite, la culture des enfants d'aujourd'hui, les enfants de l'image, de l'ordinateur, du fax... On ne l'a pas suivi bin entendu.

Enfin il y avait là un linguiste-flic, un Ceausescu en habits de Jean Larose, un tonton macoute de Maurice Grévisse, un tata macaque de la langue française, la seule, l'unique, celle qui vit en France et meurt ici, comme chacun sait. C'est expressément pour vous parler de lui que je reviens sur cette émission. Pour vous dire que oui c'est vrai la langue française se meurt. Mais ce n'est pas la faute des petits enfants qui font des fautes d'orthographe.

C'est la faute des vieux cons. Ecoutez-les parler de la culture. Ils ont un cadavre dans la bouche.

La guerre médiatique

Incroyable, cette fausse histoire des 300 bébés koweïtiens retirés des incubateurs par les soldats irakiens, et morts dans d'atroces souffrances...

Enfin, ils ne sont pas morts puisqu'on sait maintenant que c'est une fausse histoire inventée par une agence de relations publiques américaine, payée par les Koweïtiens...

Vous vous souvenez, c'était il y a un peu plus d'un an, le peuple américain n'était pas très chaud pour cette guerre du Golfe, ce qui désespérait d'ailleurs grandement les princes koweïtiens du pétrole, et désespérait aussi monsieur Bush.

Et puis est arrivée cette histoire des 300 bébés, retirés des incubateurs par les sanguinaires soldats de Saddam qui les laissaient crever sur le plancher de la pouponnière... On a vu souvent à la télé une jeune fille qui pleurait en racontant comment les bébés râlaient à ses pieds. On supposait que c'était une infirmière. Eh non, c'était la fille de l'ambassadeur du Koweït! Elle ne s'en vantait pas évidemment. Jamais personne n'a pensé à vérifier. Incroyable!

Le président Bush a fait référence six fois à ce faux massacre de bébés dans ses discours. C'est à partir de là que Saddam est devenu un monstre et que l'opinion publique américaine a commencé à changer, à vouloir de plus en plus la guerre...

On sait aujourd'hui que c'était un coup monté. Qu'il n'y a jamais eu d'enfants assassinés. Pure propagande. Frame-up. La guerre mise en marché, «vendue comme du Coke» disait-on au Point, jeudi soir. (Il faut absolument, pour l'éducation des foules, que ce document soit remonté, et pourquoi pas un de ces Beaux Dimanches?)...

Incroyable histoire mais plus incroyable encore, l'indifférence avec laquelle l'Amérique a accueilli ces révélations. Curieuse Amérique qui s'indigne de l'improbable couchederie d'un candidat à la présidence mais qui ne réagit pas quand son président en fonction baise 225 millions d'Américains en même temps...

À côté de cette histoire, Watergate était une aimable filouterie. Ici, c'est la dernière illusion démocratique qui tombe. Cette illusion de démocratie directe, si chère à l'Américain moyen. Cette illusion qu'il est libre de choisir, précisément parce qu'il est informé de tout, 24 heures sur 24...

Tu parles! Il se fait baiser 24 heures sur 24. Comment veux-tu qu'il choisisse? Comment veux-tu qu'il pense? Comment veux-tu qu'il fasse la différence entre sa tête et son cul...

Racisme

En 1989, ça fait trois ans exactement, B'Nai Brith Canada (une organisation juive) se disait bouleversée par le ton et le contenu d'une de mes chroniques, niaiseuse je l'avoue, (ce n'est pas la première que je commettais, ce ne fut pas non plus la dernière), niaiseuse je veux bien, mais absolument pas raciste, pas une seconde. Je ne veux même pas discuter de cela...

De toute façon, le Conseil de Presse vient de rejeter la plainte de B'Nai Brith, par huit voix contre une. Et encore, je note que le dissident après avoir souligné un passage qui selon lui alimente les préjugés, reconnaît, je cite: il est évident que M. Foglia n'avait pas l'intention d'attaquer la réputation des juifs.

J'ai appelé au B'Nai Brith. Pas pour triompher. Comme ça. Je ne sais pas ce que j'espérais au juste. Oh, pas un mot d'excuse, non. Mais un mot gentil, peut-être, une blague, quelque chose...

Il faut que je vous dise que cette histoire, quand elle est arrivée en 89, m'a valu un des moments les plus pénibles de ma petite vie de chroniqueur. J'ai été secoué parce qu'on me traitait de raciste et que je considère le racisme comme la plus bête, la plus dégradante, des attitudes.

Je ne suis pas devenu raciste à la suite de cette histoire. Non, je n'en ai même pas eu la tentation. Mais pour la première fois j'ai réalisé comment on pouvait facilement glisser sur cette pente-là. Une seconde d'aveuglement sur fond d'ignorance et voilà. Et voilà tous les juifs dans le même sac, je veux dire dans B'Nai Brith...

Anyway, je n'ai trouvé personne pour me parler au B'Nai Brith quand j'ai téléphoné. Et comme j'insistais pour avoir une réaction, on m'a donné celle-ci: «Il y a une dissidence quand même...»

Cheapo. Anyway, je vais vous dire gentiment ce que je pense. Je pense que par votre hargne obsessionnelle, vous desservez votre communauté. Je pense que vous suscitez plus d'attitudes antisémitiques que vous n'en découragez. Voilà.

EMPIRE
Montréal

VENTE AUX ENCHÈRES

DEMAIN
DIMANCHE 1er mars, 13 h
L'exposition débute à 11h

Avec des centaines d'articles consignés par plusieurs consignateurs privés et commerciaux, et d'autres intérêts, incluant:

- Meubles:** Mobilier de salle à manger, meubles en bois de Chine laqué, sofa, causeuses, mobiliers de salon, chaises d'appoint, tables, fauteuils, consoles, miroirs, chaises de salle à manger style Chippendale, bibliothèques en chêne, paravents, buffets, petites tables, piédestaux, armoire, coffres de cèdre, etc...
- Divers:** Plusieurs gravures, aquarelles, et huiles, vases en porcelaine, jarres, urnes, jardinières, vases en cristal, compotiers, milieux de table, verrerie, services de table, collection de bronzes, lampes, argent sterling, manteaux de fourrure, cheval de manège, etc...
- Tapis:** Persans, chinois, orientaux et turques, de grandeurs de chambre, de couloir, etc...
- Bijoux:** Bagues serties de diamants, de saphirs et d'émeraudes, colliers de perles de culture, boucles d'oreilles, bracelets, pendentifs, etc...
- Monnaies:** Pièces canadiennes d'un dollar et décimales, pièces d'or et d'argent anciennes, pièces éprouve, ensembles olympiques.

Sélection de bijoux

Plusieurs peintures et gravures

Nous acceptons toujours les articles pour nos prochaines ventes aux enchères

ENCANS EMPIRE
5500, Paré à l'ouest de Décarie
Tél.: 737-6586

L'Université du Québec à Montréal est fière de MICHEL DAIGNEAULT, diplômé de l'UQAM en sciences comptables, membre de l'équipe olympique canadienne et gagnant de la médaille d'argent en patinage de vitesse, relais 5 000 m, aux Jeux olympiques d'Albertville.

L'UQAM félicite Michel Daigneault pour ses résultats scolaires et sportifs!

Université du Québec à Montréal

La Presse - Roland Forget

92

l'ensemble de traitement de texte WORD PERFECT par excellence!

L'ORDINATEUR

BORÉAL

- Ordinateur 286 (ou 386 sx)
- Ram 1 Mo (2 Mo)
- Disque rigide 40 Mo
- Lecteur 1.44 Mo
- Écran VGA Monochrome
- Dr. Dos 5.0 français
- Clavier canadien français
- Souris

MODÈLE 286 1650\$
MODÈLE 386SX 1950\$

LE LOGICIEL
WordPerfect 5.1 EN FRANÇAIS

L'IMPRIMANTE
Roland

- 24 aiguilles
- Alimentation continue ou feuille par feuille
- Grand choix de caractères de qualité et grosseurs variées

UMMOUTLIN
MONTREAL 8251 St-Hubert (au sud de Jarry) 385-1777
LAVAL 1533 Autoroute 440 ouest (à l'est de l'autoroute des Laurentides) 688-1001

Comment réaliser une très bonne affaire?

Suivez ces deux étapes:

1. **Profitez des aubaines**
TÉLÉ MONITEUR 20" STEREO
ENTRÉES AUDIO/VIDÉO
TELECOMMANDE
425\$
C'EST DÉJÀ TOUTE UNE AUBAINE!
2. **Surveillez les promotions**
GRATTEZ ET ECONOMISEZ
Faites l'affaire de l'année grâce à la promotion ZENITH.
Grattez-vous un rabais de 25\$, 50\$, 75\$ ou 100\$! Instantanément!

Vous pourriez payer aussi peu **325\$** ce moniteur 20" et au plus 400\$

ZENITH

UMMOUTLIN
ELECTRONIQUE
SPEC

MONTREAL 8390 St-Hubert (au sud de Métropolitain) 388-1122
LAVAL 1599 Autoroute 440 ouest (à l'est de l'autoroute des Laurentides) 681-7770
LONGUEUIL 2203 chemin de Chambly (2e fois au sud de (Carré Pointe) 468-1993

SP NOUS AVEZ-VOUS OUBLIÉS?

Veillez renouveler votre carte de membre aujourd'hui.

SPCA, 5215 Jean-Talon ouest, Montréal (Québec) H4P 1X4

ALCOOL - DROGUE

un problème dans ta vie?
le Père **Paul Aquin** s.j.

veut t'aider

(514) 229-3426

DEPUIS 1978

**PAVILLON
GRAND ÉLAN**

C.P. 119, Mt-Rolland, Qué., J0R 1G0



Le tribunal ordonne la restitution d'un vidéo-poker saisi dans un bar de danseuses

YVES BOISVERT

■ La Cour supérieure a annulé hier la saisie d'une machine à poker dans un bar de danseuses, parce que le mandat de perquisition obtenu par les policiers n'était pas assez détaillé, ce qui vient relancer le débat autour de la légalité de ces machines.

Le 25 octobre dernier, afin d'obtenir un mandat de perquisition, l'agent Daniel Langevin, du SPCUM, produit pour un juge de paix une dénonciation dans laquelle il explique avoir observé au bar l'Aquarium une serveuse remettre 25 \$ aux clients qui accumulaient au vidéo-poker 500 «crédits».

Le bar a contesté la validité de la saisie, car le policier, dans cette dénonciation, avait omis de révéler au juge de paix que l'établissement possédait une licence de la Régie des loteries et courses du Québec.

Même si le Code criminel interdit le jeu et les paris, il existe plusieurs exceptions prévues par la loi, rappelle le juge Pierre Pinard. Dans le cas qui nous occupe, l'Aquarium, qui possédait quatre machines de jeu, détenait un permis et respectait la limite permise par le Code criminel: le montant déboursé par le parieur ne dépassait pas deux dollars par pari, et le montant attribué par le bar ne dépassait pas 500 \$.

Le juge de paix n'ayant pas obtenu toute l'information de la part de la police, il n'a pu rendre une décision éclairée, et son mandat était donc illégal, tout comme la saisie qui en a découlé, conclut le juge Pinard.

Pour Me René Boucher, qui représente la Corporation du loisir automatique, il s'agit d'une «victoire pour la liberté». Il interprète le jugement d'hier comme une confirmation de la légalité des appareils de poker électroniques.

La Cour d'appel du Québec, l'an dernier, dans une autre affaire, avait cependant décrété l'illégalité de ces machines, qui, si elles sont «légalisées» du point de vue de la Régie des loteries et courses,

contrevennent au Code criminel, puisqu'ils sont aussi des appareils de jeu.

La situation ne semble donc pas aussi claire que le voudrait Me Boucher. La décision d'hier concernait-elle uniquement la validité de la saisie, ou a-t-elle une portée plus large? La chose n'est pas limpide.

La preuve: Me Boucher, le 9 mars, présentera en Cour supérieure une requête pour forcer la Régie à émettre de nouveaux permis pour les machines à poker (et autres appareils du même type). La Régie, depuis le jugement de la Cour d'appel, a décrété un moratoire sur l'émission de ces permis, tant qu'une solution ne sera pas trouvée.

Parmi les solutions envisagées par le gouvernement, il y a la possibilité que l'État s'approprie l'utilisation des appareils, par le biais d'une régie provinciale. Une

perspective qui rend furieux Me Boucher.

«Qu'ils cessent de dire que nos clients sont des mafieux! Ce sont des hommes d'affaires, tout simplement, qui ont l'autorisation du gouvernement, et qui fournissent plus de 20 millions de revenus à l'État chaque année! Alors, qu'on ne vienne pas inventer des scénarios pour nous déclarer illégaux et ensuite récupérer nos affaires!» lance le fougueux plaideur.

«Nous, ça fait des années qu'on dit au gouvernement de saisir ceux qui possèdent illégalement des machines! Mais qu'ils laissent les hommes d'affaires tranquilles.»

«J'ai rencontré des membres du cabinet, et je peux vous assurer qu'ils ont pris des notes. J'ai confiance en eux pour trouver une solution acceptable.»

«Nous ne lâcherons jamais!» prévient-il.

La malade succombe à une crise cardiaque et l'ambulancier à un infarctus

HUNTER, Nord-Dakota

■ Une femme, victime d'une crise cardiaque, est décédée pendant son transfert à l'hôpital, son ambulancier ayant lui-même succombé à un infarctus au volant, a-t-on appris auprès de la police de Hunter (Nord-Dakota).

L'ambulancier, M. Jerry Decker, 54 ans, conduisait Mme Cornelia Larson, 71 ans, à l'hôpi-

tal de Fargo, à une centaine de kilomètres de là, dans la nuit de jeudi à vendredi, lorsqu'il a brusquement perdu le contrôle de son véhicule, qui a versé dans le fossé.

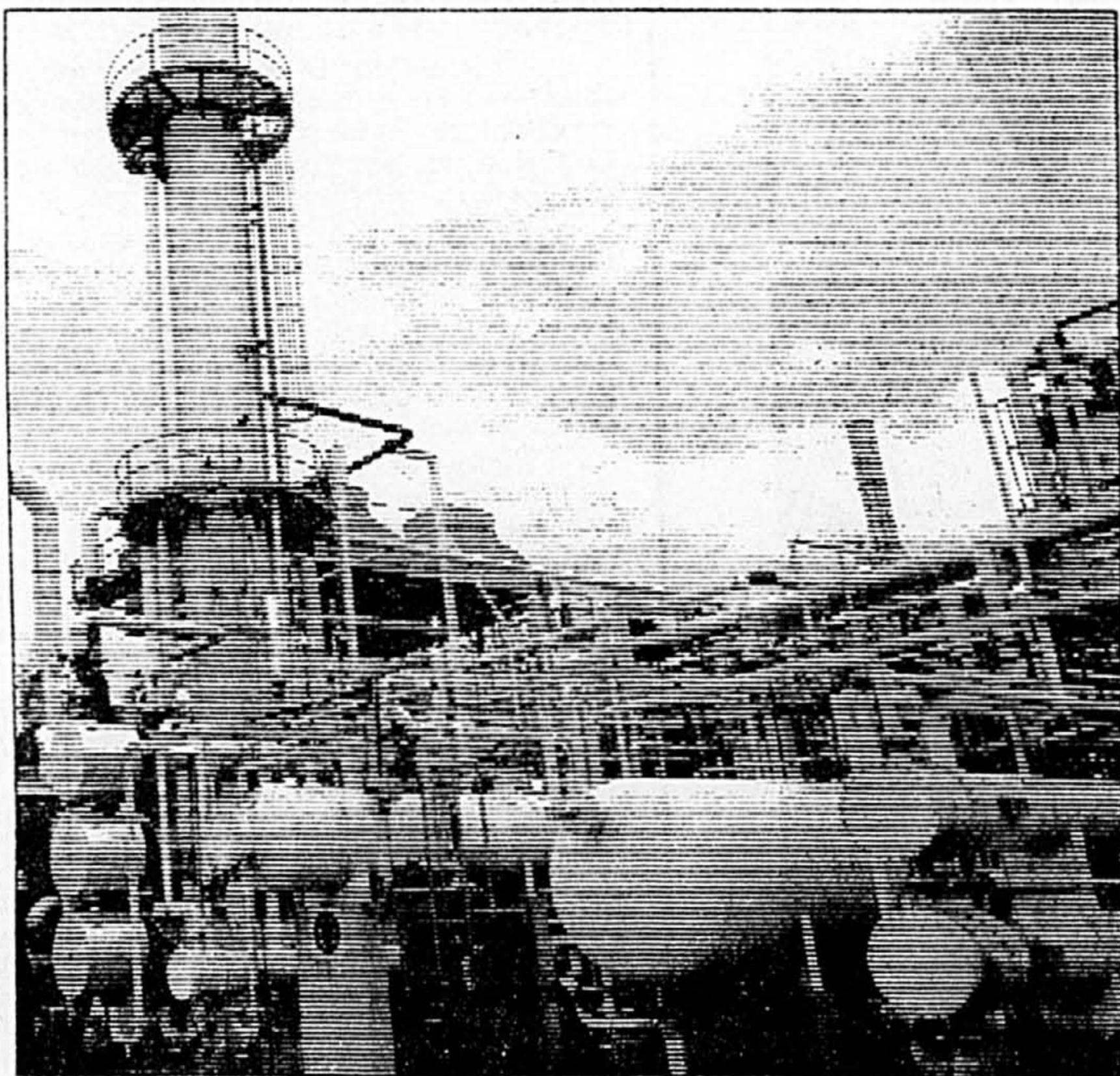
Lorsque le véhicule s'est immobilisé, les quatre infirmiers qui prenaient soin de Mme Larson à l'arrière étaient indemnes. Mais ils ont constaté que la malade et l'ambulancier étaient morts. Le chauffeur avait apparemment été victime d'un infarctus.

Des gens bien raffinés

Récemment, le ministère de l'Environnement du Canada soulignait la très bonne performance de la raffinerie Shell de Montréal-Est. Grâce à ses employés, Shell s'est classée bonne première en ce qui a trait au respect des lignes directrices fédérales sur les effluents des raffineries de pétrole pour l'année 1990 au Québec. Non seulement l'entreprise n'a accusé aucun dépassement des limites permises durant cette période, mais en outre, ses effluents ont été, en 1991, bien en deçà des normes prescrites.

Pour venir en aide à la population canadienne en matière d'environnement, la société a créé le Fonds de l'environnement de Shell. Ce Fonds annuel de un million de dollars permet aux groupes communautaires et aux personnes d'obtenir jusqu'à 5 000 \$ pour mettre sur pied et réaliser des projets environnementaux dans leurs régions respectives. Pour obtenir plus de renseignements à ce sujet, on peut téléphoner sans frais au 1 800 661-1600.

Afin de mieux servir leur clientèle, les gens de Shell sont toujours prêts à se dépasser et, encore plus que jamais, en matière d'environnement.



Shell  **vous aide!**

LA VIOLENCE ENFANTE LA VIOLENCE

L'enfant entouré d'amour à la maison apprend à aimer et à partager.

Témoin ou victime de violence, il est marqué pour la vie. Il risque, lui aussi, d'être pris dans l'engrenage infernal de la violence. Plus qu'un problème familial, la violence est un fléau de société. C'est par l'intervention de tous et chacun que nous réussirons à le contraindre. Mais pour cela...

FAUT AGIR VITE!

S.O.S. VIOLENCE CONJUGALE 1 800 363-9010



Chambre
des notaires
du Québec



FÉDÉRATION DE RESSOURCES
D'HÉBERGEMENT POUR
FEMMES VIOLENTEES
ET EN DIFFICULTÉ DU QUÉBEC

Ce week-end, je vais écluser un godet sur le zinc!

(Prendre l'apéro au bar...)

... quel début pour une fin de semaine mémorable!

Au Germain-des-Prés, redécouvrez tout le plaisir de vous faire plaisir. Offrez-vous le charme de ce petit hôtel au décor raffiné qui étonne, puis séduit par son cachet unique «Nouvelle Europe».

Forfait unique pour gens uniques

Comprenant:

- une dégustation vin et fromage de bienvenue
- le repas au réputé restaurant Le Bistango tout d'ambiance bistrot • une nuitée à l'hôtel
- le petit déjeuner français servi à la chambre

85\$

Tarif par personne, occupation double

**HÔTEL
GERMAIN
DES PRÉS**

CRÉÉ POUR ÊTRE UNIQUES

Laidlaw se dit non coupable

RAYMOND GERVAIS

■ Accusée d'avoir laissé échapper dans l'environnement un contaminant susceptible de porter préjudice à la qualité du sol, la compagnie Services environnementaux Laidlaw Ltée de Mercier, a enregistré un plaidoyer de non culpabilité hier devant un juge de la Cour du Québec au palais de Justice de Valleyfield et devra revenir devant la Cour le 12 mars prochain afin que soit déterminée la date du procès.

C'est le Ministère de l'Environnement du Québec qui a porté les accusations contre la compagnie Laidlaw, laquelle se spécialise dans la récupération et le contrôle des déchets domestiques et industriels.

Les infractions remontent au 9 et au 10 mai 1991 et consistent à avoir laissé échapper des déchets provenant de barils et de condensateurs enfouis sous terre en plus d'avoir émis dans l'environnement un contaminant provenant de déchets dangereux.

Si Laidlaw est reconnue coupable, la compagnie s'expose à une amende d'au moins 6000 \$ et d'au plus 250 000 \$ et ce, pour chacun des chefs d'accusation.

Par ailleurs, la compagnie Location de Linge Olympique, sise au 2440, rue Des Carrières à Montréal, a écopé d'une amende de 2000 \$ hier en Cour municipale, après avoir reconnu sa culpabilité à deux accusations de n'avoir pas installé un regard d'échantillonnage sur sa conduite d'eau usée menant à l'égout.

Les infractions remontent au 27 et 28 mai dernier et une récente vérification a démontré que la situation était corrigée.

Ces regards permettent aux inspecteurs du Service de l'environnement de la CUM de prélever des échantillons des eaux usées provenant de la compagnie avant qu'elles n'atteignent l'égout et de vérifier si les substances relâchées ne dépassent pas les normes de protection de l'environnement.

Ani-Mat videra le super dépôt de pneus ontarien

Presse Canadienne
TORONTO

■ Le gouvernement ontarien a donné à une compagnie québécoise le contrat de nettoyage du plus gigantesque dépotoir de pneus de l'Ontario.

La firme Ani-Mat recevra 1,28 millions pour débarrasser le terrain de PL Recycling, à Glanbrook Township, de ses 800 000 pneus, a fait savoir le ministère de l'Environnement plus tôt cette semaine.

Ani-Mat transférera les pneus à son usine de Saint-Élie d'Orford, au Québec, où ils seront déchiquetés et transformés en tapis de caoutchouc.

Le ministère tentera de récupérer les frais encourus auprès

de PL, qui ne s'est pas conformée à un ordre de la cour, datant de juillet 1990, l'enjoignant de faire disparaître l'énorme amas de pneus d'automobiles et de camions.

Il s'efforce aussi d'amener PL à payer le coût d'un réservoir d'eau et de routes d'accès construits aux frais du ministère pour rendre le dépotoir conforme aux normes de sécurité anti-incendie.

En mai dernier, PL et ses propriétaires s'étaient vu infliger une amende de 70 000 \$ pour avoir enfreint les règlements en matière de protection contre les incendies.

Des 10 soumissions reçues, celle d'Ani-Mat était la plus basse, a fait savoir le ministère. Les travaux devraient débiter le mois prochain.

**NE MANQUEZ PAS NUPHILEX
LE SALON DU TIMBRE, DE LA MONNAIE ET
DES CARTES SPORTIVES DE MONTRÉAL**

VENDREDI 28 FÉVRIER DE 10 H À 20 H
SAMEDI 29 FÉVRIER DE 10 H À 18 H
DIMANCHE 1er MARS DE 10 H À 17 H

OUVERT AU PUBLIC — ÉVALUATION — ACHAT — VENTE
IMPORTANTE SECTION DE CARTES SPORTIVES

4 IMBRIANTS ENCANS (TIMBRES: VENDREDI 19 H) (MONNAIES: SAMEDI 13 H)
(CARTES SPORTIVES: DIMANCHE 11 H) (TIMBRES ET MONNAIES: DIMANCHE 13 H)

LE SALON SE TIENDRA AU
201, AVENUE VIGER OUEST, MONTRÉAL
(QUÉBEC) H2Z 1X7

Palais des Congrès de Montréal
Renseignements: Serge Laramée 449-1888

ENTRÉE 3,50\$ taxes incluses
GRATUIT: 12 ANS ET MOINS

IMPÔT LAZER

GESTIONS INFORMATIQUES GÉRARD PAIN INC.

- TRAITEMENT DES IMPÔTS PAR ORDINATEUR
- IMPÔTS DE TOUTES LES PROVINCES
- IMPRESSIONS SUR FORMULES LASER (RECTO-VERSO) ET N.C.R. 3 COPIES
- VERSION 90 GRATUITE
- VERSION ANGLAISE DISPONIBLE
- AUTRES PRODUITS ET SERVICES DISPONIBLES

2026, ST-HUBERT, MONTRÉAL, Qc H2L 3Z5 TÉL.: (514) 289-1998
(METRO BERRI / AUTOBUS VOYAGEUR)

À 200 km/h



Pour votre santé!

Quand il s'agit de votre santé, notre service est hors-pair!
La résidence Les Marronniers vous offre l'ambiance & les sourires, la sécurité, des activités, des appartement & studios, des prix abordables et de nombreux petits extras!



LES MARRONNIERS
RÉSIDENCE POUR RETRAITÉS
1500, Montée Monette Vimont, Laval (Québec) H7M 5C9
858-1500



J'ai

pris du poids.

Les H.E.C. m'ont donné de l'envergure. J'y ai acquis des compétences qui sont aujourd'hui pleinement reconnues.

On y compte 180 professeurs en gestion, motivés par le même objectif: préparer adéquatement les étudiants au monde des affaires. On retrouve aussi à l'École des Hautes Études Commerciales 16 programmes d'études reconnus ainsi que la plus importante bibliothèque d'affaires au Canada. Dans ce milieu stimulant, les étudiants acquièrent l'esprit d'entreprise, mais aussi la capacité de communiquer, de diriger, de travailler avec les autres. En affaires, ce sera leur plus grande force.

HEC
L'ESPRIT D'ENTREPRISE

Vente spéciale

Gouches jetables (tant qu'il en restera)
Secondes
 Achetez 2 sacs jumbo, épargnez **20%** de notre prix régulier plus maxi-serviettes gratuites avec chaque achat. Tant qu'il y en aura.
 Cette offre ne vaut que pour deux formats seulement:
 * Petit-moyen, 12-16 livres, 5-7 kg
 * Moyen, 16-22 livres, 7-10 kg
 Notre soie 2 pour 1 sur vêtements d'hiver bat son plein. Voyez nos vêtements sélectionnés en magasin.



MAGASIN DE COUCHES

9505, av. Christophe-Colomb (nord du boul. Métropolitain)
 (angle rue Louvain) Montréal (Québec) 385-4773

Heures d'ouverture:
 Lundi au vendredi,
 9 h à 18 h
 Samedi,
 10 h à 17 h

Cinq ans de prison pour une agression sexuelle crapuleuse

Presse Canadienne
 TROIS-RIVIÈRES

Une sentence de cinq ans de pénitencier a été imposée, hier midi, à François Toutant, un résident de 37 ans de Sainte-Marie-de-Blandford qui s'est rendu coupable, le 13 décembre dernier, d'agression sexuelle grave à l'endroit d'une femme de 59 ans de Trois-Rivières-Ouest.

Le juge Guy Lambert, de la cour du Québec à Trois-Rivières, s'est ainsi rendu à la suggestion commune qu'ils avaient faite Me Dominique Slater, pour la Couronne, et Me René Poisson, pour la défense.

Le crime, que le juge a qualifié de crapuleux et d'odieux, s'est produit lorsque Toutant et un ami se sont rendus au domicile de la victime pour y rencontrer la fille de celle-ci. Comme la victime

faisait du vin-maison, on a décidé d'en faire la dégustation dans l'après-midi. On a ainsi bu trois ou quatre petites bouteilles de ce vin. Puis, selon la description faite par Me Slater au tribunal, Toutant a invité la fille à continuer la fête dans un bar. La mère restait pour sa part à la maison.

Environ une heure plus tard, Toutant prend congé de ses amis au bar en prétextant qu'il avait une commission à faire. En fait, c'était pour se rendre au domicile de la victime.

Arrivé sur les lieux, il prétend qu'il veut acheter une bouteille de vin qu'il avait trouvé si bon. Bien que trouvant cette demande étrange, la victime lui en offre une. Toutant insiste en disant qu'il voulait prendre encore un verre avec elle. Celle-ci refuse. Toutant entreprend alors de lui caresser les seins. Choquée, la victime mord l'accusé.

C'est alors que, fou de rage, il se met à courir après la victime qui, sentant le danger, tentait de se sauver par la porte arrière. Toutant la rattrape, lui administre des coups à la figure et la traîne dans la salle de bains. Selon Me Slater, il s'est alors livré à ses bas instincts en tentant constamment d'avoir une relation sexuelle avec sa victime. Devant son refus, il cherche à avoir une relation orale. N'y réussissant pas, il la serre ensuite à la gorge et la laisse là, inerte sur le plancher. C'est sa fille qui devait la découvrir dans cet état en début de soirée.

Me Slater a expliqué au tribunal que la victime avait été hospitalisée onze jours et qu'elle avait subi de multiples blessures au visage, aux côtes et au vagin en plus évidemment d'être secouée psychologiquement depuis ces événements. Conséquemment, la procureure de la Couronne réclamait une sentence exemplaire et dissuasive pour ces gestes crapuleux et extrêmement violents. Seul facteur atténuant soulevé par Me Slater, Toutant n'avait aucun antécédent de violence et il avait évité à la victime de devoir venir témoigner puisque la défense avait renoncé à la tenue d'une enquête préliminaire.

Le juge Lambert a donc fait siennes la suggestion des procureurs en conseillant à Toutant de profiter de ce temps d'arrêt pour revoir sa vie, régler ses problèmes et se préparer un meilleur avenir.

LA
SO
LU
TI
ON

LES LENTILLES DE CONTACT SOUPLES MULTI-FOYERS: LA SOLUTION À LA PRESBYTIE

VISION NATURELLE EN TOUT TEMPS, PEU IMPORTE LA DISTANCE

FAITES-EN L'ESSAI GRATUITEMENT!

JOURNÉE SPÉCIALE D'AJUSTEMENT:
 JEUDI 5 MARS
 VENDREDI 6 MARS

Julien et Rhéaume
 optométristes

5253, boul. Décarie
 Suite 402

PRENEZ RENDEZ-VOUS: (514) 481-4494

Sam the Record Man

LE DISQUAIRE LE PLUS GRAND ET LE PLUS CONNU AU CANADA

SAM VOUS OFFRE 25% DE RABAIS
 sur tous les coffrets de cassettes et C.D.

Le samedi 29 février, centre-ville seulement.
 399, rue Ste-Catherine O. métro P.-D.-A.

Le nouveau Vista crée tout un émoi

LE LANCEMENT DU NOUVEAU VISTA 100 SUSCITE UN INTÉRÊT IMMÉDIAT DANS LA POPULATION.

Les consommateurs sont unanimes: le nouvel appareil Vista 100 simplifie la vie. Avec sa gamme étendue de fonctions, il répond aux besoins d'aujourd'hui. Son voyant lumineux s'allume quand une autre personne utilise la ligne, il garde en mémoire vos numéros importants, donne la date et l'heure. De plus, il affiche le numéro composé, vous évitant ainsi toute erreur de composition. Surprise alors qu'elle montrait à une amie son tout nouveau Vista, une jeune femme n'a pu contenir son enthousiasme: «Voilà le téléphone qu'il me fallait: simple, pratique, polyvalent!»

NOUVEAU VISTA
475\$
 PAR MOIS

COMPLÈT SANS ÊTRE COMPLIQUÉ

Tous les utilisateurs en arrivent à la même conclusion: si le Vista 100 est aussi populaire, c'est qu'il est simple à utiliser. «Avec la fenêtre d'affichage, dit un mordru, je sais où je m'en vais. Elle me donne la marche à suivre

SIMPLE, POLYVALENT, ÉCONOMIQUE, LE VISTA 100 MULTIPLIE LES CONQUÊTES.

pour régler la sonnerie et garder en mémoire des numéros. En d'autres termes, je personnalise mon Vista.»

LE TÉLÉPHONE DE L'AVENIR

En plus de ses qualités propres, le Vista simplifie l'utilisation de certains services téléphoniques qui vous sont offerts par abonnement. Avec sa fenêtre d'affichage, par exemple, le Vista s'adapte merveilleusement bien au service de l'Afficheur. De plus, comme nous l'a fait remarquer un homme séduit par ce nouveau produit, «grâce à la touche Liaison^{MC}, la conférence à trois

et l'appel en attente se font simplement».

LES CONSOMMATEURS AVISÉS LOUENT LE VISTA

Offert en location à un prix abordable dans toutes les Téléboutiques Bell, le Vista 100 multiplie les conquêtes. «Avec le service d'entretien efficace de Bell, nous confiait un nouvel utilisateur, j'ai l'esprit tranquille.» Venue admirer la petite merveille, sa soeur est restée bouche bée en apprenant que le Vista 100 ne coûte que 4,75\$ par mois pour le premier appareil et 3,95\$ par mois pour les appareils Vista

suyants. Elle nous disait qu'à ce prix-là, elle était «bien tentée de prendre deux Vista: un pour moi, un autre pour mon mari».

L'appareil Vista fonctionne exclusivement avec le service Touch-Tone offert à 2,55\$ par mois. Certains Services téléphoniques spécifiques et Services de gestion des appels ne sont pas encore offerts partout. Pour connaître les services offerts dans votre secteur et vous y abonner, communiquez avec le Service à la clientèle ou passez à la Téléboutique Bell. Il peut y avoir des frais d'administration à l'abonnement.

PASSEZ CHERCHER
 VOTRE VISTA 100
 À LA TÉLÉBOUTIQUE BELL.

Montréal
 Les Galeries Dupuis
 1475, rue Saint-Hubert
 Place Alexis-Nihon
 1500, rue Atwater
 Plaza Côte-des-Neiges
 6700, Côte-des-Neiges
 Tour Jean-Talon
 600, rue Jean-Talon Est

Montréal-Nord
 Place Henri-Bourassa
 6000, boul. Henri-Bourassa
 Est
 Anjou
 Les Galeries d'Anjou
 7999, boul. Les Galeries
 d'Anjou
 LaSalle
 Carrefour Angrignon
 7077, boul. Newman

Saint-Laurent
 Place Vertu
 3131, Côte Vertu
 Ville Mont-Royal
 Centre Rockland
 2305, Chemin Rockland
 Laval
 Carrefour Laval
 3035, boul. Le Carrefour
 Centre Laval
 1600, boul. Le Corbusier

Longueuil
 Place Longueuil
 825, boul. Saint-Laurent Ouest
 Belœil
 187, rue Verchères
 Brossard
 Mail Champlain
 2150, boul. Lapinière
 Saint-Bruno
 Les Promenades Saint-Bruno
 1, boul. Les Promenades

Dollard-Des-Ormeaux
 Les Galeries des Sources
 3233, boul. des Sources
 Pointe-Claire
 Centre Fairview
 6801, route Transcanadienne
 Ouest
 Rosemere
 Place Rosemere
 401, boul. Labelle

Saint-Jean
 Carrefour Richelieu
 600, rue Pierre-Caisse
 Saint-Jérôme
 Carrefour du Nord
 900, boul. Grignon
 Joliette
 Place de Lanaudière
 481, rue de Lanaudière
 Valleyfield
 75, rue Maden

En bref

PEACE RIVER INONDÉ

Vendredi, des sirènes installées il y a plusieurs années à Peace River pour prévenir les habitants de l'imminence d'un raid aérien se sont mises à hurler. Plus tôt, le maire avait proclamé l'état d'urgence, ce qui l'autorisait à prendre toutes les mesures nécessaires pour combattre le débordement des eaux de la rivière de la Paix. Des températures beaucoup plus élevées que la normale avait fait fondre la neige et provoqué un dégel prématuré de la rivière. Des blocs de glace avaient été entraînés jusqu'au village, causant un embâcle et provoquant une montée des eaux. En entendant les sirènes, les deux tiers des 6700 habitants de Peace River ont compris que le moment était venu de quitter leurs maisons, situées dans les basses terres. Une femme enceinte, sur le point d'accoucher, a lancé un appel de détresse en constatant que le pont qui la séparait de l'hôpital était recouvert d'eau. La ville dépêcha une chargeuse mécanique et la femme, installée dans le godet, put traverser le pont et se rendre à l'hôpital. Situé à la rencontre des rivières de la Paix et aux Fumées, le village de Peace River, à quelque 500 kilomètres au nord-ouest d'Edmonton, a été inondé à plusieurs reprises dans le passé.

DUR COUP POUR L'HABITATION

L'abolition du programme fédéral des coopératives d'habitation entraîne l'annulation immédiate de la construction de 600 logements au Québec, estimant plusieurs organisations oeuvrant dans le domaine du logement social. Ces chantiers auraient procuré du travail à 1200 travailleurs, notent encore ces groupes, qui réclament du gouvernement qu'il revienne sur sa décision. En réduisant en outre ses transferts de fonds aux programmes provinciaux, Ottawa affectera de plus le programme québécois, disent-ils. La Confédération québécoise des coopératives d'habitation, l'Association des groupes de ressources techniques du Québec et le Front d'action populaire en réaménagement urbain ont uni leur voix à celle de l'Union des municipalités, hier, pour dénoncer ces mesures issues du dernier budget fédéral. «L'annulation du programme fédéral et la réduction des transferts de fonds aux provinces compromettent très sérieusement l'avenir du réseau de groupes techniques qui offrent des services de soutien aux coopératives. Ce sont 200 emplois qui sont en péril.» Depuis 1985, le programme fédéral avait permis la construction de près de 5000 logements coopératifs au Québec. Selon le FRAPRU, les dernières coupures, évaluées à 622 millions, portent à un milliard la valeur des ponctions effectuées par le gouvernement Mulrony dans le logement social depuis 1990.

LABORATOIRE DEMANTÉLÉ À LAVAL

La Sûreté du Québec a saisi jeudi soir, dans un garage loué derrière le 291 boulevard Ste-Rose, à Laval, du matériel servant à la transformation du haschisch. Les policiers y ont trouvé une presse de 450 kilos évaluée à 3000 \$, ainsi que 20 000 \$ en argent comptant. Ils ont également mis la main sur plusieurs kilos de haschisch, d'une valeur sur le marché de 200 000 \$. Trois Lavallois ont été appréhendés en rapport avec cette opération. Il s'agit de Patrick Hamann, 20 ans, du boulevard du Souvenir, qui était en liberté sous caution, de Steve D'Ambrosio, 24 ans, résident du boulevard Le Corbusier, et de Pascal Brunet, 19 ans. Ils ont été accusés hier à Montréal de trafic de stupéfiants, possession dans le but de trafic et complot.

UN BORDEL BRANCHÉ ILLEGALEMENT SUR HYDRO-QUÉBEC

Un bar de Grand-Mère tenu comme une «maison de débauche» et branché illégalement au réseau d'Hydro-Québec a été investi hier soir par une trentaine de policiers de la Sûreté du Québec et de la Sûreté municipale de cette localité de la Mauricie. Huit danseuses, trois serveuses, trois clients et deux tenanciers du bar Le feu rouge, de la 50e avenue, ont pris le chemin des cellules après la descente, effectuée vers 20h. Les tenanciers devront notamment répondre d'une accusation supplémentaire de «vol de service de l'Hydro-Québec». La majorité des prévenus ont été libérés sur promesse de comparaitre. Un seul sera accusé dès lundi, à Shawinigan, de trafic de stupéfiants.

UN CASINO POUR CHARLEVOIX

Le ministre du Tourisme du Québec, André Vallerand, inclut la région de Charlevoix dans son projet d'implantation de casinos au Québec, selon l'assurance qu'il a lui-même donnée, hier matin, aux agents du développement économique et touristique de cette région.

Bell
 des gens de parole™

Nouvelles mises à pied à CKVL

La station radiophonique CKVL a annoncé le licenciement d'une douzaine de personnes, dont l'animateur Roger Drolet. Le propriétaire, Pierre Arcand, explique que cette compression du personnel est attribuable au manque de revenus publicitaires. «Comme toutes les stations AM, CKVL a des problèmes de revenus. Il est difficile de garder l'intérêt des annonceurs pour une clientèle âgée. Le créneau à la mode en ce moment, c'est les 25-54 ans. Mais nous gardons toujours de grosses cotes d'écoute.» Parmi ceux mis à pied, on compte notamment des réceptionnistes ayant 20 ans d'ancienneté. Les animateurs vedettes de la station, tels les Pierre Pascau, Frenchie Jarrad, Danièle Ouimet, Serge Bélaïr, Anne-Marie Chalifoux ou Claude Poirier, restent en poste.

À Montréal, un adulte sur deux est sans travail

ANDRÉ NOËL

À Montréal, un adulte sur deux ne travaille pas — une donnée statistique qui en dit plus long que le taux officiel de chômage, selon un document inédit du ministère de la Main-d'oeuvre et de la Sécurité du Revenu du Québec.

En 1991, le niveau d'emploi moyen pour les villes de Montréal et de Laval est descendu à 54,6 p. cent, a expliqué l'auteur de l'étude, Michel Monette, au cours d'un entretien cette semaine.

On peut supposer que le niveau d'emploi est plus bas pour seulement la ville de Montréal, soit environ 50 p. cent, car Laval a toujours été avantagée sur ce point, selon l'étude de M. Monette.

Une ville dynamique a généralement un niveau d'emploi d'environ 70 p. cent, hors des périodes de récession. C'était le cas de Toronto en 1989. La récession qui frappe tout le Canada a cependant fait baisser ce niveau partout, y compris dans la métropole de l'Ontario, qui avait un taux de 63,2 p. cent l'an dernier.

«Le niveau d'emploi donne un

portrait plus juste de la santé économique d'une région que le taux de chômage, affirme M. Monette. Les statistiques de chômage ne prennent pas en compte les milliers de chômeurs qui ne se cherchent plus de travail parce qu'ils sont trop découragés.»

Le niveau d'emploi exprime le rapport entre le nombre d'emplois et le nombre d'habitants âgés de 15 ans et plus. Il comprend les étudiants, les ménagères, les retraités et toutes les personnes qui ne peuvent pas travailler. En ce sens, il ne peut évidemment jamais atteindre 100 p. cent, ni même 80 p. cent.

Mais 50 p. cent est un chiffre très révélateur, souligne M. Monette. «Il existe un grave problème de pauvreté dans la ville de Montréal et quelques autres municipalités de l'île, explique-t-il dans son étude. Il est sans doute lié à la structure industrielle de l'emploi où prédominent des secteurs précaires (cuir, tabac, habillement, etc.).»

Depuis 10 ans, le nombre de prestataires de l'assistance sociale a augmenté de près de 100 p. cent dans la région métropolitaine, précise le document intitulé «Éléments pour un portrait de la

main-d'oeuvre du Grand Montréal»

Le document, daté de novembre, souligne une fois de plus les disparités au sein de la région montréalaise. M. Monette et d'autres économistes de la Direction de la recherche ont donné une cote de 100 à la province, afin de comparer chaque région, et même chaque quartier de Montréal.

«On constate que les municipalités régionales de comté qui avoisinent l'île de Montréal ont un rapport emploi-population nettement supérieur à la moyenne québécoise. Le poids des prestataires de la sécurité du revenu

dans leur population est nettement plus faible que dans l'ensemble du Québec.

«On retrouve exactement l'inverse pour l'île de Montréal... Au niveau municipal, l'indice varie entre 86 dans la ville de Saint-Pierre et 878 à Senneville. La performance des arrondissements (de la ville de Montréal) s'étend de 73 dans le Sud-Ouest à 106 dans le Bout-de-l'île.»

Le Sud-Ouest de Montréal apparaît ainsi «au huitième rang des territoires les plus défavorisés du Québec». Le document rappelle que Montréal compte désormais plus de pauvres que les quatre provinces de l'Atlantique réunies.

Le document a été remis à La Presse par la Corporation de développement économique et communautaire du Centre-Sud et du Plateau Mont-Royal. La directrice de la Corporation, Louise Païement, a déclaré qu'il révélait une situation absolument «catastrophique».

«Les plans de relance annoncés par le gouvernement du Québec ne suffisent pas, a-t-elle dit. Le gouvernement n'a pas de vision stratégique. Il doit au plus vite simplifier ses programmes et reconnaître l'importance du développement régional dans les quartiers pauvres de Montréal.»

Aux cadres, gérants, superviseurs, chefs d'équipe, nous offrons un programme de formation en Supervision:

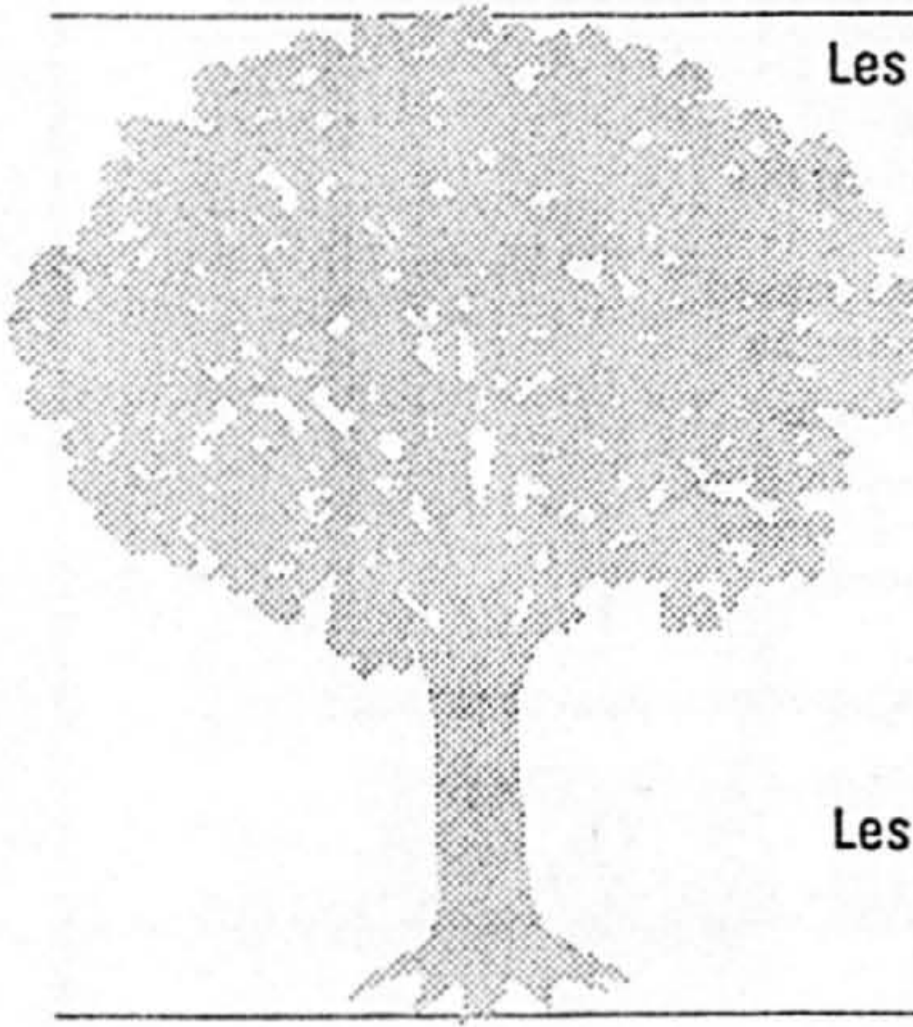
La gestion d'une équipe d'employés et d'employées

Les cours offerts ont une durée de 30 heures chacun

- Supervision efficace
- Gestion intégrée
- Gestion du travail et productivité
- Communication
- Leadership
- Administration du personnel et relations de travail
- Relations humaines
- Gestion personnelle
- Gestion du temps et du stress
- Informatique, outil de gestion

Les activités complémentaires sont de 60 heures

- Centre d'évaluation du potentiel de gestion
- Centre d'évaluation des apprentissages



Collège de Bois-de-Boulogne

L'art de la formation

Pour information et inscription, présentez-vous sans rendez-vous, le lundi 16 mars 1992 à 19 heures, au local S-126 du Pavillon Ignace-Bourget, 10500, avenue Bois-de-Boulogne, Montréal ou composez le 332-3000, poste 313

RÉSULTATS

loto-québec

Le Mini Tirage du 92-02-28		INTER PLUS Tirage du 92-02-28		La Quotidienne Tirages du 92-02-22 au 92-02-28	
NUMÉROS	LOTS	NUMÉROS	LOTS		
308903	50 000 \$	916843	250 000 \$	3	4
08903	5 000 \$	16843	2 500 \$	SAMEDI	660 8012
8903	250 \$	6843	250 \$	LUNDI	252 5276
803	25 \$	843	25 \$	MARDI	262 2026
03	5 \$	43	10 \$	MERCREDI	803 6439
				JEUDI	393 4101
				VENDREDI	359 7492

Banco Tirage du 92-02-28		PROMANÇAL Tirage du 92-02-28	
6	8	9	10
22	26	27	31
49	55	56	59
12	17	20	25
32	34	35	40
62	65		

NUMÉROS DÉCOMPOSABLES		NUMÉROS NON-DÉCOMPOSABLES	
NUMÉROS	LOTS		
3383435	500 000 \$	100 000	\$2871343
383435	5 000 \$	50 000	\$3508133
83435	500 \$		3634961
3435	100 \$	5 000 \$	
435	25 \$	1484028	2955430
35	5 \$	1769226	3356206
		1969376	3554196
2057693	250 000 \$	1970184	3603644
057693	5 000 \$	2196574	3817964
57693	500 \$	2463179	3817964
7693	100 \$	2608672	4337565
693	25 \$	2717319	4407600
93	5 \$	2828655	4600539

Prochain tirage: 92-00-00
T V A, le réseau des tirages

Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle, cette dernière a priorité.

LE SEUL REER

QUI VOUS PERMET D'ÉCONOMISER 2 FOIS PLUS D'IMPÔT

en plus de créer et maintenir des milliers d'emplois au Québec.

IMPÔT

DONNEZ UN COUP DE TÉLÉPHONE

1 800 567-FONDS

À MONTRÉAL : (514) 285-FONDS

Laval Place Marois 3200, boul. St-Martin Ouest Chomedey, Laval (Québec) H7T 1A1	Montréal-Est Centre d'achat Champlain 7788, rue Sherbrooke Est Montréal (Québec) H1L 1A5
Longueuil 1615, chemin Chambly Longueuil (Québec) J4J 3X4	Centre-ville Les Cours Mont-Royal 1555, rue Peel (Niveau Métro) Montréal (Québec) H3A 3L8

LE **FONDS** DE SOLIDARITÉ DES TRAVAILLEURS DU QUÉBEC (FTQ)

PROFITE À TOUT LE MONDE

ACCROCHEZ-VOUS

VENTE SPÉCIALE AUJOURD'HUI SUR

Modèles discontinués • Modèles de plancher • Démonstrateurs

- ✓ Denon • Yamaha • Sony • NAD • Adcom
LECTEURS LASER jusqu'à **25%** DE RÉDUCTION
- ✓ TOUS LES PORTATIFS jusqu'à **30%** DE RÉDUCTION
- ✓ Klipsch • PSB • Mission • Thiel • Boston • KEF • "M"
HAUT-PARLEURS jusqu'à **30%** DE RÉDUCTION
- ✓ Aiwa • Denon • Sony • Yamaha • TEAC • Harman/Kardon
MAGNÉTOCASSETTES jusqu'à **30%** DE RÉDUCTION
- ✓ APPAREILS D'OCCASION UNIQUES **50%** DE RÉDUCTION
- ✓ Denon • Yamaha • Perreux • Haman/Kardon • Bryston • Carver
AMPLIFICATEURS jusqu'à **35%** DE RÉDUCTION
- ✓ Sony • Hitachi • Mitsubishi • Panasonic
TÉLÉVISEURS **20%** DE RÉDUCTION
- ✓ Sony • Hitachi • Panasonic
CAMÉRAS VIDÉO jusqu'à **25%** DE RÉDUCTION
- ✓ Panasonic
RÉPONDEURS **20%** DE RÉDUCTION

audio centre

8080, boul. Taschereau O., Brossard 466-1999
5260, rue Sherbrooke O., Montréal 482-4420
1970, boul. Le Corbusier, Laval 687-3627

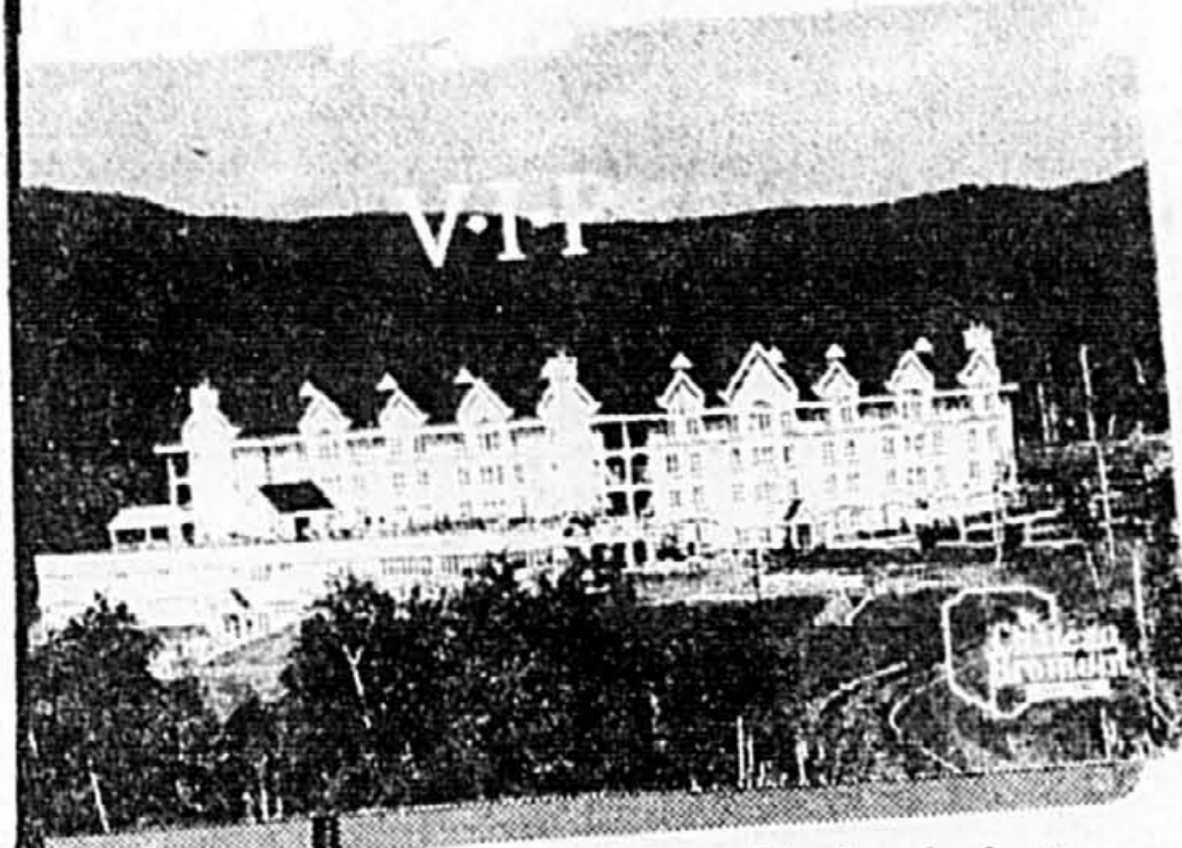
Centraide

PARTICIPATION

A VOUS DE JOUER.

LAISSEZ-VOUS SÉDUIRE PAR NOTRE FORFAIT-AFFAIRES " V.I.P."

exclusif au Château Bromont • Hotel Spa



Prix Promo

(1^{er} fév. au 27 mars 1992)

Pour seulement

159.00\$*

occupation simple.

Vos participants seront heureux de profiter de tous les avantages suivants:

- Panier de fruits pour chaque participant
- Cocktail-kir à l'arrivée
- Suite hospitalité
- Hébergement chambre de luxe
- Trois repas par jour
- Salle principale de réunion
- Deux pauses-santé par jour, incluant des fruits frais en saison
- Mini-séance d'exercices pendant les pauses ou marche matinale guidée en montagne
- Casino loufoque ou mini-olympiade
- Accès à tous les sports et activités récréatives, tel squash, racquetball, piscines intérieure / extérieure, bains tourbillons, saunas.

45 minutes de Montréal

Offrez à vos délégués un moment de détente privilégiée au Spa Concept!

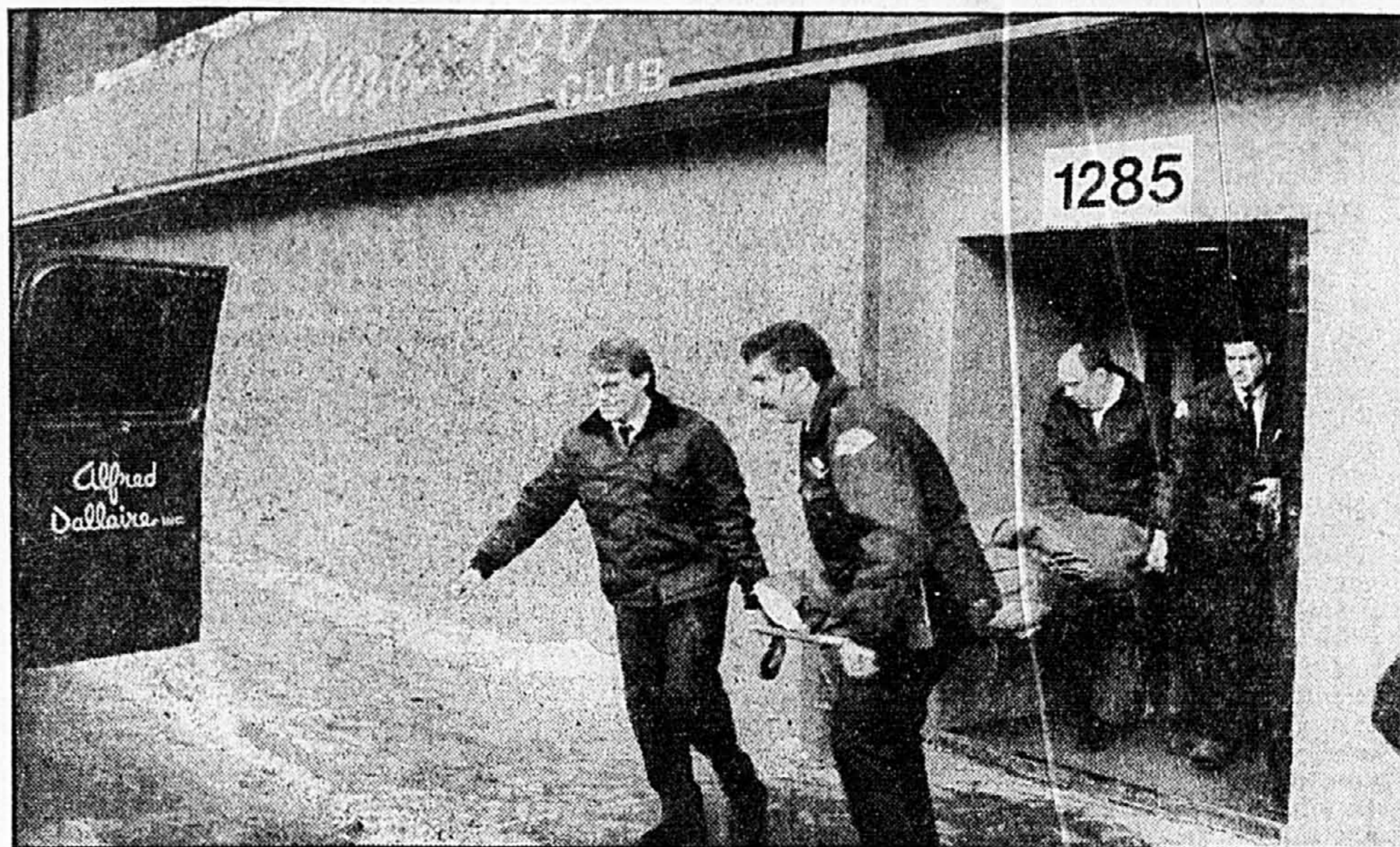
APPELEZ AUJOURD'HUI MEME.
AU (514) 534-3433 OU 866-6840 (MTL)

*TPS non incluse.

Le
**Château
Bromont**

HOTEL SPA
Les Hôtels Senneville

90, RUE STANSTEAD,
BROMONT, QUEBEC JOE 1L0
SORTIE 78, AUTOROUTE DES
CANTONS DE L'EST.



Des infirmiers sortent le corps de la victime, abattue près du bar du club Paradiso.

Abattu de sang-froid dans un bar



Le suspect, Frank Ward, serait armé et est jugé très dangereux.

■ Un homme de 28 ans, Clifford Tomlinson, a été abattu de plusieurs projectiles d'arme à feu hier matin, vers 1 h, au Club Paradiso, situé au 1285 ouest, rue Maisonneuve.

La police est actuellement à la recherche d'un suspect. Il s'agit de Frank Ward, 39 ans, qui vient de purger une peine d'emprisonnement pour homicide involontaire. Il mesure 1,75 m et pèse 91 kilos. Il a les cheveux et les yeux bruns et il parle anglais.

Sa dernière adresse connue est le 3463 de Bullion, app 3. La police précise que l'homme est armé et extrêmement dangereux.

La victime, un des portiers du Pub Alexandre, dans le centre-ville, a été retrouvée par terre, près du bar, la tête ensanglantée. Le médecin n'a pu que constater le décès.

Tomlinson, déjà connu des services de police, aurait tenté de s'interposer lors d'une altercation entre Ward et un autre client. Ce dernier a disparu.

La bagarre s'est déroulée à l'extérieur et dans les toilettes de l'établissement. Frank Ward serait parti à un certain moment, probablement pour chercher une arme. Les enquêteurs ont précisé qu'il serait revenu au bout de quelques minutes et qu'il aurait abattu Clifford Tomlinson avant de prendre la fuite.

Le sergent-détective Yvon Giroux, de la section des homicides, est chargé de l'enquête. C'est le 11^e meurtre à survenir cette année sur le territoire de la CUM.

LE JARDIN DES AMARANTES SAINTE-DOROTHÉE, LAVAL

Nouveau projet résidentiel de 200 maisons

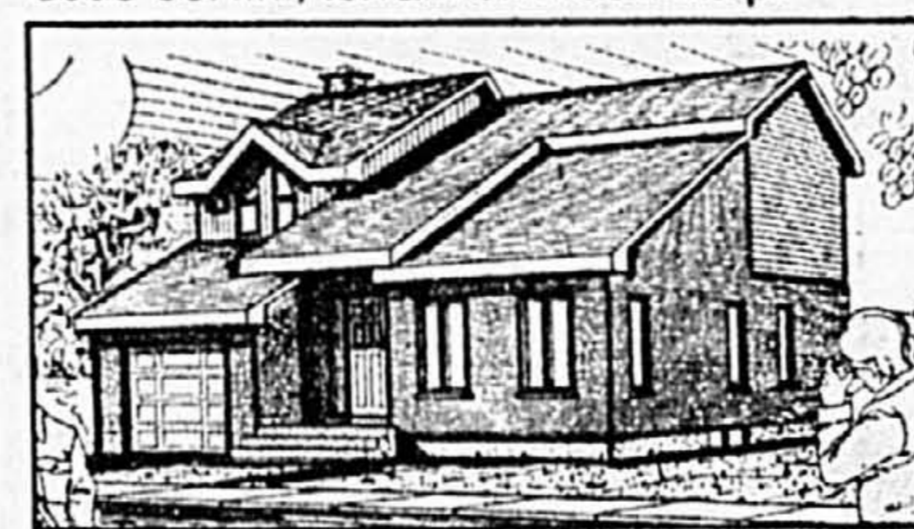
Phase 1: 80 maisons

Situé à 5 minutes de l'autoroute 13. Par la sortie Samson ouest rouler jusqu'à la rue Pesant, en voie de construction.

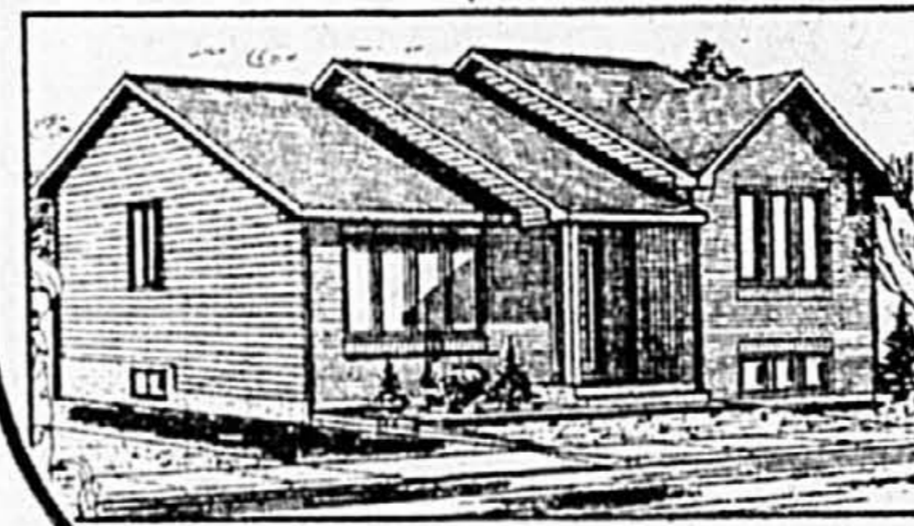
14 modèles cottés prêts à visiter. Au choix: bungalow, cottage semi-détaché, maison à paliers. A partir de 115 600 \$, incluant terrain, infrastructures et T.P.S.



ADONIS, cottage jumelé, 3 chambres, sous-sol fini, terrain env. 35 x 90 pi



ATHÉNA, cottage, 3 chambres, terrain env. 50 x 90 pi



HÉLÈNE, bungalow, 4 chambres, salle de séjour, terrain env. 50 x 90 pi



ou 4 1/2% en capital jusqu'à 5 000 \$ si contrat notarié avant le 31 mars 1992.

Un projet situé à proximité de tous les services: école, transport en commun, aréna, bibliothèque, etc.

Vous habitez votre maison à la signature du contrat. Nous payons vos remboursements d'intérêts sur hypothèque jusqu'au 30 juin 1992.

Trottoir de façade et gazon sur toute l'étendue du terrain inclus.

CONSTRUCTIONS NADON & FRÈRE INC. 689-5832

Heures d'ouverture
Du lundi au jeudi, de 14 h à 20 h 30
Le samedi et le dimanche, de 13 h à 17 h

la Baie NETTOIE À DES PRIX IMBATTABLES

"50% de rabais
Sur l'application
de désodorisant." *



DEUX PIÈCES

Tapis mur à mur
29⁹⁹

CARPETTES

Toutes dimensions (8.61 \$ m²)
80¢/pi²
(Min. 39\$)

CANAPÉ
Toutes dimensions
59⁹⁹

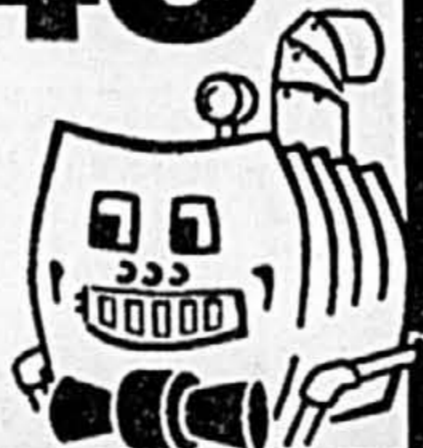
MEILLEURE VALEUR

5 pièces, tapis mur à mur,
12 marches et un vestibule

89⁹⁹

SYSTÈMES DE VENTILATION/ CHAUFFAGE

Le prix inclut tous
les conduits principaux
et la soufflerie. Ajoutez 7\$
par bouche de ventilation.



339-5420

Lundi au vendredi: 9h00 à 17h00 Samedi: 9h00 à 14h00
*Valable jusqu'au 14 mars 1992. Des restrictions peuvent s'appliquer.



Satisfaction
garantie!

la Baie
services à domicile

INFO-BUDGET 1-800-267-6640

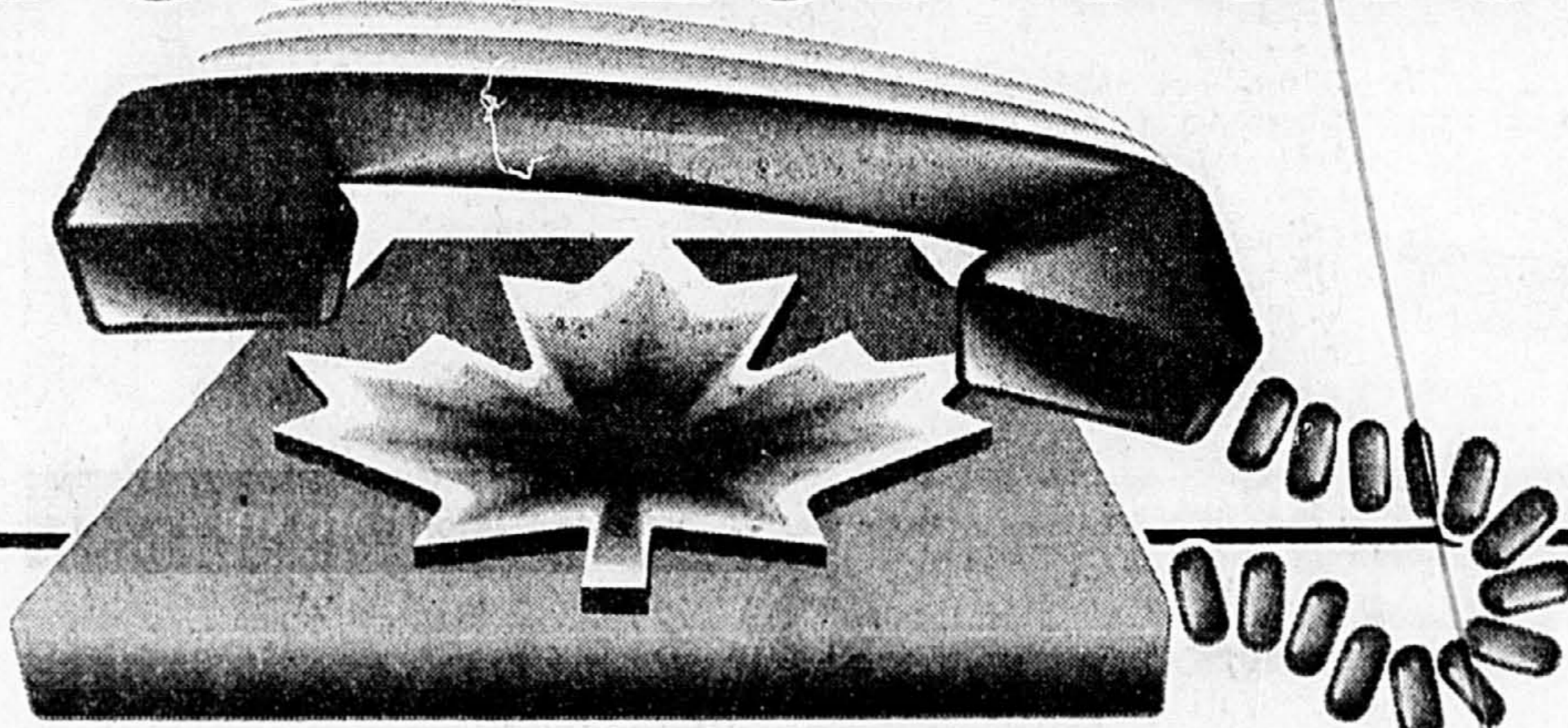
Pour toute question sur le budget fédéral,
ou pour obtenir des imprimés, appelez sans frais.

Personnes sourdes ou malentendantes:
1-800-267-6650 (ATS/ATME)



Ministère des Finances
Canada

Department of Finance
Canada



Le parc technologique de St-Laurent remis en question

NORMAN DELISLE
de la Presse Canadienne
QUÉBEC

■ Un projet de loi privé qui devait autoriser la ville de Saint-Laurent à exproprier des terrains pour l'éventuelle réalisation d'un parc technologique n'a pas reçu l'aval de la commission parlementaire chargée de l'étudier, cette semaine.

Pour être adopté, ce projet de loi devra être réexaminé à une date qui n'a pas encore été précisée.

Le texte législatif aurait autorisé la ville de Saint-Laurent à exproprier des terrains sur son territoire et à les céder à un organisme régional, le Centre d'initiative technologique de Montréal (CITEC), pour y réaliser un parc technologique.

Pour ce faire, la ville demandait qu'on suspende l'application de la loi du zonage sur un terrain agricole appartenant à la famille Van den Abeele qui y exploite une ferme depuis 40 ans.

Le libéral Yvan Bordeleau, dé-

puté de l'Acadie à l'Assemblée nationale, qui a présenté le projet de loi, a expliqué que le parc technologique serait susceptible d'attirer jusqu'à 200 entreprises et des investissements dépassant les 3 milliards dans le comté de Saint-Laurent, représenté par le premier ministre Robert Bourassa.

Mais Me Raynald Brochu, avocat de la famille Van den Abeele, a fait valoir qu'on contournait la procédure habituelle pour exempter un terrain que la loi du zonage agricole protège.

De plus, la procédure habituelle de fixation du prix des terrains est modifiée en enlevant aux expropriés le droit de recourir aux tribunaux pour contester.

Le porte-parole de l'opposition péquiste, Francis Dufour, député de Jonquières, a soutenu pour sa part qu'il fallait bien prendre le temps d'examiner toute la question avant de se prononcer.

M. Dufour a, par exemple, exigé d'avoir la liste de toutes les transactions qui ont marqué ces terrains avant que la municipalité ne les mette sous réserve en 1987.

M. Dufour veut vérifier s'il y a eu spéculation foncière sur les terrains lorsque le projet de parc technologique a commencé à circuler.

Le ministre des Affaires municipales Claude Ryan a déclaré qu'il est normal qu'on exproprie une propriété pour le bien commun.

« Certaines propriétés choisies pour une vocation agricole voient

dans des circonstances très spéciales cette vocation modifiée au nom de l'intérêt général, du bien supérieur de toute la communauté », a dit M. Ryan.

Le ministre a cité un précédent: la loi de l'expropriation a été suspendue l'an dernier pour permettre au gouvernement de parachever l'autoroute 30 dans le secteur de Kahnawake, à cause de l'urgence de la situation.

RELATIONS PUBLIQUES

FORMATION PROFESSIONNELLE

LE LOBBYING : un outil de gestion performant

Séminaire d'une journée portant sur tous les aspects de la pratique des relations gouvernementales.

Mercredi 25 mars
9 h - 17 h 00
.7 UFC 295 \$

Renseignements : 343-6990

Université de Montréal
Faculté de l'éducation permanente

Le savoir en action

Information

Ville de Montréal

Assemblée du Conseil

Lundi 2 mars 1992
19 heures

Parmi les points à l'ordre du jour, le président de l'assemblée souligne les suivants :

- agrandissement de l'Institut de recherches cliniques de Montréal;
- entente d'entraide mutuelle en cas d'incendie entre la Ville de Montréal et la Ville d'Anjou;
- achat d'unités d'intervention rapide (700 373,34 \$);

- subventions aux bibliothèques Jewish Public Library (30 000 \$), Montreal Children's Library (101 200 \$), National Council of Jewish Women's Library (19 600 \$) et Notre-Dame-de-Grâce Library for boys and girls (9500 \$);
- participation financière de 69 934,68 \$ relativement au coût de deux œuvres d'art intégrées à l'architecture du Centre d'histoire et d'archéologie;
- étude et adoption du règlement sur le contrôle des chiens.

L'hôtel de ville de Montréal est situé au 275, rue Notre-Dame Est (métro Champ-de-Mars).

Assemblée publique des commissions permanentes et des comités du Conseil

Commission de l'environnement et des travaux publics

Le jeudi 12 mars 1992
19 heures
Salle du Conseil
Hôtel de ville de Montréal
275, rue Notre-Dame Est

Étude publique du plan d'action 1992 sur la propreté

La Commission étudiera le bilan des activités 1991 en matière de propreté, pour se pencher ensuite sur les interventions prévues dans ce domaine pour l'année en cours, notamment :

- le déroulement de la campagne de propreté;

- les actions prioritaires dans les parcs;

- les renseignements sur les horaires d'enlèvement des déchets;

- le suivi des recommandations des Comités-conseil d'arrondissement sur la propreté.

Une période réservée aux interventions du public suivra la présentation du dossier.

Renseignements: Division des commissions et des comités du Conseil, 85, rue Notre-Dame Est, bureau R-200, 872-3770.

Le 29 février 1992

Le greffier de la Ville,
Léon Laberge

VIVRE MONTRÉAL ET EN PARLER

LE SAINT-MALO

RÉSIDENCE POUR RETRAITÉS



Vivre sa retraite avec bonheur, la vivre activement débarrassé des mille petits soucis quotidiens. Au Manoir Saint-Malo, on passe tout son temps à vivre pleinement loin de tous les tracas. Tout est sur place: salle à manger, salon de coiffure, potagers, services religieux, surveillance médicale personnalisée.

À son gré, on peut y mener une vie retirée dans l'intimité de ses appartements ou partagée avec son entourage.

Le Saint-Malo est vraiment un manoir qu'on peut appeler sa maison, avec une vue magnifique sur Montréal.

Situé à deux pas d'une bouche de métro.

AU SAINT-MALO, NOUS NOUS ENGAGEONS À NE JAMAIS AUGMENTER VOTRE LOYER AUSSI LONGTEMPS QUE VOUS Y RÉSIDEREZ!

Oui, je désire recevoir, sans frais et sans obligation de ma part, des informations supplémentaires concernant la vie au Saint-Malo.

Nom _____
Adresse _____
Ville _____ Province _____ Code postal _____
Tél. _____

Veillez retourner ce coupon à:
LE SAINT-MALO
390, rue Bord de l'Eau
Longueuil, Qc J4H 3Z4
Tél.: (514) 651-0290

LE SAINT-MALO
Nos 10 ans d'expérience sont l'assurance de votre qualité de vie.

Moishes ferme ses portes

Nous entreprenons de rénover nos locaux et désirons informer notre fidèle clientèle que le restaurant sera fermé du 2 au 10 mars.

Nous avons déjà hâte de vous accueillir à nouveau.

Moishes

DEPUIS 1938



Université de Montréal
Faculté de l'éducation permanente

LOUISE MARCIL-LACOSTE

Grande conférence



L'ÉGALITÉ : UNE GRANDE ILLUSION?

Professeure du Département de philosophie de l'Université de Montréal

LE MARDI 3 MARS, À 19 H 30

Prochainement

EDGAR MORIN

Les idées ont-elles une vie ?
le mardi 17 mars à 19 h 30

RÉSERVEZ À L'AVANCE !

Lieu :
Pavillon 3200, rue Jean-Brillant
Frais : 15 \$, étudiants : 10 \$
Réservations (de 9 h à 17 h) :
(514) 343-6090 1-800-363-8876
Visa et MasterCard acceptées

Les
Belles
Soirées

Magnifique coup de filet réussi dans le milieu des cigarettes de contrebande

Presse Canadienne
SHERBROOKE

■ Neuf personnes arrêtées, 100 caisses de cigarettes saisies et quatre fourgonnettes confisquées, tel est le bilan de la plus importante opération du genre effectuée dans la région de Sherbrooke à la suite d'une enquête menée par la division des renseignements et de la répression de la contrebande à Revenu Canada et d'une intervention de la Gendarmerie royale.

La police estime à environ 250 000 \$ la valeur du butin trouvé à Fitchbay à cette occasion et soupçonne que la contrebande

pouvait être faite par le lac Memphremagog.

Cinq individus originaires de la région de Montréal ont été traduits, hier, devant le juge Michel Côté, de la Cour du Québec, au palais de justice de Sherbrooke, et les quatre autres comparaitront sur sommation le 8 avril.

Il s'agit de Claude Nepton, 44 ans, de Lachenaie, Pierre Ouellette, 36 ans, de Saint-Laurent, Sylvain Ouellette, 29 ans, de Montréal, Michel Ouellette, 24 ans, aussi de Montréal, et Bruno Ouellette, 18 ans, de Saint-Léonard, ces derniers étant apparentés.

Le procureur Danielle Lague ne s'est pas opposée à la remise en liberté provisoire des prévenus.

Ils ont toutefois dû souscrire un cautionnement ou un engagement de 1000 \$ et promettre de garder la paix ainsi que de ne pas se rendre aux États-Unis.

Les cinq ont opté pour un procès devant jury pour répondre de l'importation de 5000 cartouches de cigarettes sans acquitter de droits de douane et de possession de cigarettes qui ne sont pas emballées ni estampillées conformément à la Loi de l'accise.

La loi prévoit des pénalités pouvant varier entre 55 000 \$ et 82 000 \$ advenant une condamnation pour une quantité comparable.

L'opération policière a été conduite par le caporal Claude Nolin, du poste de la GRC à Coaticook, aidé de deux gendarmes et d'un douanier.

La police a arrêté huit suspects à l'aube, jeudi, sur le chemin Arrow Head, à Fitchbay, et une neuvième dans un chalet sous-loué.

On a trouvé 50 caisses de cigarettes dans une pièce du chalet, 25 caisses dans une fourgonnette stationnée à proximité et 25 autres caisses au cours du transbordement présumé d'une fourgonnette à deux autres sur le chemin Arrow.

La police soupçonne qu'un premier transport a été effectué à 4 h 30 et un second à 6 h par le lac.

Selon M. Jean Choquette, Revenu Canada a commencé son enquête au début de février et a travaillé en collaboration avec les services américains des douanes et de l'immigration.

Les syndiqués acceptent le plan de redressement de la PFCP de La Tuque

Presse Canadienne
LA TUQUE

■ Après plusieurs semaines d'attente inquiète, la population de la Haute-Mauricie apprend enfin que les syndiqués de l'usine des Produits forestiers Canadien Pa-

cifique (PFCP) ont accepté, dans une proportion de 90 p. cent, le plan de redressement qui leur a été proposé.

«Je suis très heureux de cette décision qui prouve la volonté des travailleurs de se prendre en mains», a commenté le préfet de la MRC Haut-Saint-Maurice, M. Elzéar Lepage.

Selon lui, les intervenants de la région de La Tuque n'entendent pas négliger pour autant le dossier de la forêt, car PFCP devrait fournir sous peu des informations additionnelles sur ses intentions en matière d'exploitation forestière.

Pour sa part, le président de la Chambre de commerce du Haut-Saint-Maurice, M. Jean-Yves Laforge, a traduit l'opinion des gens d'affaires en se disant rassuré par cette nouvelle. «J'avais hâte que ça se règle et je suis content de cet accord entre les parties», a-t-il dit.

De son côté, le maire de La Tuque, M. Gaston Fortin, a salué la maturité des employés de l'usine tout en vantant les qualités du directeur, M. Jean-René Martel, qui a su rallier tout son personnel en vue de relever les défis liés à un contexte économique plutôt difficile. «Même si ce n'était pas facile pour eux, les gars ont pris une décision et c'était leurs affaires à eux, car ce n'est pas bon quand il y a trop d'intervenants», a-t-il confié.

Rappelant l'importance pour toute entreprise d'afficher une bonne productivité, M. Fortin a réitéré toute sa confiance en la jeunesse latuquoise qui a joué, selon lui, un rôle déterminant dans le résultat des votes.

Finalement, le président du comité de concertation de tous les organismes de développement économique, M. Jean Spain, croit que la prise de position syndicale amènera un vent d'optimisme dans la région.

«Merci aux gars et à la direction de l'usine», a-t-il spontanément lancé.

Contrairement à ce qui avait été véhiculé plus tôt, l'usine de La Tuque n'est pas plus à vendre aujourd'hui qu'elle ne l'était avant l'acceptation du plan de redressement.

SP NOUS AVEZ-VOUS OUBLIÉS?
Veuillez renouveler votre carte de membre associé (S.A.).
S.P.C.A., 5215 Jean-Talbot court, Montréal (Québec) H4P 1X4

Mode

Mardi,
dans le cahier
Mode,
La Presse
vous propose
La collégienne



Un article signé
Viviane Roy

La Presse



ou Trévi vous remboursera la différence plus **10%***

LA GARANTIE DES MEILLEURS PRODUITS

Qui d'autres connaît mieux ses produits qu'un fabricant?

Trévi est le seul marchand de piscines à fabriquer la presque totalité de ses produits. Parmi nos exclusivités, vous retrouverez notre réputée piscine en Bio-Gunite vous permettant de personnaliser ses formes au gré de votre imagination ainsi qu'un vaste choix de piscines creusées aluminium ou acier et de piscines hors-terre acier, aluminium et aluminium / résine. Nous vous offrons une garantie à vie, claire et sans surprise sur nos structures.

LA GARANTIE D'INSTALLATION CERTIFIÉE

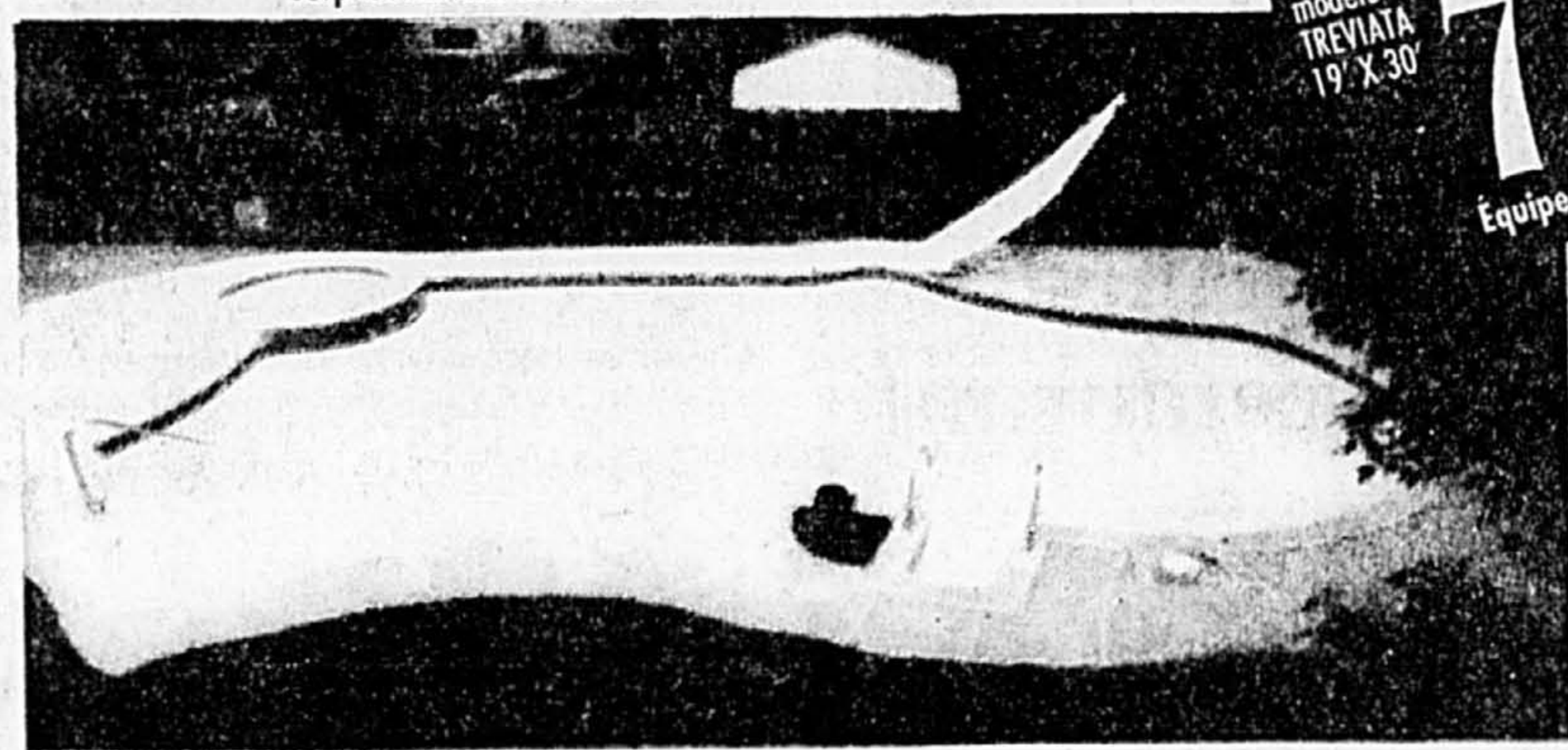
Oseriez-vous faire installer votre piscine par un apprenti?

L'achat d'une piscine, c'est aussi s'assurer d'une installation professionnelle adéquate. Seul Trévi vous offre un personnel formé pour suivre rigoureusement les 8 étapes d'installation certifiées Trévi.

LA GARANTIE D'UN SERVICE PROFESSIONNEL

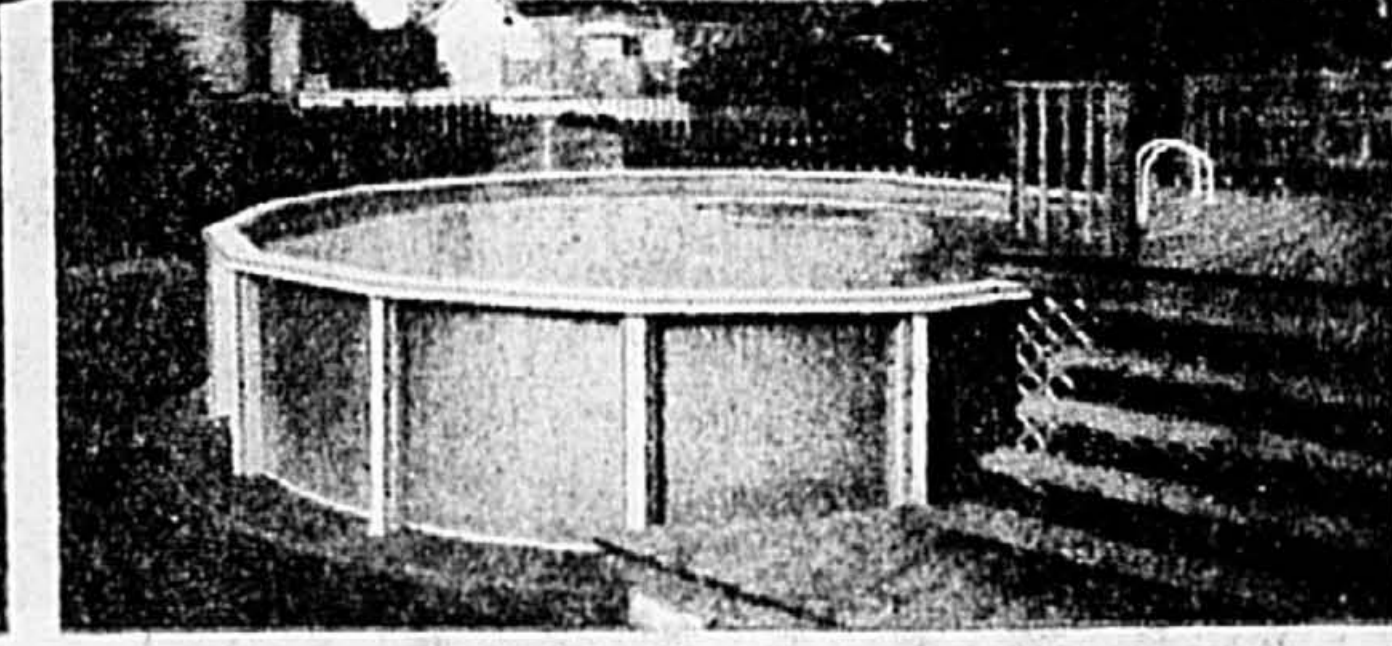
Achèteriez-vous une piscine de 8 000\$ dans un entrepôt?

L'achat d'une piscine constitue un investissement trop important pour qu'il soit pris à la légère. Chez Trévi, comme nous offrons toutes les gammes de produits, nos spécialistes sont en mesure de vous proposer la piscine ou les meubles de jardin qui répondent le mieux à votre budget.



PISCINE CREUSÉE
modèle TRÉVIATA
19' X 30'
7 999\$
Équipement standard habituel inclus

PISCINE HORS-TERRE
À partir de **999\$**
Équipement standard
Structure à base recouverte de vinyle Pacisol
Bordure sécuritaire 8'



Les textes prévalent sur les photos.
Les articles photographiques ne représentent pas nécessairement ceux annoncés.

HEURES D'OUVERTURE:
Lundi, mardi et mercredi: 10 h à 18 h
Jeudi et vendredi: 10 h à 21 h
Samedi: 9 h à 17 h

Cartes de crédit acceptées



TRÉVI
L'EXPÉRIENCE PAR EXCELLENCE



Tous les détails des garanties en magasin.

515, boul. Curé-Labelle, Laval Tél.: 622-9801 • 11800, rue Sherbrooke Est, Pointe-aux-Trembles Tél.: 640-4500 • 2500, boul. Taschereau, Ville Lemoyne Tél.: 465-7701
1235, rue Ampère, Boucherville Tél.: 449-2411 • 115, boul. Saint-Jean-Baptiste, Châteauguay Tél.: 698-2210 • 5940, boul. Métropolitain Est, Saint-Léonard Tél.: 255-7014 • 13101, boul. Gouin Ouest, Pierrefonds Tél.: 620-8740

UN BEL ÉTÉ GARANTI!

La prison pour deux jeunes voleurs à la carrière bien étoffée

Presse Canadienne
QUÉBEC

Deux membres d'un trio auquel on reprochait pas moins de 37 crimes, dont un vol qualifié commis dans un gaz-bar de Lévis, le 10 janvier, Francis Bolduc, un Lévisien de 18 ans, et Daniel Goupil, âgé de 20 ans et domicilié à Valcartier, ont été condamnés, hier au palais de justice de Québec, à des peines respectives de 60 et 42 mois de pénitencier par le juge Laurent Dubé, de la Cour du Québec.

Bolduc, le chef du groupe, celui qui planifiait tout, a commencé sa carrière criminelle le jour même où il a obtenu sa majorité, en mars 1991.

En plus de sept tentatives de vol, Bolduc, Goupil et un présumé complice, Gino Lemelin, 21 ans, de Lévis, ont commis pas moins d'une trentaine de vols dont la valeur atteint les 42 000 \$.

Ils ont notamment volé des ordinateurs au Patro de Lévis, une automobile, un radeau pneumatique, un moteur hors-bord, ainsi que des outils sur deux chantiers de construction.

Leur jeune carrière a pris fin lors d'un vol à main armée raté, le 10 janvier, dans un gaz-bar de Lévis.

Pendant que Goupil les attendait à l'extérieur, à bord d'une automobile volée, Bolduc et Lemelin sont entrés à l'intérieur. Bolduc a d'abord menacé la femme du propriétaire avec un couteau, pour la forcer à ouvrir le coffre-fort. Alerté par les cris de sa femme, le propriétaire est entré et s'est rué sur Lemelin, qui faisait le guet, armé d'une carabine de calibre .22 à canon tronçonné.

Bolduc s'est porté au secours de son comparse et a asséné deux coups de couteau dans le genou du propriétaire et lui a coupé deux tendons.

Les voleurs ont ensuite pris la fuite, sans demander leur reste.

Le contrôle de la douleur sans médicaments.



Le stimulateur **ECLIPSE™** soulage les douleurs.

- Migraines
- Lombalgies
- Sciatalgies
- Arthrite
- Neuropathies
- Tendinites
- Douleurs musculaires postopératoires.

Compact et léger, fonctionne à piles.



de **Medtronic** Vente et Location

Laboratoire d'orthèses et de prothèses

Medicus

5135, 10e Av. Montréal 525-3757
300, Concorde est, Laval 667-5310
5050, St-Laurent Montréal 276-3691

À L'ÉCOUTE DE VOS BESOINS



LES LANGUES: UNE AFFAIRE RENTABLE

anglais parlé anglais écrit	espagnol civilisation espagnole* grec* allemand*	français parlé français écrit
italien portugais*		japonais* chinois*

nouveau CLUB DE CONVERSATION* nouveau

Session de 7 semaines Session de 4 semaines Session de 3 semaines
(25 heures/semaine*)

début de session le 9 mars

L'INFORMATIQUE A LA PORTEE DE TOUS

Session de 3 semaines	Session de 7 semaines
les vrais débutants* Dactylo sur ordinateur Connaitre l'IBM-PC* (Windows 3.0)	IBM DOS dBase IV+* Wordperfect 5.1 (et avancé) Lotus 123 (et avancé) Comptabilité informatisée*

Groupe maximum de 10 personnes

AU Y CENTRE-VILLE
Pour l'anglais, le français et l'espagnol: inscription les 25, 28, 27 fév. et 3, 4 et 5 mars entre 12h et 14h et entre 18h et 19h
Pour tous les autres programmes: inscription dès maintenant.

AU Y HOCHELAGA-MAISONNEUVE
Inscription les mêmes dates entre 14h et 20h.

YMCA Centre-ville 1450, Stanley (métro Poel) 849-8383 postes 712 et 732
YMCA Hochelaga-Maisonneuve 4567, rue Hochelaga (métro Viau) 255-4651

* Ces cours ne sont pas offerts à la succursale Hochelaga-Maisonneuve.

Ses traces sur la neige l'ont trahi

Presse Canadienne
QUÉBEC

Des traces de pas dans la neige et les informations d'un témoin ont permis, hier, qu'Alain Paquet, un individu de 21 ans de Lévis, soit condamné à quatre années de pénitencier pour un vol de 4900 \$ commis le 6 février dernier à la Caisse populaire de Lauzon.

Paquet, dont le visage était recouvert d'une cagoule, avait dérobé l'argent sous la menace d'un fusil de calibre .12 à canon tronçonné.

Il a écopé, hier, de sa sentence après avoir été trouvé coupable de vol qualifié, de déguisement et d'utilisation d'une arme. Il avait déjà été condamné pour des vols par effraction.

Lors de son arrestation, les policiers n'ont pas trouvé un centime des 4900 \$, mais plutôt une certaine quantité de poudre, qui a été expédiée au centre de police scientifique de Montréal, pour fins d'expertise.

Mécanicien et employée de bureau devenus accoucheurs

Presse Canadienne
PINTENDRE

Attendant avec impatience un médecin et des ambulanciers retardés par la chaussée glissante, Pierre Bernard et sa soeur, Cécile, ont exercé malgré eux le métier de sage-femme et aidé un beau garçon de huit livres et neuf onces à venir au monde, jeudi soir, dans la chambre de Louise Laliberté, une femme de 33 ans de Pintendre, une petite localité située à quelques kilomètres de Lévis.

«Louise avait déjà crevé ses eaux, à 20 h 50, quand mon frère m'a téléphoné. Je suis arrivée à 23 h 05 et le bébé est sorti à 23 h 15. Même si l'accouchement était prévu pour le 27, elle ne s'attendait pas à accoucher parce que ses contractions n'étaient pas régulières et que l'accouchement de sa fille, il y a deux ans, avait été beaucoup plus long.

«Quand je suis arrivée, elle me disait que ça poussait. Alors on lui a dit: pousse! Et la tête du bébé est sortie», a raconté Cécile Bernard, agent de bureau pour le gouvernement du Québec, elle-même mère d'une petite fille d'un an.

Mme Bernard a raconté que son frère Pierre, mécanicien pour un concessionnaire automobile de Lévis, n'était pas capable de lever et d'habiller sa femme, trop épuisée par son «travail», et qu'il avait demandé l'aide d'un médecin et des ambulanciers. «Ça s'est bien passé pour l'accouchement, sauf qu'on ne savait pas trop quoi faire avec le cordon. On a téléphoné à l'Hôtel-Dieu de Lévis et une infirmière nous a dit de bien couvrir le bébé en attendant l'arrivée du médecin».

Rejointe à sa chambre de l'Hôtel-Dieu de Lévis, Mme Laliberté a raconté qu'elle ne s'attendait pas à accoucher jeudi soir puisqu'elle n'avait commencé à avoir des contractions que vers 22 h.

Double surprise, elle ne savait pas en outre que son deuxième enfant serait un petit garçon. «C'est ma belle-soeur qui me l'a annoncé!», a-t-elle dit.

Enfin l'été! C'est pas trop tôt!

Le solde «Mieux vaut tôt!» d'Air Canada se poursuit.

Il n'est jamais trop tôt pour une bonne affaire! C'est pourquoi il faut profiter, dès maintenant, des tout petits tarifs d'Air Canada pour voyager plus tard. Profitez au plus tôt des rabais sur ces destinations et bien d'autres. Le solde d'été d'Air Canada prend fin le 7 mars et... c'est bientôt!

<ul style="list-style-type: none"> • Aller-retour de Montréal • du 6 avril au 15 juin • du 16 juin au 8 sept. • À partir de • FRÉDÉRICTON 179\$ 179\$ • SAINT JOHN 187\$ 187\$ • MONCTON 202\$ 202\$ • HALIFAX 196\$ 196\$ 	<ul style="list-style-type: none"> • Aller-retour de Montréal • du 6 avril au 15 juin • du 16 juin au 8 sept. • À partir de • LOS ANGELES/SAN FRANCISCO 379\$ 439\$ • VICTORIA 413\$ 453\$ • CALGARY/EDMONTON 319\$ 369\$ • VANCOUVER 339\$ 379\$
<ul style="list-style-type: none"> • Aller-retour de Montréal • du 6 avril au 15 juin • du 16 juin au 8 sept. • À partir de • CHARLOTTETOWN 216\$ 216\$ • YARMOUTH 216\$ 216\$ • WINDSOR 217\$ 217\$ • SUDBURY 219\$ 219\$ • THUNDER BAY 238\$ 252\$ 	<ul style="list-style-type: none"> • Aller-retour de Montréal • du 10 av. au 27 mars • du 16 juin au 8 sept. • À partir de • FRANCFORT 678\$ 898\$ • BERLIN 758\$ 978\$ • VIENNE 749\$ 995\$
<ul style="list-style-type: none"> • Aller-retour de Montréal • du 6 avril au 15 juin • du 16 juin au 8 sept. • À partir de • DEER LAKE 246\$ 260\$ • SYDNEY 255\$ 255\$ • WINNIPEG 264\$ 290\$ • GANDER/ST. JOHN'S 270\$ 285\$ 	<ul style="list-style-type: none"> • Aller-retour de Montréal • du 19 avril au 27 juin • du 16 juin au 8 sept. • À partir de • PARIS 598\$ 768\$ • LYON 648\$ 818\$ • ZURICH/GENÈVE/BÂLE 679\$ 889\$ • LONDRES 539\$ 799\$

* En collaboration avec Liaison Air Canada™.

** En collaboration avec Swissair.

Pour les destinations canadiennes, le solde est en vigueur jusqu'au 7 mars 1992; cette date est différente pour les destinations européennes et les États-Unis. Tous les voyages doivent être complétés avant le 15 décembre 1992. Nombre de sièges limité, sujet à la disponibilité. Pour les voyages effectués à l'intérieur du Canada, périodes d'interdiction durant les congés de Pâques et d'Action de Grâce. Les conditions d'achat préalable peuvent atteindre 60 jours selon les destinations. Séjour minimal / maximal et d'autres conditions s'appliquent. Certains tarifs sont assujettis à l'homologation gouvernementale. Demandez nos bas prix pour d'autres destinations internationales. Les tarifs ne sont pas valables sur tous les vols ou tous les jours de la semaine. Ils peuvent être plus élevés selon les dates de déplacement.

Appelez un agent de voyages ou Air Canada au 393-3444 pour obtenir plus de détails.

MEMBER OF ALLIANCE OF CANADIAN TRAVEL ASSOCIATIONS
MEMBER DU QUÉBEC

Aéroplan^{MC}



Mgr Gaillot, le plus turbulent des évêques de France

JULES BÉLIVEAU

Il a encore, peut-être, l'air ingénu du gentil enfant de choeur qu'il a déjà été. Il manie le sourire probablement beaucoup mieux que la crosse. Et il est, par les temps qui courent, le plus turbulent des quelque 100 évêques de France.

Jacques Gaillot bronche à peine lorsqu'on lui demande s'il ne serait pas l'enfant terrible ou le mouton noir de l'épiscopat français et lorsqu'on répète qu'il a la réputation d'être l'évêque qui fait trembler les colonnes de l'Église de son pays.

Si le pape et les cardinaux romains avaient su quel genre d'évêque il allait devenir, reconstruit-il d'emblée, il y a fort à parier qu'on ne lui aurait jamais offert la mitre épiscopale. «Je ne pense pas qu'on aurait pris ce risque», confie celui qui, depuis 10 ans, est évêque d'Évreux.

Mgr Gaillot vient d'effectuer une tournée de conférences au Québec qui l'a conduit en moins d'une semaine à Chicoutimi, à Québec, à Sherbrooke et à Montréal.

Le prélat français le proclame à tout vent: «Les évêques sont fabriqués pour être au service des hommes et des femmes. Je ne suis pas là pour la survie de l'Église. Je suis là pour que l'Église serve vraiment, et avec le plus grand désintéressement, l'humanité et la société.» Et il insiste: «Les évêques sont là pour servir. Si nous ne servons pas, nous ne servons rien. Nous sommes là pour servir la dignité et la libération des femmes et des hommes afin qu'ils puissent prendre la parole et qu'ils puissent eux-mêmes être les artisans de leur avenir.»

On a déjà dit de Jacques Gaillot qu'il était un «évêque sans frontières» et «l'évêque des exclus». Certains, trahissant la profondeur de leur agacement, y sont allés de quelques surnoms: «Mohammed Gaillot», «Mgr Ararat»...

Il est bien vrai que Mgr Gaillot s'est prononcé à plusieurs reprises contre toute forme d'oppression et contre le racisme. Il a pris partie en faveur des Palestiniens. Il a dit non au recours à la violence et à la guerre. Et alors que la plupart des évêques français ont approuvé l'utilisation de l'arme nucléaire «dans certaines circonstances», il s'y est objecté carrément.

Dans son diocèse même, l'évêque d'Évreux a eu sa bonne dose de réactions négatives de la part de certains catholiques plus bourgeois que d'autres. On lui a écrit des lettres pas toujours charitables et parfois remplies d'injures. On lui a reproché, notamment, d'avoir appuyé un objectif de conscience aux prises avec la justice alors que, faisait-on valoir, l'Église était une alliée traditionnelle des pouvoirs civils et militaires. On a mal accueilli le fait qu'il ait accepté de prêter une église, pour une grève de la faim, à un agriculteur endetté — et athée! — poursuivi par le Crédit agricole.

«Une église, c'est fait pour servir», a souligné l'évêque.

«C'est fait pour servir à dire la messe», ont rétorqué des mécontents.

Il n'a cure des critiques

Mais Mgr Gaillot n'a cure des critiques. Il explique à ceux qui veulent bien l'entendre qu'il n'est



Mgr Jacques Gaillot reconnaît qu'il n'aurait très probablement jamais été fait évêque si le pape et les cardinaux romains l'avaient mieux connu.

PHOTO DENIS COURVILLE, La Presse

pas évêque seulement pour les catholiques ou pour les chrétiens. «Je suis évêque pour les gens, pour tout le monde, pour ceux qui ne viennent jamais à l'église comme pour ceux qui y viennent, pour les croyants et pour les incroyants.»

Des confrères évêques de Mgr Gaillot, suivant de plus ou moins loin ses bagarres sur le terrain social, lui prodiguent parfois de timides et très ecclésiastiques encouragements: «Après tout, Gaillot, pourquoi pas?»

Mais là où les choses ont moins bien passé, c'est lorsque le même Gaillot s'est permis, il y a trois ans, en pleine assemblée générale de l'épiscopat français à Lourdes, de suggérer que des «gens mariés» — ce qui incluait dans son esprit des femmes — devraient pouvoir être ordonnés prêtres, et que d'anciens prêtres ayant contracté mariage devraient pouvoir reprendre le ministère.

«Ça a eu un très mauvais effet», souligne doucement l'évêque d'Évreux, un large sourire illuminant son visage.

L'affaire, comme on pouvait s'y attendre, s'est rendue à Rome. L'évêque d'Évreux a voulu s'expliquer devant le pape, à qui il a adressé une lettre dans ce sens. La réponse, via la nunciature en France, lui est enfin parvenue: «Ce n'est pas possible.»

Entretien avec le pape

Mgr Gaillot a pu depuis lors, à l'occasion de sa visite ad limina (cette visite à Rome que tout évêque doit faire obligatoirement tous les cinq ans), finalement s'entretenir avec Jean-Paul II. Celui-ci lui a dit tout simplement: «Vous savez, je crois qu'il ne suffit pas de chanter extra chorum. Il faut aussi chanter avec les au-

tres évêques dans le choeur.»

«Enfin, c'était gentil, bienveillant», commente l'évêque d'Évreux, qui n'en retient pas moins de son aventure qu'il est assurément plus grave aux yeux de la hiérarchie catholique qu'un évêque ose toucher un peu l'institution ecclésiastique en proposant une approche nouvelle du célibat des prêtres plutôt que de se contenter d'agir sur le terrain social.

Sur ce terrain, Mgr Gaillot risque une fois de plus d'avoir engagé une belle bataille: tout juste avant son départ de France pour le Québec, il a envoyé à quelques journaux de sa région, qui l'ont publié, un écrit sur «les catholiques et le Front national» dans lequel il affirme que se réclamer de Dieu, de Jeanne d'Arc et des valeurs chrétiennes pour exalter la race et une préférence nationale «est une escroquerie».

Mgr Gaillot, faut-il le préciser, n'est pas l'évêque préféré des membres du PN français particulièrement depuis le jour où il a déclaré que le racisme n'est pas compatible avec l'Évangile. Jean-Marie Le Pen a d'ailleurs fait sentir à l'évêque d'Évreux ce qu'il pensait de lui lorsqu'il lui a dit dans une lettre ouverte: «Vous ne seriez pas un clerc, je vous aurais trainé devant la justice.»

Les victimes d'accidents de la route dépouillées par la SAAQ

NORMAN DELISLE
Presse Canadienne
QUÉBEC

Des milliers d'accidentés de la route sont privés d'indemnités parce que la Société de l'assurance automobile du Québec (SAAQ) ne leur verse rien au cours des 180 premiers jours qui suivent l'accident.

«Cette société d'État néglige ses engagements vis-à-vis des victimes d'accidents de la route afin de financer le gouvernement. La Régie a utilisé 35 millions destinés aux victimes pour le remettre au gouvernement», a accusé hier en conférence de presse un avocat québécois spécialisé dans ce type de causes, Me Marc Bellemare.

Ce dernier vient d'ailleurs de transmettre une lettre au ministre des Transports Sam Elkas pour réclamer une enquête publique sur le fonctionnement de la SAAQ.

Me Bellemare a rappelé qu'avant 1990, une indemnité minimale de 170 \$ par semaine était versée à un accidenté dès son accident.

Mais depuis 1990, des catégories d'accidentés doivent attendre 180 jours avant de toucher un premier chèque. Il s'agit des personnes en chômage au moment de l'accident et des femmes au foyer et des retraités.

Quant aux personnes âgées de 65 ans et retraitées, elles n'ont même plus droit à une indemnisation basée sur leurs revenus, a signalé l'avocat québécois.

À cet égard, il a entrepris une procédure judiciaire devant la Commission des affaires sociales, sous prétexte que la SAAQ exerce de la discrimination basée sur l'âge, ce qui est interdit par la Charte canadienne des droits de la personne.

Me Bellemare a rappelé qu'en réformant le régime d'indemnisation des accidentés de la route en 1989, le gouvernement avait promis d'injecter 70 millions additionnels pour les victimes.

Or, le rapport annuel 1990 de la SAAQ fait état que seulement 31,6 millions ont été effectivement ajoutés aux prestations des victimes. Il s'agit donc d'un déficit de 38,3 millions.

L'avocat, qui se spécialise depuis une douzaine d'années dans la défense des accidentés du travail et de la route, a également fait ressortir les points suivants:

— malgré les coupes dans les prestations aux accidentés, la SAAQ a multiplié les surplus depuis 1985. Ces surplus atteignent 221 millions en 1990;

— les victimes de la route ne sont pas satisfaites, comme en font foi les 1019 plaintes portées devant le protecteur du citoyen en 1990 et les 4279 dossiers portés en révision;

— les accidentés qui réclament une révision de leur dossier par la SAAQ ne peuvent pas être représentés par un avocat lors des procédures, ce qui décourage de porter plainte plusieurs victimes insatisfaites du traitement qui leur est réservé.

Une saine alimentation fait aussi partie de la prévention



Fondation québécoise du cancer
Montréal Québec Estrie
(514) 527-2194 (418) 691-9989 (819) 822-2125
1-800-363-0063

STEPHEN et RICHARD VOUS DONNENT LEUR MAGASIN... OU PRESQUE!

DES BAS PRIX EN MASSE...

«AUCUNE OFFRE RAISONNABLE REFUSÉE!»

«Papa est en voyage pour l'achat de nouvelles marchandises et il insiste pour que l'on crée de la place! Nous avons déjà les plus bas prix, mais pour un temps limité seulement, vous pouvez NÉGOCIER VOTRE PROPRE PRIX!

Faites-nous une offre pour l'article choisi parmi tous nos rayons: Draperies, rideaux, stores verticaux et vénitiens, stores de toile, stores plissés, literie, couilletes, couvre-lits, duvets et accessoires de salle de bain!»

POUR FAIRE DE LA PLACE!

HÂTEZ-VOUS! SEULEMENT 10 JOURS AVANT LE RETOUR DE PAPA

PROFITEZ-EN!

NE MAGASINEZ JAMAIS AILLEURS... ACHÉTEZ DU MANUFACTURIER!

CHOIX DE 20 000 STYLES ET COULEURS DE STORES VERTICAUX ET HORIZONTAUX, STORES PLISSÉS ET STORES DE TOILE, FABRIQUÉS

STORES VERTICAUX
NOUS SOMMES LES «PROS» DES VERTICAUX!
TRINGLE DE LUXE KADILAC... GARANTIE À VIE!

STORES HORIZONTAUX
15 MODÈLES EN 78 COULEURS ET 600 GRANDEURS.
TOUJOURS EN STOCK, AUX PLUS BAS PRIX!

11 COULEURS À CES BAS PRIX!
STORES HORIZONTAUX PVC 1"
COULEURS: BLANC, NOIR, GRIS, ROSE, BOURGEOIS, PÊCHE, ROUGE, JAUNE, BLEU, CHAMPAÏNE ET MARINE.

HAUTEUR	45"	64"	78"	HAUTEUR	45"	64"	78"
18" X	249	699	1999	40" X	799	1099	4499
20" X	349	799	2499	48" X	899	1399	4799
24" X	299	649	2999	54" X	1049	1477	4999
27" X	499	699	3499	60" X	1149	1499	5999
30" X	549	799	3999	72" X	1549	2049	6999
36" X	649	999	4299	Porte-patio 78" X 84"			3999

Garantie Oui, Papa!

RAYON DE DUVET ET DE LITERIE

Tous nos oreillers et edredons de duvet en stock sont maintenant réduits. Vous trouverez seulement la meilleure qualité et les plus bas prix! Venez voir la plus grande sélection de duvets et oreillers de duvet au Canada. Chacun est fabriqué avec des matériaux de la plus haute gamme et avec une attention de détail sans pareil.

LE DUVET OFFRE LE CONFORT DE LA CHAÎNEUR L'HIVER ET LA FRAÎCHEUR L'ÉTÉ!

DUVET D'OIE BLANC QUALITÉ SUPRÊME

Piqué style canal 6 x 2 de construction de première qualité. Tissu de coton 100% percale 233 FILS P.C. double maille avec le cordon contour. Couleur blanche.

Simple 21 on.	Double 27 on.	Triple 36 on.	Quadruple 42 on.
SPECIAL 148 ⁹⁹	SPECIAL 198 ⁹⁹	SPECIAL 218 ⁹⁹	SPECIAL 288 ⁹⁹

ENSEMBLES DE DRAPS WABASSO

Poly/coton. Motifs unis et imprimés assortis faits au Canada. Inclus: 1 ou 2 taie(s) d'oreiller, 1 drap plat et 1 drap contour.

Simple	Double	Triple
SPECIAL 13 ⁹⁹	SPECIAL 21 ⁹⁹	SPECIAL 28 ⁹⁹

ENSEMBLES DE DOUILLETES

Motifs assortis! Inclus: Douillette très épaisse, 1 ou 2 cache(s) oreiller, jupe de lit.

Reg. 59.99	SPÉCIAL 19 ⁹⁹
------------	--------------------------

OREILLERS DE QUALITÉ FORMAT GÉANT

Nouveaux! Oreillers de luxe synthétiques. Lavable/ séchage à la machine, non-allergène. Couleur: Blanc.

Standard	2/9 ⁹⁹
SPECIAL	2/15 ⁹⁹

COUVRE-DUVETS

Nouvelle sélection de couvre-duvets imprimés assortis.

Simple	Double	Triple
Reg. 49.99-109.99	SPECIAL 28 ⁹⁹	SPECIAL 39 ⁹⁹

DOUILLETES FORMAT GÉANT

Douillettes imprimées assorties. Poly/ coton. Nouvelle sélection dans chaque grandeur! Reg. 49.99-69.99

Simple	Double	Triple
Reg. 49.99-69.99	SPECIAL 28 ⁹⁹	SPECIAL 39 ⁹⁹

VERTICAUX EN DENTELLE

Choix de 6 motifs! NOUS FABRIQUONS TOUTES LES GRANDEURS PENDANT QUE VOUS ATTENDEZ! SPECIAL 149⁹⁹

TRINGLES KADILAC, GARANTIE À VIE!

ACHÉTEZ DU MANUFACTURIER!

CHOIX DE 20 000 STYLES ET COULEURS DE STORES VERTICAUX ET HORIZONTAUX, STORES PLISSÉS ET STORES DE TOILE, FABRIQUÉS

PENDANT QUE VOUS ATTENDEZ, AUX PLUS BAS PRIX GARANTI!

STORES HORIZONTAUX

15 MODÈLES EN 78 COULEURS ET 600 GRANDEURS. TOUJOURS EN STOCK, AUX PLUS BAS PRIX!

11 COULEURS À CES BAS PRIX!

STORES HORIZONTAUX PVC 1"

COULEURS: BLANC, NOIR, GRIS, ROSE, BOURGEOIS, PÊCHE, ROUGE, JAUNE, BLEU, CHAMPAÏNE ET MARINE.

HAUTEUR	45"	64"	78"	HAUTEUR	45"	64"	78"
18" X	249	699	1999	40" X	799	1099	4499
20" X	349	799	2499	48" X	899	1399	4799
24" X	299	649	2999	54" X	1049	1477	4999
27" X	499	699	3499	60" X	1149	1499	5999
30" X	549	799	3999	72" X	1549	2049	6999
36" X	649	999	4299	Porte-patio 78" X 84"			3999

Stores opaques blancs 1er qualité

Grandeur	Unis	France
28" X 58"	9.99	13.99
37" X 70"	12.99	17.99
37" X 82"	14.99	20.99
43" X 70"	15.99	20.99
43" X 70"	18.99	23.99
49" X 82"	20.99	28.99
55" X 70"	23.99	30.99
55" X 82"	27.99	33.99
64" X 58"	29.99	35.99
64" X 70"	30.99	35.99
73" X 58"	30.99	38.99
73" X 70"	31.99	40.99
78" X 70"	UNIS	49.99
85" X 70"	UNIS	59.99
97" X 70"	UNIS	69.99

STORES HORIZONTAUX 100% ALUMINIUM 1" OSLO

PREMIÈRE QUALITÉ, 6 COULEURS DÉCORATIVES

hauteur	45"	64"	78"
largeur	haut	haut	haut
20" X	8.99	12.99	17.99
24" X	12.99	18.99	21.99
27" X	14.99	18.99	27.99
30" X	17.99	22.99	39.99
36" X	22.99	29.99	32.99
38" X	24.99	32.99	37.99
40" X	26.99	36.99	42.99
42" X	28.99	36.99	44.99
44" X	30.99	40.99	46.99
48" X	36.99	44.99	49.99
60" X	42.99	47.99	54.99
72" X	49.99	62.99	74.99

STORES FAITS SUR MESURE

Le meilleur système mécanique sur le marché.

STORES HORIZONTAUX KADILAC

Choix de 300 couleurs. Livraison rapide en 3 jours. LES PLUS BAS PRIX... GARANTI!

STORES PLISSÉS KADILAC

Choix de 175 couleurs. Fabriqués pendant que vous attendez. AUX PLUS BAS PRIX... GARANTI!

PORTES PATIO

73" X 74"	49.99
73" X 90"	49.99

UNIQUE ADRESSE

3500, boul. ST-JOSEPH Est 259-3500

(entre boul. St-Michel et Pie-IX)

CHEQUES ACCEPTÉS

HEURES D'AFFAIRES: Lundi au mercredi: 9h15 à 18h, Jeudi, vendredi: 9h15 à 21h, Samedi: 9h à 17h

VASTE STATIONNEMENT GRATUIT

LE PLUS GRAND CENTRE DE DÉCORATION DU MONDE

Au Bon Marché

BOUL. MÉTROPOLITAIN
BOUL. ST-JOSEPH
3500
SHERBROOKE EST

VISA AMERICAN EXPRESS MasterCard TeleCheck



Salon de l'habitation

Le ministre des Affaires municipales, M. Claude Ryan, et le président et chef de la direction de Promexpo, M. Pierre Parent, ont planté un arbre symbolique à l'ouverture du Salon national de l'habitation 1992, au Stade olympique. PHOTO CP

CLUB DE CONVERSATION

- ◆ ANGLAIS
- ◆ FRANÇAIS
- ◆ ESPAGNOL

LE YMCA CENTRE-VILLE

pour plus d'information,
849-8393
poste 712 ou 732



ARGENT DISPONIBLE

Problèmes de liquidités?
Prêt commercial seulement.
Confidentiel.
Finance Rapide Cie Ltée
342-4488

Anglais ou Français intensif

25 heures par semaine
accessible aux
prestataires
d'assurance-chômage

Le YMCA Centre-ville
pour plus d'information
849-8393
poste 712 ou 732



COURS D'ANGLAIS PROGRAMME INTENSIF SPÉCIAL

DATE: 9 semaines, du 6 avril au 5 juin
du lundi au vendredi, de 9 h à 15 h.
DROITS: 1 300\$

Présentez-vous au département de langues et de traduction, salle 214, pavillon de la bibliothèque Redpath, entre 9 h et 17 h pour déterminer la date du test de classement et pour effectuer le versement des droits par chèque visé, mandat ou Visa / MasterCard. Ceci est un programme contingenté.

N.B. Les droits de scolarité sont déductibles d'impôt.



McGill Centre d'éducation permanente

L'endroit parfait pour vous perfectionner.

GRANDE VENTE PUBLIQUE DE TAPIS D'ORIENT

PAR SUITE DE LA FERMETURE DU MAGASIN DE SAINT-LAURENT TAPIS ESSGO INC.

Nous avons le plus vaste choix de tapis authentiques faits à la main, venant de Perse, du Pakistan, de l'Inde et de Chine **AUX PLUS BAS PRIX POSSIBLE.**

Nous avons également la plus grande variété à Montréal de tapis faits à la machine.

TOUT SERA VENDU À DES RABAIS DE

50% à 70%

EN PLUS

PAS DE TPS PAS DE TVQ

UN BEL INVESTISSEMENT!

CE SOLDE INCROYABLE PREND FIN LE

1^{ER} MARS

NE RATEZ PAS L'OCCASION!

MISE DE CÔTÉ GRATUITE

TAPIS ESSGO INC.

6900, boul. Décarie
731-6131

(Décor Décarie, magasin 113)

GRANDE VENTE PUBLIQUE DE TAPIS D'ORIENT

Grands besoins de services de garderie

HÉLÈNE BRANSWELL
de la Presse Canadienne
OTTAWA

La plus vaste étude jamais menée sur les services de garde à l'enfance au pays jette un éclairage révélateur sur la façon dont certains parents sont forcés de faire des pieds et des mains pour trouver des arrangements satisfaisants pour la garde de leurs enfants.

Et la co-auteur de l'étude soutient que le pays a clairement besoin de meilleurs services de garde à l'enfance.

«Le nombre de places en garderies est de loin inférieur au nombre total d'enfants qui ont besoin de services de garde, affirme Mme Donna Lero, professeur d'études familiales à l'Université de Guelph. Certains parents sont merveilleusement bien organisés, d'autres se débattent continuellement pour trouver et garder un mode de gardiennage pas trop coûteux qui réponde à leurs besoins et à ceux de leurs enfants.»

Les résultats préliminaires de l'étude, effectuée conjointement avec Statistique Canada, ont été rendus publics vendredi, deux jours après que le gouvernement conservateur eut sonné le glas du programme national de services de garde promis depuis 1984.

Le ministre de la Santé, Benoît Bouchard, a annoncé que le gouvernement orienterait plutôt ses ressources en direction des enfants pauvres et victimes de violence familiale ou sexuelle. Les défenseurs des enfants se sont aussitôt élevés contre la décision, dénonçant le fait que le gouvernement oppose l'un à l'autre des services également essentiels aux enfants.

Selon ces premiers résultats, 40 p. cent des enfants âgés de moins de sept ans et plus de la moitié des enfants plus âgés doivent être gardés pendant au moins 20 heures par semaine.

L'évadée change d'idée

Presse Canadienne
TORONTO

Évadée d'une prison du Wisconsin et capturée en Ontario, la meurtrière Lawrence Bembek a fait connaître son intention, vendredi, de cesser le combat contre la requête d'extradition des États-Unis et de retourner volontairement purger sa peine.

Le mois dernier, un juge de l'Ontario avait signé un mandat recommandant l'extradition de la fugitive et il l'avait fait parvenir à la ministre fédérale de la Justice, Mme Kim Campbell, qui devait prendre la décision finale.

Ancienne serveuse dans un club Playboy, puis policière à Milwaukee, Lawrence Bembek a été condamnée à l'emprisonnement à vie, en 1980, pour le meurtre de Christine Shultz, ancienne femme de celui qui était alors son mari, Elfred Shultz.

En même temps qu'une requête d'extradition parvenait au Canada, Bembek réclamait le statut de réfugiée politique, se prétendant victime d'un coup monté par la police de Milwaukee qui n'avait pas apprécié ses menaces d'exposer la corruption qui y existe.



Le concessionnaire Mazda fait fondre le prix de ses MPV!

À partir de seulement
17 695\$
transmission automatique incluse!*

La nouvelle est encore toute chaude! Et les premiers arrivés seront les premiers satisfaits, car au volant d'une MPV, on obtient toujours pleine satisfaction. Offrez-vous donc une MPV, classée l'une des dix meilleures voitures de l'année* deux ans de suite.

Qui dit mieux, dit Mazda... surtout à ce prix-là!

*Par la revue Car and Driver



Les concessionnaires



*Prix de la MPV 2RM, modèle régulier (légèrement différent de celui illustré), transport, préparation et taxes en sus. Rabais équivalent non-applicable sur cette offre de transmission automatique incluse. L'acquisition du véhicule doit être effectuée selon l'inventaire du concessionnaire à partir du 22 février 92. Cette offre d'une durée limitée ne peut être combinée à aucune autre.

Association des concessionnaires Mazda du Grand Montréal

Albi Automobiles Ltée
3300, boul. Ste-Marie
Mascouche, Québec
474-2481-2 J7K 1P5

Ami Auto Inc.
276, boul. d'Anjou
Châteauguay, Québec
692-9600 J6K 1C6

Armand Quérin Automobiles Ltée
1530, boul. Chomedey
Chomedey, Laval
689-4767 H7V 3H8

Aulonor Inc.
2344, boul. Labelle
Lafontaine, Québec
436-8211 J7Z 5T5

Avo Auto Inc.
4815, rue Buchan
Montréal, Québec
737-7373 H4P 1S4

Blondin Automobiles Ltée
6454, boul. Henri-Bourassa Est
Montréal-Nord, Québec
324-9100 H1G 5W9

Concept Mazda
1530, rue Ampera
Boucherville, Québec
449-7929 J4B 7L4

Delisle Auto Ltée
2815, rue Sherbrooke Est
Montréal, Québec
523-1122 H2K 1H2

Fabreville Auto Inc.
4010, boul. Dagenais
Fabreville, Québec
622-3434 H7R 1L2

Fort Chambly Automobiles
830, boul. Périgny
Chambly, Québec
658-6623 J3L 1W3

Garage Blanchette Inc.
900, rue St-Laurent Ouest
Longueuil, Québec
677-6347 J4K 1C5

Gareau Mazda
10175, rue Papineau
Montréal, Québec
381-3987 H2B 2A1

Jac Auto Lavaltrie
651, rue Notre-Dame
Lavaltrie, Québec
588-4141 J0K 1H0

Jac Auto Ltée
3812, boul. St-Jean
Dollard-des-Ormeaux, Qc
626-8120 H9G 1X1

Lachine Mazda
2895, rue Notre-Dame
Lachine, Québec
637-1153 H8S 2H3

Lacroix Automobile Ltée
990, route 117
Case postale 1020
Val-David, Québec
322-3937

Le Domaine De l'Auto P.A.T. Ltée
12210, rue Sherbrooke Est
Pointe-aux-Trembles, Qc
645-1694 H1B 1C7

Mazda de Blainville
738, boul. Labelle
Blainville, Québec
437-8000 J7C 2K2

Mazda 2-20
1, boul. Don Quichotte
Ile Perrot, Québec
453-7220 J7V 7X4

Mazda Gabriel
5333, rue St-Jacques Ouest
Montréal, Québec
484-7777 H4A 209

Mazda Casavant
3190, rue Cusson
St-Hyacinthe, Québec
774-1345 J2S 8N9

Quintin Automobiles Inc.
490, rue Jacques-Cartier Sud
St-Jean, Québec
346-9445/658-9042
J3B 4K9

St-Constant Auto Ltée
48, rue St-Pierre
St-Constant, Québec
632-0700 J0L 1X0

